



Appui

Observatoire

Recherche

Information

Concertation

Rapport d'activités 2019

Avec le soutien de
la



Le présent rapport d'activités se réfère au Plan d'action défini pour 4 ans (2016-2019) dans le cadre de la reconnaissance du CRéSaM comme Centre de référence en santé mentale. Les actions présentées dans ce rapport clôturent le mandat en cours.

Pour consulter le Plan d'action :

http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/05/Plan-dAction_CRéSaM_-2016-2019.pdf

Table des matières

Liste des sigles et abréviations	5
INTRODUCTION	7
1. Missions/Objectifs/Actions	7
2. Acteurs	9
- L'équipe	9
- Le Conseil d'Administration	13
- Le Conseil scientifique	15
- Les services externes	15
- L'articulation entre Centres de référence généraliste et spécifique	16
- Le Comité de Pilotage	16
- L'interaction avec l'Autorité régionale	17
- L'interaction avec les instances fédérales	17
- Partenariat	17
RÉALISATIONS 2019	18
OG1 : Appuyer et soutenir SSM et les acteurs de santé mentale en Wallonie	18
OO1.1. : Poursuivre l'appui aux SSM dans la mise en œuvre du décret et dans la réponse aux besoins de leur population	18
- Introduction	18
- 1.1.1. Appui aux SSM dans la mise en œuvre du décret et autres demandes d'appuis individualisés	21
- 1.1.2. Appui à la fonction de direction administrative	22
- 1.1.3. Groupe de travail ISPA (Initiatives spécifiques « Personnes âgées »)	23
- 1.1.4. Révision du décret	24
- 1.1.5. Appui « Synergie Carolo »	25
- 1.1.6. Appui « Référent Familles »	26
- 1.1.7. Appui à l'évaluation en SSM	27
- 1.1.8. Appui en matière de collecte des données	28
- 1.1.9. Supervisions des TMS de l'ONE	29
- 1.1.10. Enquête mesurant l'impact du CRéSaM auprès des SSM	30
OO1.2. : Aller à la rencontre des autres acteurs de santé mentale	31
- Introduction	31
- 1.2.1. Plaidoyer pour la santé mentale	32
OO1.3. : Développer l'appui aux SSM et aux réseaux dans le cadre de la réforme des soins de santé mentale et de la Nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents	34
OG2 : Réaliser des études, analyses et recherches pour améliorer les connaissances dans le domaine de la santé mentale	35
Introduction	35
OO2.1. Organiser le Conseil Scientifique du CRéSaM	36
OO2.2. Répondre aux sollicitations concernant les recherches réalisées au CRéSaM	38
OO2.3. Investiguer de nouvelles thématiques	39
- 2.3.1. Encourager le développement de pratiques participatives avec les usagers adultes, enfants et adolescents en SSM	40
- 2.3.2. Analyse des PSSM	41
OO2.4. Poursuivre le travail de recherche mené sur des thématiques spécifiques	42
- 2.4.1. Faire lien & Prendre soin	42
- 2.4.2. Exil et Santé mentale	45
2.4.2.1. La Concertation wallonne Exil et Santé mentale	45
2.4.2.2. Formation « Trauma » à destination des agents de CPAS (Projets FAMI 31)	48
2.4.2.3. Projet Interreg AB Réfugiés Social	50
2.4.2.4. Accompagnement des enseignants en DASPA	55
- 2.5.3. Les Usages et usages Problématiques des Technologies de l'Information et de la Communication (UPTIC)	56
- 2.5.4. Etude de l'offre de soins en santé mentale – KCE	58
- 2.5.5. Santé mentale en Wallonie	60

OG3 : Informer les services de santé mentale, les acteurs de santé mentale et le tout public sur la santé mentale, sur l'offre en santé mentale, sur l'évolution des connaissances relatives aux problématiques et aux pratiques en santé mentale ainsi que sur l'actualité dans le secteur	61
Introduction	61
OO3.1. Récolter et diffuser l'information	62
- 3.1.1. Assurer un service d'appui documentaire et répondre aux demandes d'information	62
3.1.2. Mettre à jour le site CRéSaM et le nouveau site de la Semaine de la santé mentale	64
3.1.3. Réaliser et diffuser le Courrier du CRéSaM	66
OO3.2. Travailler sur la stratégie et les outils de communication	67
3.2.1. Diffuser les productions internes et soutenir l'information, la sensibilisation en santé mentale	67
3.2.2. Assurer une présence sur les réseaux sociaux	68
3.2.3. Assurer les contacts avec les médias	69
OO3.3. Réaliser des actions de sensibilisation à la santé mentale	70
3.3.1. Mémoire CRéSaM	70
3.3.2. Mettre en œuvre et coordonner une Semaine de la santé mentale en Wallonie	72
3.3.3. Organiser les Reintegration Awards	77
3.3.4. Projet « Santé mentale & Médias »	79

Liste des sigles et abréviations

ABRS :	AB Réfugiés Social
ADMD :	Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité
AG :	Assemblée Générale
AIGS :	Association Interrégionale de Guidance et de santé
AJP :	Association des Journalistes Professionnels
APEF :	Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation
APES :	Appui en Promotion et Éducation pour la Santé (ULiège)
APOSSM :	Association des Pouvoirs Organisateur des Services de Santé Mentale (ASBL dissoute au profit de la FéWaSSM)
AR :	Autorité Régionale
ARAPH :	Association de Recherche et d'Action en faveur des Personnes Handicapées
ARS :	Agence Régionale de Santé
AS :	Assistant social
ASBL :	Association Sans But Lucratif
AISBL :	Association Internationale Sans but Lucratif
APPPsy :	Association des Psychologues Praticiens d'Orientation Psychanalytique
AViQ :	Agence pour une Vie de Qualité
AWIPH :	Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées
CA :	Conseil d'Administration
CACC :	Comité d'Accompagnement
CAF :	Commission Administrative et Financière (FéWaSSM)
CARDA :	Centre d'Accompagnement Rapproché pour Demandeurs d'Asile
CASPER :	Centre d'Anthropologie, Sociologie, Psychologie - Etudes et Recherches
CAU :	Centre d'Accueil d'Urgence
CDD :	Contrat à Durée Déterminée
cdH :	Centre démocrate humaniste
CDI :	Contrat à Durée Indéterminée
CERES :	Centre d'Enseignement et de Recherche pour l'Environnement et la Santé (ULiège)
CHU :	Centre Hospitalier Universitaire
CHR :	Centre Hospitalier Régional
CINL :	Centre des Immigrés Namur-Luxembourg
CLPS :	Centre Local de Promotion de la Santé
CNMI :	Carnet de Notes sur les Maltraitements Infantiles
CNP :	Centre Neuropsychiatrique
COPIL :	Comité de pilotage
COSSMEA :	Cadastre de l'Offre de Soins en Santé Mentale dédiée aux Enfants et Adolescents
CPAS :	Centre Public d'Action Sociale
CRéSaM :	Centre de Référence en Santé Mentale
CRéPS :	Centre de Référence en Prévention du Suicide
CRP :	Centre Régional Psychiatrique
CRSM :	Centre de Référence en Santé Mentale
CSc :	Conseil scientifique
CWASS :	Conseil Wallon de l'Action Sociale et de la Santé
DA :	Direction Administrative
DASPA :	Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des Primo-Arrivants (Classes passerelles)
DD :	Double Diagnostic
DSM :	Direction santé Mentale (AViQ)
ETP :	Equivalent Temps Plein
EVRAS :	Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle

FAMI :	Fonds Asile, Migration et Intégration
FARES :	Fonds des Affections Respiratoires
FEDITO :	Fédération wallonne des Institutions spécialisées en Toxicomanie
FEDASIL :	Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile
FéWaSSM :	Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale
PFPL :	Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise
FLCPF :	Fédération Laïque de Centres de Planning Familial
FLEPS :	Faire Lien & Prendre Soins
FRB :	Fondation Roi Baudouin
FSPST :	Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques
FWB :	Fédération Wallonie-Bruxelles
GT :	Groupe de Travail
HPsy :	Hôpital Psychiatrique
IHECS :	l'Institut des Hautes Études des Communications Sociales
IHP :	Initiative d'Habitation Protégée
ILA :	Initiative Locale d'Accueil
IMP :	Institut Médico-Pédagogique
INAMI :	Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité
IPS :	Initiative psychosociale
IRFAM :	Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations
IS :	Initiative Spécifique
ISPA :	Initiatives Spécifiques Personnes Agées
JE :	Journée d'études
KCE :	Centre fédéral d'expertise des soins de santé
LBFSM :	Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale
LDH :	Ligue des Droits de l'Homme
LNH :	Ligue Nationale pour personnes Handicapées et services spécialisés
LUSS :	Ligue des Usagers des Services de Santé
LWSM :	Ligue Wallonne pour la Santé Mentale
MENA :	Mineurs Étrangers Non Accompagnés
MHE-SME :	Mental Health Europe – Santé Mentale Europe
MR :	Mouvement Réformateur
MSP :	Maison de Soins Psychiatriques
OG :	Objectif Général
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONE :	Office de la Naissance et de l'Enfance
OO :	Objectif Opérationnel
OWS :	Observatoire Wallon de la Santé
PA :	Personnes âgées
PDF :	Portable Document Format
PFRCSM :	Plate-Forme Régionale de Concertation en Santé Mentale
PM :	Post Meridiem (après-midi)
PMS :	Psycho-Médico-Social (Centre)
PO :	Pouvoir Organisateur
PPLI :	Plan Provincial et Local d'Intégration
PPT :	Power Point
PSSM :	Projet de Service de Santé Mentale

PV :	Procès-Verbal
RASH :	Rapport d'Activités Simplifié et Harmonisé
RASSAEF :	Réseau d'Aide et de Soins Spécialisés en Assuétudes de l'Est-Francophone
RDV :	Rendez-vous
RÉLIA :	Réseau Liégeois d'aide et de soins spécialisés en Assuétudes
RGPD :	Règlement Général pour la Protection des Données
RHESEAU :	Réseau Hainuyer pour l'Epanouissement et la Santé mentale des Enfants, Adolescents et Usagers assimilés
RIM :	Rencontres Images Mentales
RP :	Responsable de Projet
RPM :	Résumé Psychiatrique Minimum
RW :	Région Wallonne
RWLP :	Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté
SCRL :	Société Coopérative à Responsabilité Limitée
SeTIS(W) :	Service de Traduction et d'Interprétariat Social (Wallon)
SGAR :	Secrétariat général pour les affaires régionales
SME-MHE :	Santé Mentale Europe/ Mental HealthEurope AISBL
SM :	Santé Mentale
SPAD :	Service Psychiatrique A Domicile
SPF :	Service Public Fédéral
SPHG :	Service Psychiatrique en Hôpital Général
SPRL :	Société Privée à Responsabilité Limitée
SPW :	Service Public de Wallonie
SSAM :	Semaine de la santé mentale
SSM :	Service de Santé Mentale
SteunpuntGG :	Steunpunt Gestelijke Gezongheid
TMS :	Travailleur Medico-Social (ONE)
UCLouvain :	Université Catholique de Louvain
ULB (ESP) :	Université Libre de Bruxelles (École de Santé Publique)
ULiège :	Université de Liège
UMons :	Université de Mons
UNamur :	Université de Namur
UNESCO :	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UPPCF :	Union Professionnelle des Psychologues Cliniciens Francophones
UPTIC :	Usage Problématique des Technologies de l'Information et de la Communication
USL-B :	Université de Saint Louis - Bruxelles
VVGG :	Vlaamse Vereniging voor Geestelijke Gezondheid (aujourd'hui: Steunpunt Gestelijke Gezongheid)

INTRODUCTION

1. Missions/Objectifs/Actions

Les **finalités** du CRéSaM, depuis sa création en 2011, sont de contribuer à l'amélioration des réponses apportées aux problématiques de santé mentale en Wallonie en concertation avec les différents acteurs concernés (santé mentale, 1ères lignes, usagers et familles, etc.), compte tenu de leurs spécificités, de leurs complémentarités et de la façon dont leurs actions peuvent s'articuler.

Le travail du Centre de référence en santé mentale (CRSM) s'inscrit dans un **cadre** bien défini et dans un **contexte** particulier, à savoir :

- Le **décret wallon du 3 avril 2009** relatif aux SSM et CRSM en Wallonie, qui définit 5 missions au Centre de référence :
 - Appui auprès des acteurs du secteur ;
 - Observatoire des pratiques en santé mentale ;
 - Concertation transrégionale et transectorielle ;
 - Recherche, analyse et recommandations, d'initiative ou à la demande du Gouvernement wallon ;
 - Production, récolte, mise à disposition et diffusion de toute information et de toute documentation spécialisée, utiles aux différents acteurs de la santé mentale ;
- **L'expérience** de l'ASBL CRéSaM reconnue **en tant que Centre de référence en santé mentale** en Wallonie depuis le 01/01/2012 ;
- La mise en œuvre depuis 2010 d'une **réforme des soins de santé mentale**, pour adultes pour commencer - « Vers de meilleurs soins en santé mentale par la réalisation de circuits et de réseaux de soins » -, d'une « nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents » ensuite, et dernièrement d'une « nouvelle politique de soins de santé mentale pour les personnes âgées », initiées par le Gouvernement fédéral dans le cadre d'une Conférence interministérielle qui associe les entités fédérées ;
- Le **transfert des compétences** en matière de santé mentale (2015-2018).

Les **objectifs généraux** poursuivis par l'ASBL CRéSaM, revus suite au travail réalisé de 2012 à 2015 sont les suivants :

- 1) **Appuyer et soutenir** les Services de santé mentale et les acteurs de santé mentale en Wallonie dans la rencontre de leurs missions ;
- 2) **Réaliser des études et des recherches pour améliorer** les connaissances dans le domaine de la santé mentale ;
- 3) **Informier** les Services de santé mentale et les acteurs de santé mentale ainsi que le tout public sur la santé mentale, sur l'offre en santé mentale, sur l'évolution des connaissances relatives aux problématiques et aux pratiques ainsi que sur l'actualité dans le secteur.

Ces objectifs s'inscrivent dans les 5 **missions** poursuivies par l'ASBL CRéSaM (telles que définies dans le but social précisé dans ses statuts à l'article 3) et attendues d'un Centre de référence en santé mentale (Art. 619 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé) en s'articulant les unes aux autres :

- La **mission d'appui** trouve écho dans l'objectif d'appui mais aussi dans l'objectif d'information. Selon les besoins, elle est soutenue par les études et travaux réalisés dans le cadre des recherches ;
- La **mission d'observatoire** trouve sa place dans la mission de recherche. Elle s'appuie sur le repérage des initiatives tel qu'il s'opère au travers de l'objectif d'appui et alimente l'objectif d'information ;
- La **mission de concertation** s'inscrit directement dans la finalité de l'ASBL qui vise une plus grande articulation des acteurs dans la réponse aux besoins de santé mentale de la population. Elle reste

en outre un moyen incontournable pour atteindre les différents objectifs définis pour l'appui, l'information et la recherche ;

- La **mission de recherche** se réalise au travers de l'objectif de recherche et s'appuie sur les objectifs d'appui et d'information en même temps qu'elle les alimente ;
- La **mission d'information** est rencontrée par l'objectif d'information qui nourrit et se soutient des actions menées pour atteindre les autres objectifs.

Les différentes actions menées pour rencontrer ces objectifs s'organisent de façon continue au sein de l'ASBL. Toutefois, compte tenu du contexte et des attentes de son public, le CRéSaM a souhaité mettre l'accent, dans ce 2^{ème} mandat, sur **les priorités suivantes** :

- 1) **Soutenir les services de santé mentale et se mettre à la disposition des réseaux** dans le cadre de la Réforme des soins en santé mentale et de la Nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents ;
- 2) **Organiser l'observatoire des pratiques et initiatives** en santé mentale et donner une bonne visibilité de l'offre en santé mentale en Wallonie, des services de santé mentale en particulier dans le respect de leur identité, à partir des éléments récoltés par le Centre de référence en santé mentale depuis 2012 ;
- 3) **Élargir progressivement le public** du Centre de référence en santé mentale aux autres acteurs de santé mentale et à leurs partenaires ;
- 4) **Soutenir une réflexion permanente** sur le recours aux soins en santé mentale, sur ce qui fait soin et sur la place et le rôle de chacun (ressources formelles ou informelles, spécialisées ou généralistes, psys ou psychosociales, etc.) dans l'aide à apporter, lorsqu'elle s'avère nécessaire, en réponse aux demandes du public.

Force est de constater que la mise en œuvre de ces priorités a évolué depuis 2016 - au fil de ce second mandat - en fonction des opportunités et des limites liées au contexte ainsi que des recadrages effectués en concertation avec le comité de pilotage du CRSM. Ainsi :

- L'appui au développement des réseaux en Wallonie et aux SSM dans les réseaux est resté très limité dans la mesure où la mise en œuvre des réformes est essentiellement prise en charge par l'autorité fédérale ; la concertation prévue dans ce cadre entre autorités wallonne et fédérale étant encore en construction ;
- L'élargissement du public du CRSM au-delà des SSM est également resté limité suite aux priorités émises par le comité de pilotage qui a souhaité voir l'appui aux SSM renforcé compte tenu des nouvelles orientations soutenues pour ces services dans le cadre de la révision du décret en chantier ;
- La mise sur pied d'un observatoire des pratiques et initiatives et l'amélioration de la visibilité de l'offre suit son cours mais le travail est colossal et, si les bases ont bien pu être établies à cette fin, la finalisation de l'observatoire sera au programme du CRSM 2020-2023

Ces priorités restent bien en perspective pour le futur du CRéSaM selon des échéances à redéfinir.

2. Acteurs

L'équipe

Le travail du CRéSaM repose sur une équipe de 15 personnes (12,9 ETP) composée comme suit au 31.12.19 :

Secrétariat/accueil :

- **Françoise ANDRE** : 80% CDI → Accueil et entretien des locaux (en congé de maladie depuis mai 2019)
 - **Séverine DUPONT** : 100% CDI → Secrétariat ASBL, comptabilité et gestion du personnel
 - **Maxime SPRUMONT** : 100% → Secrétariat des projets
- CR **Muriel GENETTE** (CDI, en congé de maladie depuis le 06/08/2018)

Responsables de projets :

- **Isam BENBELLAT** : 100% CDD – Licencié en criminologie

- › **Claire BIVORT** : 50 % CDI + 50% CDD - Licenciée en sociologie
- › **Audrey CRUCIFIX** : 50% CDI - Licenciée en communication
- › **Julie DELBASCOURT** : 80% CDD - Assistante sociale et Licenciée en sociologie
- › **Delphine DOUCET** : 100% CDI - Documentaliste
- › **Renaud LAGUESSE** : 50 % CDI + 50% CDD – Licencié en neuropsychologie – 20 % en congé parental
- › **Marie LAMBERT** : 100% CDI – Licenciée en Psychologie - 50% en Crédit-temps avec motif (enfant de moins de 8 ans)
- › **Donovan MEUNIER** : 80% CDD – Assistant social
- › **Pascal MINOTTE** : 100% CDI - Licencié en Psychologie
- › **Maxime RESIBOIS** : 100 % CDD – Docteur en Psychologie
Reprise du contrat de **Sarah FRANCOIS** - 100% CDD - Licenciée en Psychologie - interrompu en novembre 2019
- › **Clément VALENTIN** : 100% CDD – Licencié en Droit
- › **Alexis VANDELINDEN** : 50% CDI – Assistant social

Direction :

- **Christiane BONTEMPS** : 100% CDI - Licenciée en sociologie

Chaque **projet** est confié en responsabilité principale à un membre de l'équipe parmi les responsables de projets (RP) et chaque RP assure le suivi de plusieurs projets (voir fiches projets dans le présent rapport d'activités). Les projets et leurs RP respectifs interagissent entre eux et se renforcent mutuellement.

Grâce au développement de nouveaux partenariats, assortis de financements spécifiques, l'équipe s'est vue renforcée ces dernières années pour développer de nouveaux projets. Au 31/12/2019, les 9,9 ETP RP se répartissent comme suit selon les missions :

Missions	Financement « Centre de référence »	Financements spécifiques
Appui	1 ETP	
Recherche et développement	1,9 ETP	5 ETP
Information / Communication	1,4 ETP	0,6 ETP

Le temps de direction quant à lui se répartit à concurrence de 50% pour les missions de centre de référence et 50% pour les projets spécifiques alors que le secrétariat reste au service – administratif, logistique, technique - de l'ensemble des projets selon les besoins.

Nouveaux projets supposent nouveaux collaborateurs et nouveaux collaborateurs supposent procédure de **recrutement**. En 2019, elle s'est organisée en octobre/novembre. Deux responsables de projets ont été engagés respectivement en novembre et en décembre, sur base des entretiens réalisés les 30/10, 7 et 26/11. Une réponse est par ailleurs apportée à toute demande d'emploi avec la constitution d'une réserve de recrutement permanente sur base des candidatures spontanées et des procédures de recrutement.

Le **travail sur le fonctionnement d'équipe** entamé en 2017 avec un opérateur externe (Deep Co) s'est progressivement traduit dans le quotidien de l'équipe.

Il s'agissait, avec l'équipe grandissante et la perspective de la succession de la direction (en 2021), de fluidifier le fonctionnement et de mettre à plat les procédures internes. Ce travail, dans lequel les différents membres de l'équipe se sont investis, a permis à chacun de mieux situer et assumer ses responsabilités, de mieux prendre part avec les collègues au projet collectif et d'apaiser les tensions inhérentes à toute vie institutionnelle.

Le travail réalisé par l'équipe a été relayé au Conseil d'Administration via le Président et le Bureau qui, dans le souci de conserver une ligne hiérarchique claire, étudient la façon dont l'organigramme pourra refléter cette évolution.

Une rencontre entre l'équipe et le bureau a été organisée à cette fin le 02/12.

Au niveau interne, le travail s'est poursuivi dans plusieurs directions de manière à mettre en chantier les résultats obtenus, notamment via des « bulles » chaque fois qu'un projet, une information à partager ou

une question peut bénéficier d'une concertation entre plusieurs collègues. Les bulles ont ainsi remplacé les réunions thématiques telles que présentées dans les rapports d'activités des années précédentes.

Ont ainsi été organisées en 2019 des **réunions de « bulles »** sur les sujets suivants :

- « Progiciel de gestion ODOO - Démonstration », le 31/01 ;
- « Participation des usagers », les 20/05 et 7/11 ;
- « Balises CRéSaM », le 09/05 ;
- « Semaine de la santé mentale 2019 », le 14/05 ;
- « Deep Democracy », le 21/05 ;
- « Articulation CRéSaM/FéWaSSM », le 13/06 ;
- « Articulation équipe/CA », le 13/06 ;
- « Santé mentale en Wallonie – Vue d'ensemble », les 18/06 (chiffres utiles) et 26/06 (présentation de l'offre de soins) ;
- « Sondage sur l'action réalisée par le CRéSaM auprès des SSM depuis 2012 », les 3/10 et 5/11 ;
- « Rapport d'activités 2019 », le 07/11 ;
- « Jeunes en errance », le 05/12 ;
- « Préparation de la journée de bilan de fin d'année », le 05/12.

Dans la même perspective, le démarrage officiel d'un projet s'organise dans des réunions de « **cercles** » qui rassemblent le RP en charge du projet, la direction et les compétences spécifiques (méthodologiques notamment). L'organisation des cercles doit encore être affinée mais une 1^{ère} réunion de ce type a déjà été mise sur pied pour le lancement du projet « Participation des usagers » le 17/09.

Les **réunions d'équipe** traditionnelles restent d'actualité. Elles sont l'occasion de faire circuler l'information sur les nouveautés au sein de l'ASBL, dans le secteur et en santé mentale. Un temps est réservé au suivi des projets et aux nouvelles demandes adressées au CRéSaM. Un temps est en outre chaque fois prévu pour tout ce qui touche à l'organisation interne. Les réunions d'équipe font l'objet de PV envoyés par mail à chacun et disponibles dans les « archives communes » sur le serveur de l'ASBL. Elles se tiennent à un rythme de base bimensuel, hors vacances scolaires, compte tenu toutefois des contraintes et des besoins de l'équipe ou de l'ASBL. Elles s'organisent habituellement les mardis après-midi et sont programmées pour une durée de 2h30 maximum. En 2019, les réunions d'équipe générales ont été organisées les 08 et 22/01, 05 et 19/02, 12 et 26/03, 23/04, 07 et 21/05, 04 et 18/06, 20/08, 17/09, 01 et 15/10, 05 et 19/11 et 04/12.

Un important **chantier** a été consacré cette année en équipe à la **préparation du Plan d'Action 2020-2023**, en vue du renouvellement du mandat de CRSM. Il s'est appuyé sur le bilan du travail réalisé par le CRéSaM depuis 2012 et sur les perspectives qui en découlent compte tenu des attentes de l'Autorité régionale. Le travail a été réalisé entre fin avril et début septembre avec l'aide d'un opérateur externe, le STICS¹ (intervenante : Florence Kohnen). L'accent a notamment été mis sur les mesures d'impact des actions. Préparé et finalisé en concertation par Marie Lambert et Christiane Bontemps (réunions de coordination les 30/04, 19/06, 23/08 et 04/09), il s'est construit en articulation avec l'ensemble de l'équipe (réunions de concertation les 21 et 28/05, 04/06, 20/08 et lors du séminaire annuel d'été (voir ci-dessous)) sans oublier les allers-retours avec le Conseil d'Administration. Une réunion de travail sur la mise en œuvre du Plan d'action a en outre été organisée avec le secrétariat le 18/11.

Le **séminaire** annuel d'été (bilan et perspectives) s'est tenu les 24 et 25 juin, consacré cette année à la préparation du plan d'action 2020-2023 (voir ci-dessus). Un temps de travail a également été organisé avec le Président. Le séminaire a intégré comme chaque année un moment de détente (en 2019, le 25/06 PM). L'année se clôture systématiquement avec un **temps d'arrêt en fin d'année**, programmé en 2019 le 17/12. Il a débuté avec le test d'un nouvel outil, *Mentimeter*, qui a permis de passer en revue l'ensemble des projets de façon ludique sous forme de quizz.

Un travail spécifique a en outre débuté au sein de l'équipe pour affiner la mise en conformité de l'ASBL avec le **RGPD** : 1^{er} contact avec une stagiaire prête à soutenir l'équipe dans cette tâche le 30/10.

¹ STICS : Service pour la Transformation, l'Innovation et le Changement Social - <https://www.stics.be/>

Des **rendez-vous** sont prévus **avec la direction** aux différentes étapes des projets ou selon les nécessités du travail : 34 RDV de ce type ont été programmés « officiellement » en 2019, mais la plupart des échanges se font sans rendez-vous qu'il s'agisse de questions administratives, organisationnelles ou liées aux projets en cours, notamment 4x sur les Reintegration Awards, 4x sur le projet « Faire lien et Prendre soin », 6x sur les projets Exil, 3x sur le mémorandum, 11x sur le projet « Semaine de la santé mentale », 4x sur le projet « Médias », 1 x sur l'étude réalisée pour le KCE, 1x sur le GT RW portant sur le RPM, 3x pour l'analyse des PSSM .

Des « **réunions seniors** » réunissant la direction et 2 « anciens RP » (Marie Lambert et Pascal Minotte), testées occasionnellement les années antérieures se sont organisées de façon plus régulière en 2019 pour soutenir un travail stratégique sur les orientations générales de l'ASBL, parfois sur une question plus spécifique. Elles se sont tenues les 08 et 22/01, 25/02 (mise en place du nouveau Conseil scientifique – voir p. 36), 28/03, 06/05, 13/06, 24/09 (candidature pour le projet ONE – voir fiche projet p. 39).

Pas de **formation** spécifique en équipe en 2019. Les membres de l'équipe ont cependant, comme chaque année, eu la possibilité de (et ont été encouragés à) **rencontrer d'autres partenaires** ou **participer** - voire **contribuer** - **à des activités extérieures** compte tenu de leurs disponibilités, des budgets et de l'utilité pour les projets en cours ou en perspective.

Il en va ainsi de la participation des RP aux activités liées aux thématiques qu'ils prennent en charge. Celles-ci sont répertoriées dans les fiches-projets ad hoc du présent rapport d'activités. Elles peuvent aussi concerner l'ASBL, ses membres et la santé mentale en général et sont, dans ce cas, assurées par la direction et/ou par les collègues selon disponibilité et/ou intérêt. Les activités suivantes ont été menées dans ce cadre général :

- Participation au séminaire UNamur « Injustices épistémiques : comment les comprendre, comment les réduire ? » - Namur – 08/02/19 - J. Delbascourt et S. François ;
- Participations ponctuelles au salon « Soins et Santé » – Namur – 07-08/02/2019 – C. Bontemps ;
- Participation au colloque « La psychothérapie basée sur les données probantes : Les défis pour une pratique clinique qui rencontre les attentes des patients » - UCLouvain, Institut de recherche en sciences psychologiques - Louvain-la-Neuve – 15/02/19 - S. François ;
- Participation à la journée d'étude "Communiquer autrement à propos des troubles psychiques dans un contexte de soins" organisée par le Fonds Julie Renson et le Fonds Reine Fabiola de la FRB – Bruxelles – 21/02/19 - C. Bontemps et A. Crucifix ;
- Intervention et participation au Colloque organisé par l'ASBL Similes Wallonie et l'ASBL Psytoyens - 33"Regards croisés sur l'évolution des pratiques participatives" - Namur – 26/02/19 - C. Bontemps et J. Delbascourt ;
- Participation au colloque de l'APPPsy « Secret professionnel, secret de Polichinelle ? Patients, psychologues, professionnels de la santé mentale en état d'urgence » - Bruxelles – 24/03/19 – C. Bontemps ;
- Participation et intervention au colloque « La santé mentale à la porte des urgences » - PFNCSM – Namur – 04/04/19 - J. Delbascourt et M. Lambert ;
- Intervention à la soirée de rencontre « Métiers » pour étudiants en santé publique - Faculté de santé publique - UCLouvain - Woluwe Saint-Lambert – 24/04/19 - M. Lambert ;
- Participation à la journée d'étude « Accompagnement social et distance professionnelle » - AMA - Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris - Namur – 13/05/19 - J. Delbascourt ;
- Participation au colloque des 40 ans du SSM « La Pioche » : « Le soin aujourd'hui... le soin demain... » - Charleroi – 06/06/2019 – S. François et C. Bontemps ;
- Participation à la représentation théâtrale dans le cadre du jardin collectif de Bièvre - SSM de Beauraing - Bièvre - 21/10/19 - M. Lambert ;
- Participation au Séminaire « Construire des indicateurs d'évaluation - démarches inductives et participatives » - Apes-ULiège - Havré – 05/11/19 - A. Vanderlinden ;
- Inauguration de ESPRist, Centre d'appui au sein de l'ULiège, au service de la société, autour des questions d'Émancipation sociale, de Santé des Populations et de Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition (réunissant les services suivants : l'APES, le CERES et le PANEL Démographie familiale) – Liège – 03/12/2019 – C. Bontemps ;

- Intervention et participation au Colloque de la LBFSM : « Gouverner le soin, Soigner à contrecourant. De la contradiction à la réalisation » - Bruxelles – 09/12/19 – A. Vanderlinden et C. Bontemps ;
- Participation et intervention à la journée d'études « Entre première et dernière ligne, quel(s) accueil(s) en Service de Santé Mentale ? » - FéWaSSM - Namur – 10/12/19 - C. Bontemps, J. Delbascourt, R. Laguesse, M. Lambert et M. Résibois.

Dans ce cadre de formation et dans la continuité du travail réalisé avec Deep Co, la direction a participé à 2 séminaires organisés par Competentia²: l'un sur la réalisation d'un organigramme (28/05 à Charleroi) et l'autre sur la motivation (17/06 à Namur).

Le Conseil d'administration

Le travail de l'équipe s'appuie, alimente et est alimenté par le Conseil d'administration (CA).

Le CA est issu de L'**Assemblée générale** (AG) composée comme suit :

Catégorie « Services de santé mentale (SSM) »

- Fédération Wallonne des SSM - FéWaSSM

Catégorie « Usagers et familles »

- Psytoyens
- Similes
- LUSS - Ligue des Usagers des Services de Santé

Catégorie « Plates-formes de concertation (en santé mentale) » (PFRCSM)

- PFRCSM du Brabant wallon
- PFRCSM des régions de Charleroi et du Centre
- PFRCSM liégeoise
- PFRCSM luxembourgeoise
- PFRCSM namuroise
- PFRCSM picarde

Catégorie d'ouverture

- Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques - FSPST
- Fédération wallonne des Institutions spécialisées en Toxicomanie - FÉDITO
- Groupement des IMP140
- Ligue Nationale pour personnes Handicapées et services spécialisés - LNH
- Ligue Wallonne pour la Santé Mentale - LWSM
- SANTHEA - Association professionnelle et patronale des établissements et des services de soins non-lucratifs, du secteur privé non-confessionnel et du secteur public en Wallonie et à Bruxelles
- UNESSA - Organisation patronale qui fédère des structures travaillant dans tous les domaines du secteur des soins de santé sur le territoire wallon
- WALLCURA – Fédération du secteur privé associatif des établissements de soins en Wallonie

L'Assemblée générale s'est tenue semestriellement les 03/06 et 02/12.

Chaque AG, outre la partie administrative officielle (PV, comptes et budgets, élections, rapport d'activités, etc.), est l'occasion d'approfondir une ou plusieurs questions d'actualité ou projets au travail, et ce en présence des membres de l'équipe concernés par le sujet à l'ordre du jour, soit, en 2019 :

- en juin : Priorités à soutenir auprès des futurs interlocuteurs politiques (A. Vanderlinden) ;
- en décembre : Suivi du mémorandum (A. Vanderlinden) et thème fédérateur pour la SSAM (J. Delbascourt).

L'équipe et les membres sont chaleureusement invités à alimenter ces échanges.

Le CRéSaM interagit en outre régulièrement avec ses membres.

A pointer entre autres :

- Participation et contribution au colloque organisé par Similes et Psytoyens sur la participation des usagers et des proches : colloque le 26/02/19 et dernière réunion préparatoire le 14/01/19 ;

² <https://www.competentia.be/>

- Rencontre avec une association d'usagers membre de Psytoyens sur un projet de recherche : 17/10 ;
- Réunion de concertation CRéSaM/FéWaSSM (S. François, M. Lambert et C. Bontemps – 27/06/19), Participation (plusieurs membres de l'équipe) et contribution (C. Bontemps) à la 1^{ère} JE de la FéWaSSM le 10/12/19 et Participation à la Commission administrative de la FéWaSSM (Marie Lambert – 19/11) ;
- Rencontre entre directions LUSS et CRéSaM – 02/12/19.

Le **Conseil d'Administration**, comme c'est le cas tous les 2 ans, a été renouvelé pour moitié lors d'élections qui se sont tenues lors de l'AG de décembre, les administrateurs sortants ayant la possibilité de renouveler leur mandat. Au 31/12/2019, il se compose comme suit :

Catégorie « Services de santé mentale (SSM) »

- Terry FERRIERE (FéWaSSM)
- Dr Isabelle SCHONNE (FéWaSSM)
- Benoît VANTICHELEN (FéWaSSM), Vice-Président

Catégorie « Usagers et familles »

- Daniel MULIER (Psytoyens)
- Patricia DE COUNE (Similes)

Catégorie « Plates-formes de concertation (en santé mentale) »

- Pierre-René GLIBERT (PFRCSM Charleroi-Centre)
- Francis PITZ (PFRCSM namuroise), Trésorier

Catégorie d'ouverture

- Marc DEMESMAECKER (UNESSA)
- Stéfan LUISETTO (Ligue Wallonne pour la Santé Mentale - LWSM)
- Michel THITEUX (Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques - FSPST)
- Thierry LOTTIN (Fédération wallonne des Institutions spécialisées en Toxicomanie - FÉDITO), Secrétaire
- Luc FOUARGE, (Groupement des IMP 140), Président
- Marc XHROUET (Santhéa)

Le CA se réunit une fois par mois (sauf périodes de vacances scolaires et mois d'AG), habituellement le 1^{er} lundi du mois, soit, en 2019, les 07/01, 04/02, 04/03, 01/04, 06/05, 02/09 et 04/11.

Un **Bureau** qui réunit Président, Vice-Président, Trésorier et Secrétaire, s'organise selon les besoins. En 2019, il s'est réuni les 09/04 et 05/11.

Des temps de rencontres et d'échanges **Direction/Président** (en live ou par téléphone) sont organisés régulièrement (au moins une fois par mois pour préparer le CA, avec un temps de débriefing après chaque CA). Un RDV est en outre programmé annuellement, le 02/12 en 2019.

A la demande, des **rencontres ponctuelles** sont aussi organisées avec certains **administrateurs** :

- J. Dewaegenaere, administrateur représentant la LWSM en début d'année, le 22/01 sur le concept de santé mentale, administrateur hélas décédé en avril, auquel le CA et l'équipe ont rendu hommage ;
- T. Lottin, secrétaire de l'ASBL, le 14/08/19 sur les notes des séances ;
- M. Xhrouet, administrateur, échange sur les perspectives CRéSaM (avant relai du mandat Santhéa à un autre représentant de l'association), le 20/11.

En 2019, le CA a continué à inviter à plusieurs reprises les membres de **l'équipe** à présenter leurs projets, ceci afin de mieux connaître les travailleurs de l'ASBL et les projets qui y sont menés et de permettre aux membres de l'équipe de mieux situer les administrateurs et les orientations du CA. Un moment d'échange plus informel a également été organisé en début d'année le 07/01 autour d'un verre de l'amitié pour l'échange des vœux.

Le Conseil scientifique

Après avoir travaillé sur les besoins d'accompagnement scientifique du CRéSaM, Seniors et direction ont abouti à une proposition basée sur une double approche : un Conseil scientifique permanent et un recours à des experts thématiques par projet. Le Conseil scientifique a été complètement renouvelé dans cette perspective. La mise sur pied et la coordination du Conseil a été confiée à Pascal Minotte (Voir 36).

Il se compose aujourd'hui comme suit :

Nom	Prénom	Discipline principale	Affiliation principale	Département
Berrewaerts	Joëlle	Psychologie	UNamur	Département de psychologie et centre Handicap et Santé (ASBL ARAPH)
Closon	Marie-Christine	Economie de la santé	UCLouvain	Faculté de santé publique
Desseilles	Martin	Psychiatrie	UNamur	Département de psychologie
Fierens	Jacques	Droit	UNamur	Faculté de droit
Gaugue	Justine	Psychologie	UMons	Service de Psychologie Clinique de l'Enfant et de l'Adolescent
Genard	Jean-Louis	Sociologie	ULB	Département des Sciences sociales et Sciences du travail
Glowacz	Fabienne	Psychologie	ULiège	Service de psychologie clinique de la délinquance
Levêque	Alain	Santé Publique	ULB	École de santé publique, Centre de recherche en épidémiologie, biostatistique et recherche clinique
Malchair	Alain	Psychiatrie	ULiège	Département des sciences cliniques / Psychiatrie infanto-juvénile
Marquis	Nicolas	Sociologie	USL-B	Centre d'anthropologie, sociologie, psychologie – études et recherches (CASPER – USLB)
Matot	Jean-Paul	Psychiatrie	ULB	Faculté de médecine
Schonne	Isabelle	Psychiatrie	CHR Mons-Hainaut	Membre du CA du CRéSaM
Thunus	Sophie	Santé Publique	UCLouvain	Faculté de santé publique, Institut de recherche santé et société
Vandoorne	Chantal	Santé Publique	ULiège	Care ESPRist (APES-CERES-PANEL) - https://www.esprist.uliege.be/cms/c_5257802/fr/esprist

Les services externes

La **comptabilité** de l'ASBL est suivie à l'interne avec l'aide du secrétariat (Séverine Dupont) en partenariat avec un prestataire externe (Bureau d'Expertise Comptable Demossenau scrl) ; le travail étant contrôlé par un Commissaire aux comptes (MAILLARD, DETHIER & CO Soc. Civ. SPRL Réviseurs d'entreprises).

La comptable participe au CA de mai et le Commissaire aux comptes à l'AG de juin.

Le suivi de la comptabilité s'est organisé comme suit :

- Journées et temps de travail avec la comptable : les 04 et 06/02, les 13 et 29/03 et le 02/04 sur les comptes 2018 ainsi que le 06/08 sur la situation du 1^{er} semestre 2019 ;
- Contrôle assuré par le bureau du réviseur le 12/04. Une analyse des procédures internes a en outre été réalisée les 30/01 et 19/09/19 ;
- Journée de travail « gestion » (secrétariat/direction) le 25/02.

Le suivi quotidien des comptes et budgets bénéficie de l'aide précieuse du trésorier via des échanges réguliers (avant chaque CA et AG) et des réunions de travail direction/trésorier. En 2019, celles-ci se sont tenues les 01/04 et 30/10.

Le système de comptabilité analytique mis en place est opérationnel tant au niveau des comptes qu'au niveau des budgets. Il donne une bonne vue d'ensemble de la situation.

Le **secrétariat social** est assuré par la « Boutique de gestion », via une plateforme en ligne, sur base d'échanges téléphoniques ou mails très réguliers. Une réunion a eu lieu « en live » le 11/03 en vue de clarifier et fluidifier certaines procédures. Le travail est préparé à l'interne par le secrétariat (Séverine Dupont) qui effectue l'encodage des prestations et vérifie régulièrement les congés, en concertation avec la direction. En fin d'année, une réunion de travail interne porte sur le solde des congés encore à épuiser (22/11 en 2019).

La **maintenance informatique** est assurée, sur base d'un contrat, par la SCRL Dam'net, située à Namur. Elle effectue le suivi du parc informatique de l'ASBL: maintenance et réponses aux demandes ponctuelles. A l'interne, c'est Maxime Sprumont qui est la personne ressource et assure le relai avec l'opérateur externe si besoin.

Un RDV a été programmé, à leur demande, avec les responsables de la SCRL Dam'net le 25/04/19 pour présenter l'évolution de leur société et faire le point sur les attentes et les besoins du CRéSaM. Le CRéSaM a en outre répondu à une de leur invitation le 21/11 (Présentation de la société et de l'équipe).

Le **service médical** (Liantis) assure une visite annuelle (22/07 en 2019) et son rapport permet d'alimenter le plan d'action pour la sécurité et le bien-être au travail. Le Conseiller en prévention au sein de l'équipe est Renaud Laguesse (concertation interne avec la direction le 22/11). Un rapport d'activité annuel est rédigé à destination du SPF Emploi et Concertation sociale.

L'articulation entre Centres de référence généraliste et spécifique

Les deux équipes (CRéPS et CRéSaM) se connaissent et les informations circulent de part et d'autre mais les rencontres régulières entre centres de référence ont été mises entre parenthèses avec la procédure de ré-agrément du CRéPS. Elles doivent encore s'organiser.

C. Bontemps participe aux réunions du Comité de pilotage (en 2019 : 11/02).

Le Comité de pilotage

Le Comité de pilotage du CRéSaM se compose comme suit :

Pour le centre de référence :

- M. Marc Xhrouet
- M. Marc Demesmaecker
- Mme Terry Ferrière
- M. Thierry Lottin
- M. Daniel Mulier

Pour les Pouvoirs organisateurs de SSM :

- M. Geoffrey Blaffart
- Mme Isabelle Linkens

Pour les travailleurs de SSM :

- Fonction psychologique : M. Patrick Godfrin
- Fonction sociale : Mme Christine de Moreau d'Andoy
- Fonction d'accueil : Mme Tiziana Lozzi
- Pour la fonction psychiatrique : M. Benoît Gillain (Suppléant : M. Thierry Lebrun)

Pour les plates-formes de concertation en santé mentale :

- M. Pierre-René Gilbert

Les **4 membres désignés par le Gouvernement wallon** sont les suivants :

- Cabinet de la Ministre de la Santé : Mme Isabelle Demaret
- CWASS : Mme Véronique Bauffe
- Deux membres de l'AViQ désignés par l'AViQ

Il s'est réuni 1 fois en 2019, le 01/04/2019, avant la fin de la législature et la désignation d'un nouveau mandat de centre de référence et, par conséquent, d'un nouveau Comité de pilotage.

Il a approuvé le travail réalisé par le CRéSaM tout en insistant sur l'intérêt de veiller à l'impact (et aux mesures d'impact) des actions réalisées, à l'articulation entre les différentes organes faitiers en santé

mentale en Wallonie (Plates-formes de concertation, fédérations, etc.) ainsi qu'à la répartition des financements entre missions de base et projets spécifiques.

L'interaction avec l'Autorité régionale

Le travail du CRéSaM s'organise en interaction avec l'Autorité régionale, dans différents cadres :

- Le Comité de pilotage (voir ci-dessus) ;
- L'organisation de « Comités d'Accompagnement » du CRéSaM : 24/01, 07/05 et 03/09 avec la participation des 2 équipes (DSM/AViQ et CRéSaM) ;
- Les échanges autour de projets spécifiques :
 - Projet « Synergie Carolo » - Présentation du projet à l'AViQ (14/01) et au Cabinet (26/02) > Voir projet p. 25 ;
 - Exil – Présentation des projets §2 en cours et des rapports réalisés – 05/02 > Voir projet pp.45-55 ;
 - Supervision des TMS ONE – 1^{er} contact S. VilainXIII le 06/03 > Voir projet p. 29 ;
 - UPTIC – 27/03/19 (CAcc) > Voir projet p. 56 ;
 - Semaine de la santé mentale – 10/09/19 (CAcc) > Voir projet p. 72 ;
 - Analyse des données épidémiologie SSM – réunion de travail A. Billiet (OWS) – 7/11 ;
- Des échanges ponctuels ou réponses à des demandes de l'AR :
 - Quelle possibilité d'accompagnement des Roms en SSM ? – P. Vaneste – 22/03 ;
 - Relai d'une demande d'appui d'un service spécialisé – C. Buret - 04/04 ;
 - Relai d'une demande de personnes-ressources pour un colloque organisé par un CPAS – 27/06 ;
 - Appel à candidature CRSM 2020-2023 - J. Zourane - 21/08 ;
 - Evaluation du PADE (Plan d'Action Droits de l'Enfant) ? – V. Prignon (SPW Cohésion sociale) – 4/11 ;
 - Gestion des veilles en RW ? - C. Devière, gestionnaire de veille informationnelle et stratégique au SPW – 18/12 ;
- La rencontre avec le Cabinet de la nouvelle Ministre (C. Morreale) de la Santé en Wallonie : F. Leclercq – 16/12 ;
- La participation du CRéSaM aux réunions organisées par le Cabinet et/ou l'Administration :
 - Le GT sur la révision du décret SSM > Voir projet p.24 ;
 - Les réunions du CWASS sur le RPM > Voir projet p.28 ;
 - Le projet de cadastre : réunion 18/09 ;
- Échanges mails et téléphoniques réguliers avec l'AViQ et/ou le Cabinet chaque fois que l'évolution d'un projet le demande ;
- La participation de l'Autorité régionale aux manifestations organisées par le CRéSaM.

L'interaction avec les instances fédérales

Vu le financement de l'ASBL, cette interaction reste limitée.

En 2019, il s'est agi principalement d'échanges réguliers avec le KCE :

- Clôture de l'étude sur « l'offre de soins en santé mentale pour adultes » (voir p. 58), et les interactions avec le SPF Santé publique nécessairement liées à ce projet – Bruxelles – M. Lambert, R. Laguesse et C. Bontemps ;
- Echange skype sur l'étude en préparation concernant « santé mentale et problèmes somatiques » (L. Kohn) – 03/12/19 – C. Bontemps.

Partenariats

Outre les échanges réguliers avec ses membres, le CRéSaM interagit avec d'autres organisations actives en SM. Il s'agit de travailler en bonne complémentarité, d'offrir une aide et/ou de s'appuyer sur le travail de partenaires :

- **Fondation Roi Baudouin**³ :
 - Projet Média et santé mentale (Séminaire le 21/02 + suivi du projet) – A. Crucifix et C. Bontemps > voir p. 79 ;
 - Échanges SM (souffrance des soignants, réseaux, etc.) les 12/08 et 23/09 – C. Bontemps ;
 - Participation au Comité d'avis des Fonds Julie Renson et Reine Fabiola pour la santé mentale qui agissent de manière concertée au sein et avec la Fondation Roi Baudouin pour développer leurs actions autour de la thématique de la santé mentale – 1ers contacts C. Bontemps le 23/10 > désignation de A. Vanderlinden – 1^{ère} réunion le 09/12 ;
- **FARES**⁴ sur le tabagisme en psychiatrie – RDV le 18/03 – C. Bontemps ;
- **FLCPF**⁵ sur le projet relatif aux violences conjugales et sexuelles : RDV le 13/08 et suivi – C. Bontemps ;
- **AIGS et Article 23** : Participation au Comité de pilotage du projet « Activation » - 8/11 – Herstal – C. Bontemps ;
- **VVGG** (Steunpunt Gestelijke Gezondheid depuis courant 2019) : échanges téléphoniques réguliers, notamment avec Rik Van Nuffel – C. Bontemps + M. Lambert/R. Laguesse dans le cadre de la clôture de la Recherche KCE (voir p. 58) + avec A. Vanderlinden : échanges/RDV réguliers dans la cadre du Plaidoyer (voir p. 32) ;
- **LBFSM** (LBSM depuis courant 2019) : échanges entre directions 22/11 et participation au colloque LBSM – 09/12 – C. Bontemps et A. Vanderlinden + échanges/RDV réguliers dans la cadre du Plaidoyer (voir p. 32).

³ <https://www.kbs-frb.be/fr>

⁴ <https://www.fares.be/>

⁵ <https://www.planningfamilial.net/>

RÉALISATIONS 2019

Les réalisations sont présentées en fonction des objectifs généraux (p. 7) qu'elles alimentent.

Objectif général 1

Appuyer et soutenir les services de santé mentale et les acteurs de santé mentale en Wallonie

Pour atteindre cet objectif général, 3 objectifs opérationnels ont été définis, visant :

- Les SSM ;
- Les acteurs de santé mentale ;
- Les réseaux (et les SSM au sein des réseaux).

Compte tenu des orientations redéfinies avec le Comité de pilotage, l'appui s'est focalisé sur les SSM (OO1.1.)

Objectif opérationnel 1.1.

Poursuivre l'appui aux SSM dans la mise en œuvre du décret et dans la réponse aux besoins de leur population

Introduction

Dans le Plan d'Action 2016-2019, 3 niveaux de travail ont été déterminés :

- ⇒ Poursuite des projets menés par le Centre de référence de 2012 à 2015 ;
- ⇒ Analyse de toute nouvelle demande d'appui et organisation d'une réponse appropriée ;
- ⇒ Appui dans la mise en œuvre du RASH (Rapport d'Activités Simplifié et Harmonisé).

Depuis 2016, ils ont évolué.

Concrètement

- La plupart des projets entrepris lors du 1^{er} mandat de Centre de référence ont été clôturés en 2016 mais le CRéSaM reste attentif à plusieurs thématiques, notamment : Direction administrative, Personnes Âgées (ISPA), Collecte des données épidémiologiques ;
- Le CRéSaM a continué à être sollicité par les SSM, même si cela s'est fait de façon plus limitée dans la mesure où les SSM ont à présent bien intégré les orientations du décret 2009 ;
- Des demandes spécifiques d'appui individualisé ont été adressées au CRéSaM et rencontrées par l'équipe ;
- L'appui aux SSM de Charleroi, développé en début de mandat, pour une meilleure articulation entre SSM couvrant un même territoire (Synergie Carolo) s'est poursuivi ;
- De nouveaux chantiers se sont encore ouverts en 2019 : Évaluation, Familles et proches d'usagers, Supervision des TMS ONE notamment ;
- Le CRéSaM a suivi les travaux entamés sur la révision du décret SSM ;
- L'appui dans la mise en œuvre du RASH a été organisée par l'AViQ, cet objectif n'est donc plus d'actualité. Le CRéSaM a toutefois suivi la mise en place expérimentale dans certains SSM du logiciel Topaz destiné à faciliter l'encodage des données des SSM tout en leur proposant des interfaces utiles dans la gestion de leur service.

Tous ces projets sont développés ci-après.

Le CRéSaM a en outre souhaité, pour la fin de son 2^{ème} mandat de CRSM, se pencher sur la façon dont les SSM évaluent l'appui qui leur est destiné, et ce de façon à orienter adéquatement la suite de cette mission.

Public

L'ensemble des SSM wallons

Échéance

Objectif poursuivi en permanence tout au long du mandat 2016-2019

Ressources

Ce travail s'organise en concertation avec la DSM/AViQ vers laquelle sont relayées (ou vérifiées) les questions des SSM et à laquelle sont présentés les résultats des travaux réalisés (Voir Articulation AR, p. 17). De la même façon, ce travail s'envisage également en toute transparence et complémentarité avec la FéWaSSM à laquelle sont relayées les questions des SSM, notamment administratives. La FéWaSSM de son côté, n'hésite pas à interpeller le CRéSaM pour traiter de questions précises, telles celle de l'évaluation clinique. La FéWaSSM organisant la plupart de ses réunions au CRéSaM, les échanges sont réguliers et facilités (Voir articulation FéWaSSM/CRéSaM p. 14).

Moyens

Le CRéSaM met à minima 0,2 ETP de responsable de projets pour cette mission d'appui aux SSM.

En 2019, ce travail s'est développé davantage et les différents projets d'appui consacrés aux SSM correspondent au travail d'au moins 1 ETP.

Le travail a été assuré essentiellement par Marie Lambert, Renaud Laguesse, Sarah François et Christiane Bontemps.

1.1.1. Appui aux SSM dans la mise en œuvre du décret et autres demandes d'appuis individualisés

Coordination

Marie Lambert

Contexte

Depuis sa reconnaissance comme Centre de référence, dans le cadre du Code wallon de l'action sociale et de la santé relatif aux services de santé mentale et aux centres de référence en santé mentale, le CRéSaM a développé diverses modalités d'appui aux SSM. Cet appui se poursuit dans la continuité depuis 2012.

Objectif

Aider les SSM à remplir leurs missions à destination de leurs usagers

Public cible

SSM wallons

Ressources

- Responsables de projets et direction, selon les besoins ;
- AViQ et FéWaSSM selon la nature des demandes (Relais des et/ou vérification des réponses aux demandes des SSM).

Réalisations 2019

- Appuis individuels sur site dans 2 SSM pour la mise à jour du PSSM (+ une demande à confirmer):
 - Rencontre préalable avec un DA (Direction Administrative) le 03/10 ;
 - Rencontre avec les équipes respectivement les 19/09 et 05/11 ;
- Appui individuel à un SSM pour l'élaboration d'un projet d'équipe :
 - 24/10 : rencontre DA, psychiatre, AS ;
- Appui individuel à un SSM pour une réflexion sur la fonction de liaison :
 - 27/08 : rencontre avec la DA ;
- Appui au recrutement d'une DA en SSM : 16/10 – 12,18 et 26/11 ;
- Demandes ponctuelles :
34 réponses à 34 demandes d'appui ponctuel, issues de 20 SSM différents. Ces demandes sont traitées par mail ou par téléphone. Elles portent sur différents thèmes : administratif (4), décret (3), fonction de liaison (2), fonction logopédique (2), fonction d'assistant en psychologie (2), informations (2), documentation (2), offre d'emploi (2), intervention dans un colloque (2), RASH, données épidémiologique, psys privés, PSSM, satisfaction des usagers, secrétariat, recrutement SSM, identité SSM, COPIL, direction thérapeutique, club thérapeutique, sécurité en SSM, fonctionnement d'équipe, direction administrative ;
- Une demande de la FéWaSSM sur l'évaluation (voir fiche Appui évaluation p. 27).

Evaluation

Globalement, le nombre de demandes d'appui est semblable à celui de 2018.

L'impact des réponses apportées aux demandes d'appui sera évalué notamment via une enquête auprès de tous les travailleurs de l'ensemble des SSM début 2020.

Perspectives 2020

La mission d'appui du CRéSaM vis-à-vis des SSM se poursuivra dans la continuité dans le cadre du plan d'action 2020-2023. Sur base du travail réalisé tout au long de ce mandat, un focus sera mis sur deux projets spécifiques, un relatif à la participation des usagers en SSM, l'autre à l'évaluation.

Les demandes d'appui continuent à affluer au CRéSaM. Le sondage prévu début 2020 permettra de se faire une idée plus précise de l'impact de cette mission d'appui sur les SSM.

1.1.2. Appui à la fonction de direction administrative

Coordination

Marie Lambert et Christiane Bontemps

Contexte

Le CRéSaM a été sollicité en 2014 par un groupe de travail regroupant, au sein de l'APOSSM, des directeurs administratifs de SSM afin de proposer un appui à la fonction de direction administrative. Un module de formation a été mis en place en 2015, renouvelé deux fois (3 modules au total) et suivi de séances d'intervisions, supervisées ou non selon les groupes (2 groupes avec superviseur, 1 sans superviseur). Actuellement, seul le 1^{er} groupe continue à se réunir, après supervision (sans superviseur).

Objectif

Apporter un appui aux directeurs administratifs de SSM dans l'exercice de leur fonction

Public cible

Directions administratives de SSM

Ressources

Responsable de projets et direction CRéSaM pour la coordination

Réalisations 2019

- 18/01 – 17/05 – 20/09 : poursuite des séances d'intervisions sans superviseur pour le groupe 1 ;
- 19/11 : participation à la Commission administrative et financière (CAF) de la FéWaSSM afin de faire le point sur les besoins d'appui à la fonction de direction administrative.

Evaluation

Groupe 1 : les participants apprécient ces moments d'intervisions entre pairs qui leur permettent en toute confidentialité de prendre du recul et d'échanger des outils et « trucs et ficelles » pour habiter et asseoir au mieux leur fonction.

Le nombre de participants diminue en fonction des départs à la retraite de plusieurs d'entre eux.

Perspectives 2020

La rencontre avec la CAF a permis d'entendre les besoins en termes d'appui à la fonction de direction administrative. Il s'agira :

- De proposer fin 2020 un nouveau module de formation à la gestion d'équipe pour ceux qui n'y ont pas encore eu accès ;
- D'organiser un ou plusieurs groupes d'intervisions ouvert(s) à toutes et tous ;
- D'organiser à partir de 2021 des journées / matinées thématiques, à construire sur base des éléments issus des interventions.

L'appui à la fonction de direction administrative reste important, aussi bien dans la continuité pour celles et ceux qui ont participé aux formations et qui poursuivent les interventions, que pour les nouvelles personnes récemment désignées à cette fonction qui n'ont pas encore pu bénéficier de cet apport formatif, ou encore pour tous ceux qui souhaitent avoir des moments d'échanges entre pairs.

1.1.3. Groupe de travail ISPA (Initiatives spécifiques « Personnes âgées »)

Coordination

Renaud Laguesse

Contexte

Dans le cadre de sa mission d'appui, le CRéSaM soutient la concertation des ISPA (Initiative Spécifique Personnes Agées). La concertation prend la forme de rencontres en groupe restreint afin de préparer une journée de travail annuelle concernant l'ensemble des travailleurs dans les ISPA.

Objectifs

- Synthétiser les bonnes pratiques de travail avec les personnes âgées en IS de SSM de manière à pouvoir les diffuser vers les services n'ayant pas pour habitude de travailler avec ce public et améliorer la prise en charge des aînés en SSM ;
- Soutenir la concertation des ISPA et maintenir et accentuer leur interconnaissance ;
- Réfléchir à la place et au positionnement des ISPA dans le futur (notamment dans un contexte de réforme).

Public cible

Les professionnels en lien avec les personnes âgées mais aussi les autres acteurs afin de favoriser l'inclusion de la prise en charge des adultes âgés au sein de structures généralistes.

Ressources

Direction CRéSaM et équipes des ISPA

Réalisations 2019

- Préparation d'une journée de rencontre via un groupe restreint sur base des conclusions et pistes dégagées lors de la journée 2018 (05/06) ;
- Journée de travail regroupant les ISPA sur le thème de la fin de vie avec intervention d'un invité extérieur (ressource : association pour le droit de mourir dans la dignité, ADMD) pour parler du cadre législatif de la fin de vie et répondre aux questions des travailleurs des ISPA concernant leur public spécifique. Cette journée est reportée au 20 février 2020 en raison d'un agenda chargé et du temps de travail disponible au sein des ISPA.

Evaluation

Suite au report de la journée, aucune évaluation du projet n'a été menée en 2019.

Perspectives 2020

La journée 2019 reportée se tiendra le 20 février 2020. Une deuxième journée sera programmée pour la fin de l'année sur un thème à définir. Des réunions supplémentaires ne sont pas à exclure en raison de la réforme actuellement préparée par le SPF santé.

Le CRéSaM rend possible la concertation des ISPA et l'établissement d'une journée de travail thématique entre des acteurs géographiquement éloignés. Les ISPA sont demandeuses de telles rencontres.

1.1.4. Révision du décret

Coordination

Christiane Bontemps avec l'aide de Marie Lambert

Contexte

La Ministre wallonne de l'Action sociale et de la Santé a lancé en 2018 une procédure de révision du décret relatif aux SSM et aux CRSM. Dans ce cadre, le CRéSaM a été sollicité, avec d'autres partenaires, à participer aux concertations organisées par le Cabinet

Objectif

Donner un avis sur les propositions de révision du décret sur base des questions des SSM et de l'appui qu'ils ont sollicité dans la mise en œuvre du décret actuellement en vigueur

Public cible

Cabinet de la Ministre wallonne de l'Action sociale et de la Santé, SSM wallons, CRSM

Ressources

Conseil d'Administration, direction et responsables de projets du CRéSaM

Réalisations 2019

Le CRéSaM s'est tenu informé de l'évolution des textes et propositions qui ont ensuite été étudiées en équipe et avec le CA. Un retour a été fait au Cabinet le 01/02.

Toutes les réunions programmées par le Cabinet en 2019 sur les propositions de révisions du décret et de l'arrêté d'exécution (18/01-23/01-28/01-06/03-14/03-19/03-29/03) ont toutefois été annulées, dans l'attente d'une version suffisamment aboutie et validée par le Cabinet pour être soumise à la concertation.

Le CRéSaM a participé à une réunion des Directeurs thérapeutiques, organisée par la FéWaSSM le 22/03.

Evaluation

Le CRéSaM a suivi de près les perspectives de révision du décret afin de mieux situer les impulsions données aux SSM par l'Autorité régionale et d'y ajuster son appui. Cette révision n'a cependant pu aboutir avant les élections et le travail devra être repris lors de la prochaine législature.

Perspectives

A définir en fonction des intentions de la nouvelle Ministre de la santé.

Plusieurs projets (Participation des usagers, évaluation, etc.) ont déjà été préparés dans les perspectives qui se dessinent pour le futur des SSM.

Le travail réalisé sur la révision des textes décrets avec les SSM et l'Autorité régionale (Cabinet et Administration) permet de situer le décalage entre les ambitions pour le secteur et les réalités de terrain tant sur le plan des moyens que des orientations. Le CRéSaM rencontre ses missions en soutenant les SSM dans l'évolution de leurs pratiques tout en attirant l'attention des autorités et des partenaires sur le champ des possibles.

1.1.5. Appui « Synergie Carolo »

Coordination

Laguesse Renaud avec l'appui de Marie Lambert

Contexte

Les directeurs administratifs (DA) des 7 SSM de l'agglomération de Charleroi ont introduit une demande de subvention facultative auprès de l'AR, avec pour objectif de renforcer l'articulation de leurs missions, activités et pratiques. La demande a été relayée vers le CRéSaM, dans le cadre de sa mission d'appui.

Objectifs

Soutenir les SSM de Charleroi pour (1) améliorer l'articulation entre SSM de la région et (2) créer des synergies entre eux dans le respect de leurs spécificités, avec pour finalité d'apporter une meilleure réponse sur leur territoire.

Durant la troisième année de cet appui, le CRéSaM a apporté son soutien à l'analyse du contenu de la journée réalisée en 2018 pour dégager les priorités à mettre en place par les équipes. Ce travail a donné lieu à la création de différents groupes dont le but est d'établir des plans d'action sur 4 thématiques.

Public cible

Les équipes des SSM Carolo et le public de ces services

Ressources

- Ressources internes au CRéSaM : RP et direction (Demande de financement pour un temps de RP non rencontrée par le Cabinet) ;
- Les équipes et les directions des services.

Réalisations 2019

Poursuite de l'accompagnement : en 2019, l'appui a porté sur la mise en place, le lancement et l'accompagnement de 4 groupes de travail, composés de travailleurs de SSM, toute fonction confondue (à l'exception des DA), inscrits sur base volontaire. Chaque GT doit produire à son terme un plan d'action reprenant l'ensemble des actions qui pourraient être mises en œuvre en rapport avec leur thématique.

Les thématiques retenues pour les groupes sont :

- Assurer la complémentarité des SSM Carolo en réponse à chaque demande ;
- Récolter la parole de l'utilisateur ;
- Mutualiser l'expertise des travailleurs en vue de réaliser des co-interventions dans l'offre de soins ;
- Pérenniser l'interconnaissance des équipes.

Réunions :

- 21/01-06/02-18/03-10/05 -20/06-23/09-26/11-16/12 : réunion de travail avec les DA ;
- 14/01 : réunion de présentation de l'avancement du projet à l'AViQ ;
- 26/02 : rencontre avec le cabinet concernant la demande de subvention ;
- 18/09-03/10 et 04/10 : lancement des 4 groupes de travail.

Le travail est toujours en cours, il se poursuivra en 2020, avec la mise en place concrète d'actions.

Evaluation

Il s'agit d'un projet original et innovant qui pourrait inspirer d'autres acteurs. Il s'inscrit bien dans les perspectives de travail en réseau. Il est porté par les DA de SSM, avec l'adhésion des travailleurs.

Perspectives 2020

Le plan d'action, à établir en concertation avec les DA, portera sur l'opérationnalisation des actions.

Le projet mené en collaboration avec les DA et les équipes des SSM de Charleroi représente un challenge d'envergure, il regroupe un grand nombre de personnes à travers 7 équipes, provenant de PO différents et qui ont des pratiques et des orientations différentes.

Les ressources mobilisées par le CRéSaM sont justifiées par l'ampleur et la pertinence du projet mené par les SSM de Charleroi en vue de répondre aux besoins de la population tout comme par la convergence de ce projet avec les priorités définies par le CRéSaM dans son plan d'action 2020-2023.

1.1.6. Appui « Référent familles »

Coordination

Marie Lambert

Contexte

Le CRéSaM a été sollicité par l'ASBL Similes afin de l'accompagner dans la mise en place de « référents familles » en SSM. Le constat est que nombre de familles de personnes présentant des troubles psychiques sont en grande souffrance et peu d'entre elles font appel aux SSM. Un projet de collaboration a été mis sur pied avec les SSM d'une province, l'idée étant d'étendre ce projet à d'autres SSM.

Objectif

Soutenir la collaboration entre l'ASBL Similes et les SSM afin de permettre aux familles de personnes atteintes de troubles psychiques de recevoir l'aide dont elles ont besoin.

Public cible

Les SSM au bénéfice des proches de personnes atteintes de troubles psychiques

Ressources

Responsable de projets CRéSaM et ASBL Similes

Réalisations 2019

Rencontre des référents famille hospitaliers en présence des SSM de la Province de Namur et de Similes : 29/01

Les autres réalisations sont portées par Similes :

- Réalisation d'un « Guide du Référent Famille au sein des Services de Santé Mentale en Province de Namur » ;
- Diffusion du guide auprès de la première ligne de soins et du réseau 107 dans la région concernée.

Evaluation

Jusqu'ici, le projet n'a pas donné lieu à beaucoup de collaborations entre Similes et les SSM concernés. L'objectif d'extension du projet à l'ensemble des SSM, pour lequel le CRéSaM a été sollicité, est mis entre parenthèses.

Perspectives 2020

Diffusion du Guide par les canaux de communication du CRéSaM.

La fonction de référent familles se met en place dans quelques SSM. Le projet s'inscrit dans les nouvelles orientations soutenues par l'Autorité régionale qui donne plus de place aux proches en SSM.

Pour compléter

- Guide du Référent Famille au sein des Services de Santé Mentale en Province de Namur
<http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2020/01/guide-du-referent.pdf>

1.1.7. Appui à l'évaluation en SSM

Coordination

Marie Lambert

Contexte

À la suite d'une réunion réunissant FéWaSSM (via la commission éthique et clinique), UCLouvain et CRéSaM au sujet de l'étude du KCE relative à l'offre de soins en santé mentale, à laquelle le CRéSaM a contribué, la FéWaSSM a sollicité l'appui du CRéSaM pour poursuivre la réflexion sur l'évaluation en SSM. Cette demande a émergé dans le contexte de l'avant-projet de décret wallon relatif aux services de santé mentale et centres de référence en santé mentale. Pour mener à bien ce projet, le CRéSaM a été convié à titre d'expert aux réunions de la commission éthique et clinique de la FéWaSSM.

Objectifs

Objectif général :

- Appuyer la réflexion de la commission éthique et clinique sur les questions d'évaluation en SSM.

Objectifs opérationnels :

- Identifier et valoriser les différents types d'évaluation à l'œuvre en SSM ;
- Analyser les PSSM sur le volet de l'évaluation clinique (voir analyse PSSM p. 41).

Public cible

SSM et FéWaSSM

Ressources

Responsable de projets CRéSaM, Commission éthique et clinique de la FéWaSSM et Psytoyens.

Réalisations 2019

Participation aux réunions de la commission éthique et clinique les 21/01, 12/03, 25/04, 20/05, 11/06, 12/09, 14/10, 12/11., notamment autour des questions suivantes :

- Examen de l'article de l'avant-projet de décret relatif au bilan semestriel ;
- Participation des usagers à la dynamique évaluative en SSM ;
- Évaluation clinique telle que perçue à travers les PSSM 2017 ;
- Travail à partir de la littérature.

Réalisation et présentation de la synthèse relative à l'évaluation clinique en SSM réalisée à partir des PSSM 2017 voir analyse PSSM p.41) ;

Participation à une réunion du groupe des directeurs thérapeutiques le 17/01/2019 sur la question de l'évaluation.

Évaluation

Les membres de la commission se sont montrés satisfaits de la synthèse basée sur l'analyse des PSSM 2017. Selon eux, cette synthèse reflète bien la richesse des pratiques évaluatives en SSM ainsi que leur diversité.

Perspectives 2020

- La question de l'évaluation en SSM fera l'objet d'un projet conséquent dans le cadre du nouveau plan d'action du CRéSaM ;
- Le CRéSaM reste à disposition de la commission éthique et clinique pour d'autres demandes éventuelles.

L'appui a permis d'identifier et valoriser les dynamiques évaluatives à l'œuvre en SSM.

Pour compléter

- Synthèse sur l'évaluation clinique en SSM sur base de l'analyse des PSSM 2017
http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/11/2019_11_PSSM_%C3%A9valuation-clinique_CR%C3%A9SaM-22.11.pdf

1.1.8. Appui en matière de collecte des données

Coordination

Renaud Laguesse

Contexte

Cet appui se situe à 2 niveaux :

- Expérimentation d'un programme d'encodage et de traitement des données (administratives et autres) : Jade >TOPAZ (plateforme social-santé collaborative et transdisciplinaire)⁶. La province de Namur a adopté dans le courant de l'année 2019 un logiciel de gestion multiple au sein de ses services. Des groupes de travail ont été créés afin de pouvoir définir au mieux les attentes des utilisateurs du futur outil et d'y implémenter des changements qui tiennent compte de ces attentes. Un groupe « santé mentale » a réuni les SSM. Il regroupait différents travailleurs (psychologue, psychiatre, secrétaire) de SSM de la province, mais aussi des SSM d'autres régions. Un agent provincial a été désigné pour prendre en charge ce groupe et définir une méthodologie pour récolter et prioriser les attentes des services en termes de développement.
- GT RPM à l'AViQ : Suite au transfert de compétence des soins de santé mentale du Fédéral vers les Régions, l'AViQ est responsable de l'enregistrement des données notamment en IHP et MSP. L'enregistrement (RPM) qui s'effectuait au sein de ces structures étant resté fédéral, il n'y avait plus d'enregistrement de données à disposition de la Région. La Ministre compétente a donc mandaté l'AViQ pour créer une liste restreinte d'items à enregistrer afin de garantir la continuité de la collecte de données. Un groupe de travail a été créé au sein de la Commission Santé Mentale pour répondre à cette demande.

Objectifs

- Jade/TOPAZ : amener un regard tiers et l'expertise du CRéSaM sur la récolte et l'analyse de données en SSM et soutenir l'adéquation des outils mis en place pour l'enregistrement ;
- GT RPM à l'AViQ : amener au sein du groupe de travail les connaissances du CRéSaM sur le sujet de l'enregistrement des données, notamment dans la suite du travail déjà effectué au sein d'un GT au niveau fédéral sur la production d'une nouvelle version du RPM (clôturé en 2016).

Public cible

- Jade/TOPAZ : SSM (Travailleurs et PO)
- GT RPM à l'AViQ : MSP et IHP, AViQ, SPF et, à terme SSM (dans la perspective du développement d'outils comparables entre structures de soins)

Ressources

- RP CRéSaM
- Participants aux différentes réunions

Réalisations 2019

Jade/TOPAZ : participation aux réunions du GT organisé par la Province de Namur : 10/01 - 10/05 - 20/09

GT RPM à l'AViQ : participations aux réunions du GT à l'AViQ : 19/06 - 18/09 - 20/11

Evaluation

Dans un cas comme dans l'autre, le CRéSaM reste une ressource en matière de collecte de données en SM et peut continuer à valoriser son expertise tout en la nourrissant avec les SSM et au-delà.

Perspectives 2020

Les 2 GT poursuivent leurs travaux en 2020. Les échéances sont fixées par les interlocuteurs.

La collecte de données reste une préoccupation du CRéSaM qui continue à s'investir dans cette matière et à mettre son expertise au service des différentes perspectives en chantier dans ce domaine.

⁶ <https://www.topaz.care/fr/>

1.1.9. Supervisions des TMS de l'ONE par les SSM

Coordination

Marie Lambert

Contexte

Depuis de nombreuses années, des SSM proposent des supervisions aux TMS de l'ONE. Une nouvelle convention de collaboration a été signée le 7 février 2019 par les administrateurs généraux de l'ONE et de l'AViQ pour soutenir ce dispositif. L'AViQ a sollicité le CRéSaM début 2019 afin de participer à la présentation des résultats d'une enquête réalisée par l'ONE auprès des TMS à propos de ces supervisions. Suite à cette rencontre, il a été décidé de réaliser le même type d'enquête auprès des SSM.

Objectifs

Objectif général :

- Contribuer à l'amélioration du dispositif de supervision des TMS de l'ONE afin de le rendre encore davantage accessible et cohérent par rapport aux besoins des TMS.

Objectif opérationnel :

- Réaliser un état des lieux des supervisions côté SSM.

Public cible

TMS de l'ONE, SSM, AViQ et ONE

Ressources

- Responsable de projets CRéSaM ;
- Département formation de l'ONE ;
- Direction santé mentale AViQ.

Réalisations 2019

Participation aux réunions suivantes :

- 09/04 : présentation de l'enquête auprès des TMS par le service formation de l'ONE (présents : représentants SSM, service formation ONE, AViQ, CRéSaM), Charleroi ;
- 23/05 : réunion CRéSaM / AViQ pour préparer l'enquête SSM, Namur ;
- 15/10 : réunion CRéSaM / AViQ / service formation ONE, pour finaliser l'enquête, La Hulpe.

Contribution à la réalisation d'un courrier destiné à sensibiliser les SSM à l'importance de ce dispositif.

Réalisation d'un formulaire en ligne (Webquest) en concertation avec l'AViQ et le service formation de l'ONE.

Evaluation

- L'enquête a été envoyée par l'AViQ à l'ensemble des SSM ;
- Une cinquantaine de SSM y ont répondu.

Perspectives 2020

- Analyse des réponses à l'enquête ;
- Présentation des résultats de l'enquête aux SSM, à l'AViQ et au service formation de l'ONE ;
- Construction des suites à donner au projet en fonction des résultats de l'enquête.

Le dispositif de supervision des TMS par les SSM est intéressant à plus d'un titre. Il sera utile de voir dans quelle mesure ce dispositif peut être amélioré de façon à répondre encore mieux aux besoins des TMS, tenant compte des réalités des SSM.

1.1.10. Enquête mesurant l'impact du CRÉSaM auprès des SSM

Coordination

Sarah François jusqu'au 31/10 puis Maxime Résibois

Contexte

L'évaluation des projets fait partie intégrante de ceux-ci, chacune des fiches du rapport d'activité contenant une rubrique idoine. Cependant, la nécessité d'obtenir une cartographie plus globale de l'impact du CRÉSaM auprès de toutes celles et ceux qui travaillent en SSM est tout aussi importante, et le moment pour la réaliser est opportun dans la perspective de reconduction du mandat du CRÉSaM.

Objectif

Évaluer l'impact des actions du CRÉSaM ainsi que les attentes et besoins des travailleur·euse·s en SSM quant au développement et à l'évolution des projets.

Public cible

Le CRÉSaM, les SSM wallons et l'Autorité régionale

Ressources

- Un responsable de projets à temps-plein ;
- L'expertise et l'appui de deux RP (M. Lambert, avec sa connaissance du terrain des SSM, et P. Minotte, avec son expertise en méthodologie et analyse statistique), du secrétariat (M. Sprumont, pour la gestion de l'envoi/la réception des questionnaires papier), ainsi que de la direction ;
- L'aide de cinq travailleur·euse·s en SSM pour le pré-test du questionnaire, des DA pour l'information sur l'enquête et la transmission des questionnaires à chaque travailleur·euse, ainsi que la participation de ces travailleur·euse·s à l'enquête ;
- Un ordinateur possédant une licence Microsoft Office pour la réalisation du questionnaire papier, une licence NVivo pour l'analyse qualitative, et le logiciel d'analyse quantitative R ;
- Un abonnement à LimeSurvey pour le questionnaire en ligne ;
- Un contrat avec B-Post pour le retour des questionnaires papier via des enveloppes préaffranchies (formule « MaxiResponse ECO »).

Réalisations 2019

- Création du questionnaire papier ;
- Création du questionnaire en ligne ;
- Evaluation du nombre de travailleurs auprès de l'AViQ et de la FéWaSSM ;
- Réalisation du contrat avec B-Post pour la création et l'envoi d'enveloppes préaffranchies ;
- Réunion de concertation avec la FéWaSSM sur le projet : 27/06 ;
- En plus de réunions informelles au besoin, une série de réunions internes ont été fixées concernant le projet : 18/11, 28/11, 05/12/09/12 et 16/12.

Evaluation

Le questionnaire a été réalisé et mis en ligne ; cinq travailleur·euse·s en SSM ont été sélectionné·e·s pour l'évaluer.

Perspectives 2020

- Pré-test du questionnaire en ligne par cinq travailleur·euse·s en SSM ;
- Envoi des questionnaires papier auprès de chaque SSM pour chaque travailleur·euse ;
- Récolte, encodage, et analyse des réponses ;
- Production d'un rapport d'analyse résumant les résultats obtenus et diffusion du rapport.

La réalisation de l'enquête est en bonne voie d'avancement. Elle permettra de disposer d'une vision plus globale de la perception du CRÉSaM par les travailleur·euse·s de SSM et d'apporter des éléments de réflexion sur les projets passés et futurs.

Objectif opérationnel 1.2.

Aller à la rencontre des autres acteurs de santé mentale

Introduction

Objectifs

- Identifier les préoccupations des acteurs wallons de santé mentale et leurs besoins d'appui ;
 - Organiser, le cas échéant, une réponse appropriée (à l'interne, avec ou vers d'autres organismes) ;
- Et ce, dans une posture d'écoute des acteurs et de leurs besoins, telle qu'adoptée en 2012 avec les SSM.

Public cible

- Les acteurs de santé mentale dans un 1^{er} temps : PFRCSM, services hospitaliers (SPHG et HPsy), initiatives d'habitations protégées (IHP), maisons de soins psychiatriques (MSP), centres conventionnés INAMI, etc. sans oublier les usagers et proches, en commençant par les structures déjà de compétence régionale et les 1^{ers} concernés par le transfert de compétences ;
- Le public pourra par la suite progressivement s'élargir aux acteurs de 1^{ère} ligne (services d'insertion sociale, maisons médicales, centres de planning familial, CPAS, services d'insertion socio-professionnelle, services d'aide au logement, aide à la jeunesse, services et institutions de l'AWIPH, ONE, relais sociaux et relais santé, etc.), en cohérence avec l'ouverture prônée dans le cadre des réformes en cours et encouragée par l'OMS. Cette ouverture pourra débuter par une diffusion d'information et un observatoire des initiatives probantes dans l'articulation entre partenaires.

Moyens

Le Plan d'Action initial prévoit la mise à disposition possible de 0,3 ETP de responsable de projets en fonction de l'évolution des résultats de l'analyse et des demandes. En 2019, le temps consacré à cette perspective a approché les 0,5 ETP, répartis, selon les besoins, sur la direction et différents RP.

Échéance

Travail à poursuivre dans la continuité

Concrètement

- Une base de travail⁷ - réalisé en 2018 - reste disponible pour une bonne articulation avec les PFRCSM, qu'il s'agira de reprendre en fonction des orientations qui seront définies avec le CA ;
- Dans la suite du « National Empowerment Seminar⁸ », initié grâce à MHE-SME, la place donnée aux usagers s'est encore vue renforcée. Les actes⁹ du séminaire de décembre 2018 ont été diffusés largement et ont permis d'alimenter le plaidoyer réalisé en vue des élections 2019 (voir ci-après) ;
- Le travail entamé dans la perspective des élections 2019 s'est poursuivi avec les différents acteurs (usagers, proches et professionnels des différents secteurs) des différentes régions de Belgique pour penser ensemble les priorités en santé mentale. (1.2.1. ci-après.) ;
- Le CRéSaM est en outre régulièrement sollicité par différents acteurs de SM (hors SSM) mais, actuellement, les réponses à ces demandes restent limitées (Voir OG3/OO3.3./ 3.1.1. p. 62). Un appui individualisé a néanmoins été réalisé, à la demande d'un CPAS, pour soutenir l'articulation Santé mentale /Action sociale (M. Lambert – 08/01/2019) ; un autre à l'association Agricall (aide aux agriculteurs en souffrance) – A. Crucifix et C. Bontemps – juin 2019

⁷ http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/05/Rencontres-CRÉSaM-PFCSM_Synthèse2.pdf

⁸ <http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/05/National-Empowerment-Seminar-programma-19122018.pdf>

⁹ PPT des différentes présentations :

- Pair-aidance : <http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/05/En-Route-ASBL-Présentation-2018.pdf>

- La Fleur de Patricia : <http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/05/PPT-Fleur-de-PATRICIA.pdf>

- Vermaatschappelijking van zorg : <http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/06/2014-leper-1.pdf>

- Op weg met Open Dialogue :

<http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/06/20181219-Open-Dialogue.pdf>

- Cliëntenbureau :

<http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/06/Cliëntenbureau-en-WED-korte-voorstelling.pdf>

- Tussen deelgenootschap en interventie :

<http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/06/Tussen-deelgenootschap-en-interventie-1.pdf>

1.2.1. Plaidoyer pour la santé mentale

Coordination

Alexis Vanderlinden

Contexte

La préparation d'un plaidoyer pour la santé mentale s'inscrit dans la perspective des élections de mai 2019. Elle fait suite à la Plate-forme nationale organisée fin 2016 par le CRéSaM en collaboration avec la VVGG, sous l'impulsion de l'ASBL « Mental Health Europe – Santé Mentale Europe » (MHE-SME) qui avait mis en évidence les préoccupations communes aux différents acteurs de santé mentale à Bruxelles, en Flandre et en Wallonie.

Objectifs

Objectif général :

- Réaliser une déclaration commune en santé mentale, conjointe aux trois régions et aux différents acteurs du champ de la santé mentale (Usagers, proches et professionnels / ambulatoires, intermédiaires et résidentiels) à l'attention des acteurs politiques.

Objectifs opérationnels :

- Organiser une concertation (dans le cadre du GT) avec la LBFSM, la VVGG, les associations d'usagers et de proches ;
- Identifier les différents points de vue et les éléments importants de consensus entre les régions et les partenaires ;
- Elaborer un plaidoyer et le soumettre aux CA, au secteur puis aux acteurs politiques.

Public cible

Acteurs politiques

Ressources

Responsable de projet CRéSaM (1/2 ETP), direction CRéSaM, CA CRéSaM, secrétariat CRéSaM, Psytoyens, Similes, SteunpuntGG (ex VVGG) et LBFSM

Réalisations 2019

- Finalisation du document « Plaidoyer pour la santé mentale en Belgique » avec la LBFSM et SteunpuntGG :
 - o Contacts avec « à l'est » d'Article 23 pour le lay-out ;
 - o Contacts avec AZ Print pour l'impression.
- Réalisation du dossier de presse ;
- Animation de la conférence de presse : 25/03 ;
- Rédaction des courriers pour la diffusion ;
- Diffusion (papiers et/ou mail) aux membres, à l'AViQ, au Cabinet de la Ministre wallonne de la Santé, aux secteurs concernés et partenaires, aux médias, aux partis politiques, aux Députés wallons et fédéraux, aux Ministres wallons et fédéraux, etc. ;
- Participation aux 5 rencontres de présentation du plaidoyer (suite aux invitations reçues) :
 - o Sarah Schlitz (députée à la chambre des représentants - Ecolo) : 25/04 ;
 - o Isabelle Demaret (Cabinet de Madame Alda Gréoli - Ministre wallonne de l'Action sociale, de la Santé, de l'Egalité des chances - cdH) : 30/04 ;
 - o Daniel Bacquellaine (Ministre fédéral des pensions - MR) : 13/05 ;
 - o Caroline Taquin (Députée à la chambre des représentants - MR) : 21/11 ;
 - o Mathilde Vandorpe et Alda Gréoli (Députées wallonnes - cdH) : 25/11.

Evaluation

Le travail s'est terminé dans les délais en vue des élections 2019 avec l'ambition de sensibiliser les acteurs politiques à la santé mentale et de les inviter à prendre des engagements dans ce sens.

Le plaidoyer a été diffusé au secteur, aux médias et aux acteurs politiques quelques semaines avant les élections.

Au moins 7 médias ont relayé l'information suite à la conférence de presse, 15 réactions ont été reçues en provenance des acteurs politiques, 5 acteurs politiques ont été rencontrés pour aborder le plaidoyer.

Ce travail d'appui au secteur s'intègre aussi dans les missions d'observatoire et de concertation du CRéSaM.

Il constitue une plus-value pour les usagers et leurs associations, les proches et leurs associations ainsi que pour les professionnels car il est préparé en concertation avec ces acteurs à Bruxelles, en Flandre et en Wallonie. Il donne ainsi une voix à de nombreux usagers, proches d'usagers et professionnels engagés dans l'amélioration de la santé mentale en Belgique.

Ce travail s'est articulé avec la préparation d'un memorandum, propre à la Wallonie, réalisé dans la suite du plaidoyer (voir p. 70).

Perspectives 2020

Le projet est terminé.

Néanmoins le CRéSaM :

- reste à la disposition des acteurs politiques pour aborder ces leviers et ces thématiques ;
- s'appuiera sur les éléments du plaidoyer pour élaborer ses priorités et ses stratégies futures ;
- interpellera dorénavant les acteurs politiques (rencontrés dans le cadre du plaidoyer) au sujet d'enjeux importants concernant la santé mentale et la mise en œuvre des recommandations.

Le plaidoyer, qui propose 7 leviers incontournables pour plus de santé mentale, a été préparé en concertation par des usagers, des proches et des professionnels, réunis au sein d'associations actives en santé mentale à Bruxelles, en Flandre et en Wallonie.

Ensemble, usagers, proches, professionnels, services et institutions, de Wallonie, de Flandre et de Bruxelles, plaident pour que la santé mentale soit une priorité dans les politiques de tous les gouvernements.

Le plaidoyer a été diffusé à l'ensemble des acteurs politique en Belgique et a été présenté à plusieurs parlementaires et ministres.

Pour compléter

Le texte du plaidoyer :

- En français : <http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/03/Plaidoyer-SM-2019-web.pdf>
- En néerlandais : <http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/03/Pleidooi-GG-2019-web.pdf>

Objectif opérationnel 1.3.

Développer l'appui aux SSM et aux réseaux dans le cadre de la réforme des soins de santé mentale et de la Nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents

Objectifs

En tant que Centre de référence en santé mentale, le CRéSaM se doit de s'informer sur les réformes en cours concernant les soins de santé mentale pour adultes, la nouvelle politique pour enfants et adolescents et les perspectives relatives aux soins pour personnes âgées. Son objectif est de soutenir ces réformes et d'informer à son tour le secteur, les SSM en particulier.

Moyens

Le CRéSaM étant peu sollicité dans ce cadre et ne disposant pas de véritable levier pour intervenir d'initiative, le temps consacré par l'équipe à cet axe de travail reste limité. Le suivi a été assuré essentiellement par R. Laguesse, P. Minotte et M. Lambert.

Réalisations

Le CRéSaM assure une veille sur les réseaux (recherches d'informations sur les avancées des réformes et sur les questionnements des services) et participe aux réunions auxquelles il est invité, hélas, trop peu nombreuses en 2019 :

- ⇒ **Participation** en tant qu'observateur **aux réunions des SSM du RHESEAU** (Réseau hennuyer enfants/adolescents).
 - Participation : P. Minotte et M. Lambert
 - Réunion : 24/01
- ⇒ **Participation au midi du réseau (Namur) :**
Présentation du Programme BOOST
 - Dates : 13/6
 - Participation : M. Lambert
- ⇒ **Clôture de l'étude du KCE sur l'organisation de soins de santé mentale pour adultes en Belgique.**
L'objectif de la recherche soumissionnée en 2017 par le KCE à la demande du GT inter Cabinet est d'évaluer les atouts et les lacunes de l'organisation des services de soins de santé mentale en Belgique et la façon dont celle-ci limite ou favorise la transition vers un modèle de soins qui donne la priorité au traitement, au rétablissement et à la réintégration des patients dans la communauté. Le CRéSaM, en association avec la VVGG, a été contacté pour la réalisation du chapitre sur l'offre sur lequel la recherche s'est appuyée > Voir p. 58.
Les réseaux enfants et adultes et leurs partenaires ont été sollicités dans le cadre de la collecte des données et la vue d'ensemble de l'offre leur a été renvoyée par la suite.
Coordination : R. Laguesse

Perspectives

L'étude portant sur l'implication de tous les services concernés au sein des réseaux adultes menée en 2016 ainsi que le sondage réalisé en 2018 auprès des SSM sur leur participation aux réseaux enfants devraient être répétés pour mesurer l'implication actuelle et son évolution dans un paysage de réseaux qui se stabilisent (fusion, coordination, etc.).

Le CRéSaM reste attentif aux évolutions dans le secteur de la santé mentale et à la façon dont se mettent en place les nouvelles politiques. Cette veille est nécessaire pour adapter l'appui aux services de santé mentale compte tenu de ces changements.

Objectif général 2

Réaliser des études, analyses et recherches pour améliorer les connaissances dans le domaine de la santé mentale

Introduction

Cadre et contexte général

Les études et recherches réalisées au CRéSaM se situent dans des cadres différents :

- Certaines sont réalisées **dans le cadre des missions de base du CRéSaM**. Elles alimentent le travail généraliste du Centre de référence en santé mentale. Elles sont d'initiative interne ou réalisées à la demande de l'Autorité régionale selon les disponibilités de temps et de moyens.

Les travaux en cours dans ce cadre en 2019 sont les suivants :

- Vue d'ensemble de l'offre de soins en santé mentale en Wallonie ;
- Analyse des PSSM.
- D'autres sont menées **sur des thématiques plus spécifiques et soutenues financièrement dans des cadres définis** (soumissionnements, subventions facultatives, partenariats privés). Elles portent plus généralement sur des thématiques d'actualité que ces financements spécifiques permettent d'étayer :
 - « Faire lien et Prendre soin » (Précarité et santé mentale) – Financement Cera + une fondation privée (qui souhaite garder l'anonymat) ;
 - Exil – Financement Wallonie + Interreg + Fédération des CPAS (dans le cadre d'un financement FAMI) + Loterie nationale ;
 - Usages problématiques des technologies de l'information et de la communication – Financement Wallonie ;
 - Etude de l'offre de soins en santé mentale – Financement KCE.

Ces différentes études se complètent et s'alimentent réciproquement comme elles (s') alimentent (des) autres missions de l'ASBL.

D'autres thèmes mériteraient d'être approfondis mais il n'y a pas de financement qui permettent aujourd'hui de les développer (voir OO2 ci-après). Ils restent donc en veille et en attente.

Certains thèmes ont pu être développés par le passé en fonction d'intérêts et d'opportunités mais les travaux ont abouti et il n'y a pas plus aujourd'hui de ressources financières spécifiques pour les poursuivre. Ces thématiques restent toutefois en veille de manière à maintenir l'expertise acquise en la matière (Voir OO1 ci-après).

Tous ces travaux alimentent l'**Observatoire des pratiques en santé mentale** dans l'objectif de fournir des repères utiles aux intervenants pour répondre aux besoins de leur population. Les modalités de diffusion de ces repères doivent encore être affinées dans le but de toucher davantage le public visé.

Objectif

L'ensemble des recherches réalisées au CRéSaM visent à faire le point sur une question, une problématique, une situation, etc., pour améliorer les connaissances et produire des recommandations utiles au secteur.

Ressources

Dans ses missions de base, le CRéSaM met à disposition environ un temps de travail correspondant à 1,9 ETP de responsable de projets pour alimenter ses travaux de recherche.

En fonction des budgets et des projets, l'équipe s'adjoint les compétences de responsables de projets complémentaires. Actuellement, cet axe de travail s'est développé et a permis l'engagement de 5 ETP supplémentaires.

Pour mener à bien ses missions de recherches (en cours et/ou nouvelles), le CRéSaM s'appuie en outre sur un Conseil scientifique (voir présentation ci-après) qui s'est vu renouvelé et renforcé cette année 2019 dans le but de proposer un accompagnement spécifique, propre à chaque projet ;

- un espace indépendant des projets qui sera invité à travailler sur des questions transversales en santé mentale.

Objectif opérationnel 2.1.

Organiser le Conseil Scientifique (CSc) du CRÉSaM

Coordination

Pascal Minotte

Contexte

Le renouvellement du Conseil Scientifique est motivé par le désir de répondre aux indications de l'appel à reconnaissance du Centre de Référence en Santé Mentale paru au Moniteur le 11 juin 2019 qui définit la nécessité et les conditions de l'accompagnement scientifique du centre de référence.

Le CSc est un organe consultatif pérenne constitué d'une quinzaine de chercheurs et de professeurs d'université (et de centres de recherche assimilés) choisis pour leur expertise dans le domaine de la santé mentale.

L'ambition est de constituer ce CSc en y associant :

- Différentes disciplines telles que la psychologie, la psychiatrie, la sociologie, la santé publique, l'anthropologie, la philosophie, l'économie, etc. ;
- Autant de femmes que d'hommes ;
- L'expertise des différentes universités francophones de Belgique ;
- Un membre du Conseil d'Administration (CA) du CRÉSaM qui pourra ainsi faire le lien entre les deux instances.

Objectif

Grâce au CSc, le CRÉSaM désire installer un espace de dialogue, réunissant différentes disciplines et sensibilités, qui permettent de faire émerger les enjeux clés de questions en lien avec les projets travaillés par les Responsables de Projets (RP) de l'ASBL. Tout en restant modeste dans les ambitions, le souhait du CRÉSaM est de créer un lieu de réflexivité connecté à l'actualité scientifique. Celui-ci pourra inspirer les RP dans la réalisation de leurs projets, mais aussi l'ensemble du secteur à travers des publications diffusées plus largement.

Concrètement, en plus de nourrir les travaux des responsables de projets, les débats du CSc feront l'objet de publications accessibles aux professionnels du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes.

Public cible

Prioritairement, le Conseil d'Administration et les responsables de projet du CRÉSaM.

Par ailleurs, les publications issues des travaux du CSc seront également accessibles aux professionnels du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes.

Ressources

L'animation du CSc est réalisée par un responsable de projet (1/5 ETP)

Réalisations 2019

Constitution du Conseil Scientifique avec les membres suivants :

Nom	Prénom	Discipline principale	Affiliation principale	Département
Berrewaerts	Joëlle	Psychologie	UNamur	Département de psychologie et centre Handicap et Santé (ASBL ARAPH)
Closon	Marie-Christine	Economie de la santé	UCL	Faculté de santé publique
Desseilles	Martin	Psychiatrie	UNamur	Département de psychologie
Fierens	Jacques	Droit	UNamur	Faculté de droit
Gaugue	Justine	Psychologie	UMons	Service de Psychologie Clinique de l'Enfant et de l'Adolescent
Genard	Jean-Louis	Sociologie	ULB	Département des Sciences sociales et Sciences du travail

Glowacz	Fabienne	Psychologie	ULiège	Service de psychologie clinique de la délinquance
Levêque	Alain	Santé Publique	ULB	École de santé publique, Centre de recherche en épidémiologie, biostatistique et recherche clinique
Malchair	Alain	Psychiatrie	ULiège	Département des sciences cliniques / Psychiatrie infanto-juvénile
Marquis	Nicolas	Sociologie	USL-B	Centre d'anthropologie, sociologie, psychologie – études et recherches (CASPER – USLB)
Matot	Jean-Paul	Psychiatrie	ULB	Faculté de médecine
Schonne	Isabelle	Psychiatrie	CHR Mons-Hainaut	Membre du CA du CRéSaM
Thunus	Sophie	Santé Publique	UCL	Faculté de santé publique, Institut de recherche santé et société
Vandoorne	Chantal	Santé Publique	ULiège	Care ESPRist (APES-CERES-PANEL) https://www.esprist.uliege.be/cms/c_5257802/fr/esprist

Mise au travail du Conseil, depuis octobre 2019, autour de la notion de « bonnes pratiques validées scientifiquement ». L'objectif est de voir comment le CRéSaM peut répondre au mieux à l'exigence de scientificité dans le contexte spécifique de la santé psychique. Il se demandera également comment articuler aux savoirs scientifiques l'expertise des acteurs de terrain aux approches plurielles et le(s) point(s) de vue des bénéficiaires.

Étant donné l'emploi du temps chargé des professionnels impliqués dans le CSc, le nombre de réunions « en présentiel » sera limité et articulé avec d'autres modes de communication à distance (co-construction de texte via Internet, vidéoconférence, méthodologie Delphi, entretien téléphonique avec le responsable de projet, etc.).

Evaluation

Le projet se met en place. Les modalités d'évaluation seront définies lors de la réunion en présentiel fixée le 3 avril 2020.

Perspectives 2020

Le Conseil Scientifique va continuer sa réflexion sur les « bonnes pratiques ». Par ailleurs, 2020 sera également consacré à préciser les modalités de fonctionnement du CSc (présidence, évaluation, etc.) en impliquant ses membres dans cette réflexion.

Avec le Conseil Scientifique, le CRéSaM désire créer un lieu de réflexivité connecté à l'actualité scientifique. Celui-ci pourra inspirer les Responsables de Projets dans la réalisation de leurs missions, mais aussi l'ensemble du secteur à travers des publications diffusées plus largement.

Objectif opérationnel 2.2.

Répondre aux sollicitations concernant les recherches réalisées au CRéSaM

Coordination

Responsables de projets CRéSaM (selon les thématiques)

Contexte

Les travaux de recherche menés par le CRéSaM sont autant d'opportunités pour celui-ci de développer une expertise spécifique dans les thématiques ainsi traitées :

- Le travail en réseau autour des situations complexes ;
- La prise en charge des problématiques de double diagnostic (santé mentale et handicap) ;
- L'offre de soins en pédopsychiatrie ;
- L'intervention clinique en milieu de vie pour de jeunes enfants ;
- Les ressources mobilisées par les personnes lorsqu'elles sont confrontées à un problème de santé mentale ;
- Traverser une crise en santé mentale ;
- Législations psys et soins psychologiques ;
- etc.

Sur ces thématiques travaillées ces dernières années, le CRéSaM a capitalisé des connaissances et une reconnaissance du secteur.

La recherche terminée, le CRéSaM est régulièrement invité à la présenter en conférence, à participer à un groupe de travail sur la thématique en question et/ou à rédiger un article sur le sujet. Moyennant une certaine régulation, cette part de travail, donnant lieu à des échanges dans le secteur, s'inscrit pleinement dans le statut d'un Centre de référence. De plus, d'un point de vue plus stratégique, ce travail contribue à développer le capital symbolique, les réseaux de contacts et les opportunités de nouvelles collaborations, voire de nouveaux financements.

Objectif

Assurer le « service après publication » des recherches réalisées les années précédentes. Il s'agit, par exemple, de répondre aux sollicitations pour participer à des groupes de travail, conférences ou formations en lien avec des thématiques travaillées dans le cadre de ces recherches.

Public cible

Le secteur de la santé mentale et ses partenaires

Ressources

Responsables de projets CRéSaM (selon les thématiques)

Réalisations 2019

Dans le cadre du suivi des projets sur le **double diagnostic** :

Coordination : Pascal Minotte

- Un cours de 3 heures donné le 17/09 dans le cadre du certificat interuniversitaire sur le double diagnostic (handicap mental – santé mentale) à l'Université de Namur : <http://www.doublediagnostic.be/>. Ce certificat est suivi par une quinzaine de participants issus principalement du secteur du handicap et parfois du secteur de la santé mentale. Le cours a porté sur les nouvelles politiques en santé mentale en Wallonie et à Bruxelles et plus particulièrement sur les efforts faits récemment concernant la prise en charge des situations DD.

Dans le cadre du suivi du projet « **petite enfance** » :

Coordination : Marie Lambert

- CNMI : le CRéSaM fait partie du comité éditorial de la revue « Carnet de notes sur les maltraitances infantiles », publié par l'ONE :
 - o Participation aux réunions du comité les 15/01, 12/02, 02/04, 20/05, 05/07, 16/09, à Namur ;
 - o 18/11 : participation au jury prix CNMI récompensant un travail de fin d'études de niveau master portant sur la problématique de la maltraitance infantile, Namur.
- Conférence permanente de « Concertation Maltraitance » :

- Participation à la réunion du 18/01 à Tihange.
- Appel à projets ONE Academy : le CRéSaM a rentré un dossier de candidature pour l'appel à projets d'ONE Academy intitulé « Le morcellement des politiques publiques et son impact sur la prise en charge de l'enfant et l'effectivité de ses droits » :
 - Réunions préparatoires avec les partenaires du projet les 21/08, 24/09 et 25/11, à Namur.

Dans le cadre du projet sur **la Crise en santé mentale** :

Coordination : Julie Delbascourt

- Intervention lors du colloque : « La santé mentale à la porte des urgences » le 04/04 à Namur – organisation PFNCSM

Dans le cadre des travaux sur les **législations pys et soins psychologiques**

Coordination : P. Minotte et C. Bontemps

- Échanges réguliers avec les associations de pys (UPPCF et APPPsy)
- Participation à la JE de l'APPPsy : « Secret professionnel, secret de Polichinelle ? Patients, psychologues, professionnels de la santé mentale en état d'urgence » - Bruxelles – 24/03/19 – C. Bontemps ;

Évaluation

Les sollicitations et suivis sur les travaux réalisés sont le reflet de l'actualité de ces thématiques et encouragent l'ASBL à maintenir et nourrir la veille sur ces questions.

Perspectives 2020

Si la veille se doit d'être maintenue, les perspectives sont évaluées en fonction des demandes, eu égard aux moyens disponibles et à l'intérêt de la demande.

Objectif opérationnel 2.3.

Investiguer de nouvelles thématiques

Le maintien d'une expertise dans la durée doit pouvoir s'appuyer sur une démarche active de collecte de données. Celle-ci concerne tant de nouveaux aspects des thématiques déjà étudiées que des sujets particulièrement porteurs, notamment ceux pour lesquelles le CRéSaM est régulièrement sollicité et/ou qui sont au cœur des missions d'appui aux services. Selon les moyens disponibles ou au travers de nouveaux financements à trouver, des développements peuvent ainsi s'envisager.

Échéance

En permanence

Public cible

Les acteurs de santé mentale

Moyens

Temps de responsables de projets (pour le travail de prospection et dans l'attente, le cas échéant, de financements spécifiques) défini selon les thématiques. Ce temps reste limité.

Réalisations 2019

Ont été explorés les thématiques suivantes :

- La participation des usagers ;
- L'analyse des PSSM ;
- Les jeunes en situations complexes dans la transition entre le suivi des adolescents et la prise en charge des adultes ;
- La saturation de l'offre en SSM.

Les 2 premiers thèmes sont développés ci-après, ayant abouti dans le cadre de nouveaux projets portés par le CRéSaM ; le suivant est encore en négociation dans la suite du projet FLEPS (voir p. 44) et le dernier en préparation notamment dans le cadre de l'analyse des PSSM (voir 2.3.2. p. 41)

2.3.1. Encourager le développement de pratiques participatives avec les usagers adultes, enfants et adolescents en SSM

Coordination

Alexis Vanderlinden

Contexte

Suite aux actions réalisées notamment dans le cadre du Plan d'Action 2016-2019 (Recherche sur la crise en santé mentale, colloques sur la rencontre des besoins des usagers les plus fragilisés en 2017 et sur l'écoute de l'utilisateur en 2018, etc.), le CRéSaM a pu mesurer les effets bénéfiques de l'implication des usagers dans leurs soins et de leur participation à l'organisation des services.

Objectifs

Objectif général :

- Développer, en concertation avec les professionnels et les usagers, les pratiques participatives dans le cadre spécifique des SSM.

Objectifs opérationnels :

- Réaliser un travail exploratoire en matière de participation des usagers (analyse de la littérature, recensement des initiatives existantes sur le terrain, etc.) ;
- Lancer un appel à projets à destination des SSM pour un accompagnement expérimental de mise en place de pratiques participatives ;
- Réaliser une recherche-action en s'inspirant de ces pratiques ;
- Diffuser les résultats à l'ensemble des acteurs de SSM, professionnels et usagers.

Public cible

Équipes et usagers des SSM

Ressources

Ressources internes : Coordination (A. Vanderlinden), P. Minotte, J. Delbascourt et Direction CRéSaM

Ressource externe : Expert académique (Baptiste Godrie)

Littérature belge et internationale

Support technique : Logiciel Nvivo 11

Réalisations 2019

- Exploration de la littérature et analyse avec Nvivo 11 ;
- Désignation de l'expert académique et organisation du dispositif pour le consulter ;
- Participation au Colloque intercongrès du Groupe de travail 21 – Diversité des savoirs de l'AILF (Association internationale des sociologues de langue française) « Injustices épistémiques: comment les comprendre, comment les réduire ? » à Namur le 08/02 ;
- Participation au séminaire sur l'évaluation de l'Apes-ULiège : « construire des indicateurs d'évaluation - démarches inductives et participatives » à Havré le 5/10.

Evaluation

La méthodologie est élaborée ainsi que le dispositif pour consulter l'expert académique.

Perspectives 2020

- Désigner l'expert (les experts) d'expérience et organiser le dispositif pour le(s) consulter ;
- Rédiger l'appel à projets et le diffuser ;
- Sélectionner des projets ;
- Commencer l'accompagnement des projets.

Le CRéSaM ambitionne, dans le cadre d'une Recherche-Action, de développer les pratiques participatives dans le cadre spécifique des SSM, en concertation avec les professionnels et les usagers.

La finalité est de renforcer la qualité de l'offre et de répondre de la meilleure manière possible aux besoins.

Un appel à projet à l'attention des usagers et des professionnels de SSM sera bientôt lancé pour, avec quelques SSM volontaires, viser l'élaboration de pratiques à diffuser largement au sein des SSM.

2.3.2. Analyse des PSSM

Coordination

Sarah François

Contexte

L'idée d'exploiter les nombreuses informations contenues dans les Projets des Services de Santé Mentale (PSSM) a pu être concrétisée à partir de 2018, grâce à l'engagement d'un responsable de projet qui a pu y consacrer suffisamment de temps. Le travail s'est poursuivi en 2019 dans la continuité.

Objectifs

Objectifs généraux :

- Disposer d'une base de données des PSSM des SSM wallons ;
- Explorer les pratiques mises en place en SSM, notamment sur certains points d'intérêt particulier ;
- Proposer des pistes de recherche concrètes pour valoriser davantage le travail réalisé par les SSM.

Objectifs opérationnels :

- Analyser les données contenues dans les PSSM pour l'année 2017 ;
- Traiter de façon plus pointue un ou deux thèmes d'intérêt pour les SSM actuellement.

Public cible

SSM wallons, FéWaSSM, CRéSaM, Autorité régionale

Ressources

- Les PSSM pour l'année 2017 ;
- Un ordinateur possédant une licence pour le logiciel NVivo (logiciel d'analyse qualitative) ;
- 1 ETP responsable de projets ;
- L'expertise et l'appui de deux responsables de projets (M. Lambert, responsable de l'appui PSSM et P. Minotte, pour son expertise en analyse qualitative et dans l'utilisation du logiciel NVivo).

Réalisations 2019

- Encodage des 27 PSSM restants ;
- Analyse de l'ensemble des PSSM sur la question de l'évaluation clinique ;
- Réalisation d'une synthèse sur l'évaluation clinique ;
- Présentation de la synthèse à la Commission éthique et clinique de la FéWaSSM ;
- Analyse des PSSM sur les thématiques suivantes :
 - › Participation des usagers (en appui du projet « participation des usagers ») ;
 - › Direction thérapeutique ;
 - › CRéSaM (en vue de préparer le sondage prévu en 2020).

Evaluation

- Au terme du contrat de S. François (fin octobre 2019), tous les PSSM 2017 ont été codés dans NVivo ;
- Les membres de la Commission éthique et clinique se sont montrés satisfaits de la synthèse sur l'évaluation clinique. D'après eux, cette dernière reflète bien la dynamique évaluative à l'œuvre en SSM ainsi que la diversité des pratiques à ce sujet ;
- La synthèse sur l'évaluation clinique a été diffusée à l'ensemble des SSM et à l'AViQ.

Perspectives 2020

Poursuivre l'investigation des PSSM sur diverses thématiques, notamment la question des modalités d'accueil en SSM en lien avec la saturation de l'offre (projet également en cours d'exploration).

Le codage de l'ensemble des PSSM est une source d'informations très précieuse pour le développement des projets d'appui au CRéSaM et pour le traitement de questions de recherche précises.

Pour compléter

- [Synthèse](#) relative à l'évaluation clinique en SSM

Objectif opérationnel 2.4.

Poursuivre le travail de recherche mené sur des thématiques spécifiques

2.4.1. Faire lien & Prendre soin

*Ce projet vient compléter et interagit avec les missions de base du Centre de référence qui l'alimentent et qu'il alimente.
Il fait l'objet d'un financement (Cera et un autre partenaire privé) et d'un rapport d'activités spécifiques.
Il est repris ici pour mémoire.*

Coordination

Claire Bivort avec la contribution de Julie Delbascourt

Contexte

Initiée en partenariat avec la coopérative Cera, la recherche-action s'intéresse prioritairement aux personnes vivant une situation de double exclusion relevant à la fois de problèmes de pauvreté et de santé mentale. Cette double exclusion peut se traduire par des détresses multiples qui supposent une attention impliquant autant des acteurs de l'aide sociale que de la santé mentale. Cette mise en commun des ressources peut rencontrer de nombreux obstacles (stigmatisation liée à la santé mentale, résistance persistante face au travail de réseau, sentiment d'impuissance des intervenants, ...). La recherche-action vise à soutenir concrètement l'élaboration concertée (entre usagers et partenaires des secteurs « santé mentale » et « social ») de réponses adaptées aux souffrances rencontrées par ce public et à favoriser ainsi l'empowerment, le renforcement de l'estime de soi et la reconstruction de liens sociaux pour les personnes directement concernées.

Après un travail de recherche exploratoire, l'organisation d'une journée de rencontres et d'échanges autour des résultats, un appel à projets a été lancé en 2016 et un jury a sélectionné 7 lauréats. Afin de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de ces initiatives concertées, un accompagnement a été proposé. Celui-ci se décline en deux temps pendant 2 années : une rencontre des projets sur leur terrain et une intervision réunissant l'ensemble des porteurs des projets soutenus. Une publication et des ateliers de transmission sont venus conclure cette recherche-action en 2019.

Objectifs

- Mettre en réseau les 3 piliers nécessairement impliqués dans de tels projets (santé mentale, action sociale et personnes en double déliaison <santé mentale et pauvreté>) ;
- Soutenir l'élaboration concertée de réponses adaptées aux souffrances rencontrées par ce public ;
- Valoriser les enseignements de la recherche-action afin de jouer un rôle de levier pour d'autres initiatives.

Public cible

La recherche-action s'intéresse prioritairement aux personnes vivant une situation de double exclusion relevant à la fois de problèmes de pauvreté et de santé mentale et aux services qui les accompagnent.

Ressources

- 0,5 ETP de responsable de projet (en 2019) ;
- Groupe pilote (RP et direction CRéSaM + interlocuteur Cera) ;
- Groupe consultatif composé de représentants des professionnels et usagers des secteurs social et santé mentale ;
- Recours aux lauréats et personnes extérieures (SPAD SACADO) pour l'animation des ateliers ;
- Sarah Verlaine (journaliste) et Florence Detienne (photographe) pour la réalisation de la publication ;
- Financement du projet assuré par la coopérative Cera et une fondation privée.

Réalisations 2019

Accompagnement du projet :

- Groupe pilote le 11/01/2019 et 04/04/2019 - 3 personnes
- Groupe consultatif le 22/01/2019 - 6 personnes (et 6 excusés)

Intervision :

- Janvier-mars : Rédaction de la synthèse de l'intervision 2018

Publication :

- Janvier-juin 2019 : Finalisation de la publication:
 - 21/01/2019 : RDV avec Sarah Verlaine (journaliste) et Florence Detienne (photographe)
 - 04/02/2019 et 06/05/2019 : Rencontre avec Daniel Mulier pour la rédaction de la préface
 - 08/03/2019 : Contact téléphonique avec Mr Pelsser, sociétaire Cera, pour un témoignage
 - Avril 2019 : Rédaction des enseignements
 - Avril-mai 2019 : Relecture et finalisation
- Juin 2019 : Impression de la publication à 1500 exemplaires
- Juin – décembre 2019 : Diffusion de la publication

Ateliers de transmission :

- Mars – novembre 2019 : organisation des ateliers de transmission (établissement du calendrier des réunions de préparation et des ateliers avec les lauréats, réservation des salles, catering, envoi des invitations, rédaction des programmes de chacun des ateliers, évaluation, rappel aux participants, etc.)
- 13/06/2019 : envoi du communiqué de presse annonçant les 5 ateliers de transmission
- ⇒ Atelier 1 : On ne se découvre que quand on sème :
 - 05/04/2019 : Préparation de l'atelier avec les lauréats impliqués (4 lauréats + 2 CRéSaM)
 - 03/05/2019 : Visite du Quatre Quart (salle pressentie pour organiser l'atelier)
 - 24/05/2019 : Préparation (bis) avec les lauréats impliqués (5 lauréats + 2 CRéSaM)
 - 11/06/2019 : Préparation (en interne) de l'atelier de transmission
 - 14/06/2019 : Atelier de transmission (16 inscrits extérieurs – 29 lauréats FLEPS + 4 CRéSaM + 1 Cera)
- ⇒ Atelier 2 : Osons les rapprochements :
 - 10/05/2019 : Préparation atelier avec les lauréats impliqués
 - 05/07/2019 : Préparation bis atelier avec les lauréats impliqués + SPAD SACADO
 - 27/08/2019 : Préparation atelier (en interne)
 - 06/09/2019 : Atelier de transmission (23 inscrits extérieurs – 14 lauréats FLEPS – 2 CRéSaM - 1 SPAD SACADO – 2 Cera)
- ⇒ Atelier 3 : Mise en scène :
 - 27/06/2019 : Préparation atelier avec les lauréats impliqués
 - 26/09/2019 : Préparation (bis) atelier avec les lauréats impliqués
 - 18/10/2019 : Atelier de transmission (24 inscrits extérieurs - 21 lauréats FLEPS - 3 CRéSaM – 3 Cera).
- ⇒ Atelier 4 : Restez « groupir » ! :
 - 11/10/2019 : Préparation atelier avec les lauréats impliqués – 5 personnes
 - 08/11/2019 : Atelier de transmission (21 inscrits extérieurs - 21 lauréat FLEPS – 2 CRéSaM – 1 Cera)
- ⇒ Atelier 5 : Toit, moi et vous :
 - 07/11/2019 : RDV avec le CLPS pour découvrir le jeu « KIJOULOU »
 - 19/11/2019 : Préparation en interne de l'atelier
 - 29/11/2019 : Atelier de transmission - (11 inscrits extérieurs (2 présents) – 4 lauréats FELPS – 2 CRéSaM – 1 Cera)

Travail sur les perspectives :

- 01/04/2019 : Réunion de travail sur les jeunes en errance – 4 personnes
- 06/12/2019 : Réunion de travail sur les jeunes en errances – 4 personnes

Interactions avec d'autres projets :

- 15/01/2019 : Réunion de concertation organisée par le Service de lutte contre la pauvreté en vue de son 10e rapport bisannuel 2018-2019 intitulé « durabilité et pauvreté » (Bruxelles)
- 25/01/2019 : Participation aux vœux publics du RWLP (Namur)
- 20/06/2019 : Afterwork interactif « ce n'est pas les pauvres qu'il faut combattre, c'est la pauvreté » organisé par la coopérative Cera et le Relais Social Urbain Namurois (CPAS de Namur)

Evaluation

- La publication a été réalisée et distribuée

- Les 5 ateliers de transmissions ont eu lieu avec des participants externes
- Les lauréats ont pris part à l'organisation (définition du programme), l'animation et l'alimentation des ateliers de transmission
- Les participants aux ateliers de transmission ont marqué leur satisfaction (voir synthèse évaluation des ateliers de transmission)
- Les enseignements de la recherche-action ont été valorisés

Perspectives 2020

Le financement de la recherche-action a pris fin le 31/12/2019 comme convenu dans la convention entre le CRéSaM et la coopérative Cera. Les 7 projets soutenus en 2017 et 2018 lors de l'appel à projets perdurent toujours. De nombreux enseignements ont été tirés des ateliers de transmission, notamment au niveau de la participation des usagers (personnes directement impliquées) et de la transmission des savoirs et savoir-faire par le biais de l'expérimentation.

Suite à l'intérêt témoigné par la coopérative Cera, le CRéSaM va à nouveau soumettre un projet national de recherche-action « jeunes en errance » qui s'intéresse aux jeunes adultes (18-25 ans) ayant été en tant que mineur considéré en « situation complexe ».

Faire Lien et Prendre Soins (FLEPS) a fait émerger de nouveaux projets, à destination de publics doublement fragilisés. Les points forts pour clôturer le projet sont :

⇒ La participation des usagers lors des ateliers de transmission ;

⇒ La transmission des savoirs par l'expérimentation.

Tous les projets accompagnés se sont inscrits dans la durée et continuent à percoler chacun de leur côté.

La façon de mener à bien ces initiatives avec les personnes directement concernées a fait ses preuves et un nouveau projet à destination d'un autre public (celui des jeunes en errance) devrait voir le jour prochainement.

Pour compléter

- ⇒ Synthèse de l'intervision 2018 :
http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/05/intervision-FLEPS-2018_synthese.pdf ;
- ⇒ Communiqué de presse (publication et ateliers) :
<https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2022/04/fleps-1.pdf> ;
- ⇒ Publication :
http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/06/fleps-ok_DP.pdf ;
- ⇒ Invitations aux ateliers de transmissions :
http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/05/ateliers_invitation-g%C3%A9n%C3%A9rale.pdf ;
- ⇒ Synthèse des évaluations des ateliers :
https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2022/04/Annexe-11_evaluation-des-ateliers.pdf ;
- ⇒ Bilan final :
<https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2022/04/fleps-rapport-final.pdf> ;
- ⇒ Synthèse pré-projet « jeunes en errance » :
<https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2022/04/synthese-projet-JAVA.pdf>.

Plus d'infos sur : <https://www.cresam.be/projets/sante-mentale-pauvrete/>

2.4.2. Exil et Santé mentale

*Plusieurs projets sont repris sous ce thème.
Ils viennent compléter et interagir avec les missions de base du Centre de référence qui l'alimentent et qu'ils alimentent.
Ils font l'objet de différents financements : subventions facultatives Wallonie (Action sociale),
Fédération Wallonie-Bruxelles, Fédération des CPAS et Europe.
Ils sont détaillés, chacun, dans un rapport d'activités spécifique. Ils sont repris ici pour mémoire.*

2.4.2.1. La Concertation wallonne Exil et Santé mentale

Coordination

Claire Bivort et Clément Valentin

Contexte

En 2014, le CRÉSaM a réalisé avec les 3 initiatives spécifiques « Exil » (La Clinique de l'Exil, Santé en Exil, le Dispositif Tabane) et Espace 28 un état des lieux du travail spécifique avec les personnes étrangères et d'origine étrangère en SSM. Le rapport a été présenté à l'Autorité régionale (Santé mentale et Action sociale/Cabinet et Administration) en mai 2015. Depuis mai 2016, avec l'appui de la Région wallonne et, pendant 2 ans, de la Fondation Roi Baudouin, le CRÉSaM soutient, organise et alimente la concertation wallonne « Exil et Santé mentale ».

Objectifs

- Renforcer la cohérence des actions en santé mentale à destination des personnes étrangères ou d'origine étrangère menées sur le territoire wallon par une concertation entre équipes spécialisées dans l'accompagnement thérapeutique et psychosocial de ce public ;
- Soutenir, organiser et alimenter la concertation.

Public cible

- Prioritairement les équipes spécialisées dans l'accompagnement psychosocial des personnes étrangères et d'origine étrangère présentes en Wallonie, mais aussi tout professionnel généraliste en santé mentale ainsi que les intervenants de 1^{ère} ligne ;
- De manière indirecte, tout service et tout professionnel en contact avec des personnes étrangères et d'origine étrangère en Wallonie, potentiellement confrontés à des difficultés de santé mentale au sein de leur public ;
- In fine, tout le travail s'organise au bénéfice des populations en situation d'exil en Wallonie. Même si le CRÉSaM n'est pas en 1^{ère} ligne, c'est l'amélioration de l'accueil de cette population qui mobilise l'action de l'ASBL.

Ressources

- Internes :
 - 2 Responsable de projets (à concurrence d'1 ETP) ;
 - Renaud Laguesse pour l'analyse des données ;
 - L'appui de la direction et du staff administratif ;
- Les 6 équipes spécialisées dans l'accompagnement psychothérapeutique et psychosocial des migrants (IS – Initiatives spécifiques de SSM et IPS – Initiatives psycho-sociales) ;
- Recours à des experts ponctuels pour l'animation de séminaires ou d'intervisions ;
- Financement Région wallonne (convention pluriannuelle depuis le 1^{er} janvier 2019).

Réalisations 2019

Réunions bimestrielles d'une journée avec les 6 équipes (représentées par leur coordinateur/trice ou porte-parole) animées par un responsable de projets et la direction du CRÉSaM :

- 17/01/2019 – 9 participants : 3 IS SSM et 2 IPS + 4 CRÉSaM ;
- 14/03/2019 – 12 participants : 3 IS SSM et 3 IPS + 3 CRÉSaM + 3 invités (Daniel Martin, Christelle Arauxo et Yaroslava Ryeznic - SÉTIS wallon) ;

- 16/05/2019 – 10 participants : 3 IS SSM et 2 IPS + 2 CRéSaM + 3 invités (Daniel Martin, Christelle Arauxo et Yaroslava Ryeznic - SÉTIS wallon) ;
- 12/09/2019 – 8 participants : 2 IS SSM et 2 IPS + 3 CRéSaM + 1 invitée (Katja Fournier de la Plate-Forme « Mineurs en Exil ») ;
- 14/11/2019 – 9 participants : 3 IS SSM et 2 IPS + 3 CRéSaM + 1 invitée (Lise Billen – Fédération des CPAS).

Les réunions sont alimentées et pilotées par le CRéSaM qui en définit l'ordre du jour, prépare le PPT qui sert de support à la rencontre ainsi que les documents de travail envoyés au préalable et/ou distribués en séance. Il assure le suivi des décisions et rédige le PV.

Séminaire inter-équipe Exil – Formation réservée aux acteurs de santé mentale spécialisés dans l'accompagnement des migrants :

- ⇒ *Poursuite du travail entamé lors du séminaire 2018 portant sur l'identité des équipes :*
 - 16/01/2019 : RDV avec Alexis Filipucci de PhiloCité pour déterminer la méthodologie (rencontrer les 6 équipes – synthèse à présenter devant la Concertation) ;
 - 26/06/2019 : Rencontre PhiloCité/CINL (équipe CINL + 1 animateur de PhiloCité + 1 CRéSaM) ;
 - 01/10/2019 : Rencontre PhiloCité/Espace 28 (7 membres d'Espace 28 + 1 animateur de PhiloCité + 1 CRéSaM) ;
 - 04/11/2019 : Rencontre PhiloCité/Clinique de l'Exil (les équipes du SSM Provincial « Reine Astrid » + un animateur de PhiloCité) ;
 - 15/11/2019 : Rencontre PhiloCité/Tabane (10 membres de Tabane + 1 animateur de PhiloCité + 1 CRéSaM).
- ⇒ *Séminaire annuel 2019 :*
 - avril-septembre : Contacts réguliers avec l'intervenant (Jean-Claude Métraux) quant à l'élaboration du programme du séminaire et l'organisation pratique ;
 - 12/09/2019 : Finalisation du programme et choix des thématiques spécifiques à aborder ;
 - 08/10/2019 : Séminaire inter-équipes avec J-C Métraux au sujet de la justice sociale (40 participants issus des 6 équipes Exil + 3 CRéSaM + J-C Métraux).

Suites données à la recherche « les ressources mobilisées par les MENA en cas de souffrance psychique » :

- *Elaboration d'un plaidoyer :*
 - 03/04/2019 : 1ers contacts avec Katja Fournier de la plateforme « Mineurs en Exil » en vue de l'animation d'une table ronde ;
 - 05/06/2019 : Élaboration du programme de la table ronde « MENA » avec l'animatrice ;
 - 13/06/2019 : Table ronde « MENA » (14 participants (centres MENA, tuteurs, parrainage, équipe mobile, Fédération des CPAS, ...); 1 animateur de la Plateforme Mineurs en Exil + 2 CRéSaM) ;
 - 06/12/2019 : Rencontre avec les membres de la Plateforme Mineurs en Exil pour le plaidoyer MENA (+/- 20 participants + 1 animateur de la Plateforme Mineurs en Exil + 1 CRéSaM).
- *Rencontres avec le secteur :*
 - 11/03/2019 : Rencontre avec M. Georis du service des tutelles (Namur) ;
 - 15/03/2019 : Participation réunion « Plan MENA » organisée par Archipel (Wavre) ;
 - 19/03/2019 : Rencontre avec une partie de l'équipe des tuteurs (3) de Caritas Liège (Liège) ;
 - 21/06/2019 : Présentation et échanges autour de la recherche MENA à la LBFSM dans le cadre du groupe de travail thématique « Exil et santé mentale » (Bruxelles) ;
 - 04/10/2019 : Participation à une Master Class sur la clinique des précarités et du trauma avec Jean Furtos (Namur) ;
 - 15/10/2019 : Participation au conseil consultatif national de la recherche « Childmove » (Bruxelles).

Intervision à destination des psychologues et AS des équipes Exil et des interprètes du SeTIS wallon :

- 06/06/2019 : GT pour déterminer les objectifs + le programme (4 participants + 2 CRéSaM – Namur) ;
- 19/06/2019 : Réunion avec le SÉTIS W pour présenter le projet (objectifs + organisation – Namur)

- 09/09/2019 : Rencontre avec l'IRFAM pour l'animation des intervisions (Liège) ;
- 21/10/2019 : Réunion préparatoire pour lancer les 3 séances d'intervision psys/interprètes (8 participants + 1 CRÉSAM – Namur) ;
- 20/11/2019 : Réunion avec le SeTISW pour les derniers ajustements (Namur) ;
- 02/12/2019 : 1^{ère} séance d'intervision (36 participants (12 équipes Exil et 24 interprètes du SeTISW) + 3 animateurs + 1 CRÉSAM).

Organisation des intervisions cliniques inter-équipes Exil :

- Public cible : intervision réservée aux acteurs de santé mentale spécialisés dans l'accompagnement des migrants
- Étapes préparatoires : sollicitation de l'animateur, définition des objectifs et du calendrier, invitations, etc. (août-décembre 2019)

Données statistiques:

Avec l'envie de pouvoir enregistrer des données propres à leur public, un fichier spécifique a été créé. Il est complété par les équipes afin que le CRÉSAM analyse plus finement les caractéristiques de leur population.

- Recueil des données des équipes (mars 2019) ;
- Analyse des données des équipes. Ces données peuvent être utilisées par les services dans leur PSSM ;
- Mise en commun des données et nettoyage de celles-ci, pour un travail d'analyse globale qui donne lieu à une présentation lors d'une concertation (mai 2019) ;
- Mise à jour du tableau d'encodage (décembre 2019).

Articulation avec le SÉTIS W

- Échanges entre le CRÉSAM et le SÉTIS W, via la participation de C. Bontemps à l'AG et au CA du SÉTIS W (24/01-25/04-11/06-09/10) ;
- Échanges SÉTIS W et équipes Exil en vue de fluidifier le recours aux interprètes via des rencontres et échanges préparatoires entre directions CRÉSAM et SÉTIS W (28/02-14/05-22/08-26/11) et la participation ponctuelle du SÉTIS W aux réunions de concertation (14/03-16/05) ;
- Organisation des intervisions équipes Exil/Interprètes (Voir ci-avant).

Partenariats et interactions :

- *Groupes de travail :*
 - « Accès aux soins de santé des migrants » du Plan Provincial et Local d'Intégration de la Province de Namur (PPLI) : 19/02/2019 - 02/04/2019 - 11/06/2019
 - Identités, cultures et violences (Forum UNESCO) – Bruxelles – 29/04/19
- *Appel à projets :*
 - 12/07/2019 : séance d'information FAMI 45 (Bruxelles)
 - 28/08/2018 : rencontre avec le Directeur de CARDA dans le cadre de l'étude de notre candidature à l'appel du FAMI 45 (Liège)
- *Sollicitations du réseau :*
 - 09/07/2019 : participation au GT « 9 ter » de la LDH (Bruxelles)
 - 22/10/2019 : interview d'une journaliste d'« Alter Echo » (Namur)

Interactions internes :

- 01/08/2019 : team building « Exil » - 4 personnes ;
- 21/11/2019 : recrutement - 1^{er} entretien – 8 candidats ;
- 26/11/2019 : recrutement – 2^{ème} entretien – 3 candidats.

Evaluation

- Les rencontres en Concertation ont lieu 5x/an en présence des coordinateurs des 6 équipes Exil wallonnes (les absences sont toujours excusées). Une convention pluriannuelle est maintenant établie avec la RW.

- Les retours des membres de la Concertation sont positifs, les objectifs et actions poursuivies sont en cohérence avec leurs besoins. Leurs besoins sont entendus, en est l'exemple récent de l'organisation d'interventions cliniques inter-équipe Exil.
- Les événements organisés (séminaires, interventions, etc.) dans le cadre de la Concertation ont un taux important de participation avec des feedback positifs et les souhaits sont de poursuivre le travail entamé à ces occasions.
- Les membres des équipes Exil s'investissent de plus en plus dans les objectifs et actions poursuivies par la Concertation.
- La diffusion de la recherche « les ressources mobilisées par les MENA en cas de souffrance psychique a débouché sur 5 sollicitations du secteur avec le souhait pour deux d'entre eux que le CRéSaM s'intègre durablement dans leur réflexion autour de ce public (Plan MENA de l'équipe Archipel et notre intégration au sein du conseil consultatif national de la recherche « Childmove »).
- Le secteur répond présent lors de nos sollicitations (voir table ronde « MENA ») et nous développons de plus en plus de collaborations avec des institutions ayant leurs expertises propres et complémentaires aux nôtres (PhiloCité, IRFAM, Plateforme Mineurs en Exil).

Perspectives 2020

- Poursuite de la Concertation ;
- Poursuite des interventions psys/interprètes + démarrage d'une recherche ;
- Démarrage des interventions cliniques inter-équipes (5/an) ;
- Organisation d'un nouveau séminaire inter-équipe ;
- Poursuite et finalisation du travail entamé avec PhiloCité sur l'identité des équipes ;
- Poursuite du travail d'élaboration de recommandations sur la santé mentale des MENA ;
- Poursuite du travail du recueil et d'analyse de données ;
- Poursuite de la formation/sensibilisation des professionnels en contact avec les migrants (encore à déterminer ou via des subventions complémentaires).

L'existence et les actions de la Concertation sont davantage connues des équipes Exil (et plus uniquement de leur coordinateur) et leurs différents travailleurs s'investissent de plus en plus dans les différents objectifs poursuivis.

Des collaborations intéressantes se mettent en place, parfois même de manière transversale (sur plusieurs projets).

Les membres de la Concertation continuent à être satisfaits du travail menés avec eux.

En annexe

- Synthèse table ronde « MENA »
<https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2022/04/table-ronde-MENA-Synthese.pdf> ;
- Invitation séminaire inter-équipes
<https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2022/04/Invitation-seminaire-Metraux.pdf> ;
- Programme + invitation intervention psy/interprètes :
https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2022/04/21-10-19_intervisions-interpretes-psy.pdf ;
- Article d'Alter Echo :
https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2022/04/Alter-Echo_SM-et-migration.pdf.

Plus d'infos sur : <https://www.cresam.be/projets/exil/>

2.4.2.2. Formation « Trauma » à destination des agents de CPAS (Projets FAMI 31)

Coordination

Clément Valentin

Contexte

Suite à l'appel à projets lancé par la Fédération des CPAS, qui elle-même a répondu à un appel à projets spécifique du Fond Asile Migration Intégration (FAMI) soutenu par le SPF Intégration Sociale, le CRéSaM, avec le soutien des six équipes de la Concertation wallonne Exil et Santé mentale (Dispositif Tabane, Clinique de l'Exil, Santé en Exil, Espace 28, Sémaphore et le CINL (Centre des Immigrés Namur –

Luxembourg)) et de l'IRFAM, a rendu une première offre de formation. Celle-ci consistait en l'organisation de 35 journées complètes de formation – portant sur 5 thèmes différents – ainsi que d'un total de 64 séances d'intervision de 3h chacune.

Par après la Fédération des CPAS a publié un second appel à projets, auquel le CRÉSaM a également répondu, et trouvé des formateurs en les personnes de Pascale Jamoule, Emmanuel Declercq et de l'ASBL RainbowHouse.

Objectifs

Le projet propose un programme de formation et d'accompagnement permettant aux travailleurs sociaux des CPAS bruxellois et wallons de comprendre les interactions individuelles et/ou collectives en lien avec des personnes primo-arrivantes souffrant de troubles psychosociaux liés à l'exil et à la migration. L'objectif principal est de proposer un « parcours de formation » qui s'articule autour de trois modules :

- Une formation de base (Module 1) ;
- Des formations spécialisées (Module 2) ;
- Des analyses pratiques « interventions » (Module 3).

L'objectif est ainsi de former les travailleurs sociaux des CPAS wallons en charge des primo-arrivants pour qu'ils puissent garantir une assistance sociale globale auprès de ce public spécifique.

Les travailleurs sociaux des CPAS visés par ce projet pourront acquérir des connaissances approfondies sur les spécificités liées aux souffrances psychosociales telles que : le traumatisme, la tristesse, la dépression, la démence ou la psychose. Ils seront capables d'identifier les demandes d'aide et de diriger les personnes concernées par leur accompagnement vers des professionnels du réseau de la santé mentale et/ou d'autres professionnels selon leurs besoins.

Public cible

Les travailleurs sociaux des CPAS de Wallonie

Ressources

- Internes : un responsable de projet et la direction ;
- Externes : Dispositif Tabane, Clinique de l'Exil, Santé en Exil, Espace 28, Sémaphore, CINL (Centre des Immigrés Namur, Luxembourg), Noós ASBL, IRFAM, RainbowHouse ASBL, Pascale Jamoule, Emmanuel Declercq, la Fédération des CPAS.

Réalisations 2019

Participation aux réunions de planification du projet et aux formations FAMI 31 :

- Formation intitulée « identifier les traumatismes auprès des personnes primo-arrivantes » - 21/02 - Ath - formateur : Emmanuel Declercq ;
- Comité d'accompagnement du projet FAMI 31 – évaluation premier module (formation de base - 28/03 - Bruxelles ;
- Réunion avec la Fédération des CPAS (Valérie Desomer et Lise Billen) - 02/05 - Namur ;
- Formation intitulée « gérer les risques d'automutilation, de toxicomanie, d'errance et/ou de conduites à risque des primo-arrivants souffrant de troubles psychiques » - 03/06 - Mons - formatrice : Pascale Jamoule ;
- Formation intitulée « adapter son accompagnement social vis-à-vis d'une personne qui souffre de traumatismes et de stress post-traumas » - 04/06 - Monceau-sur-Sambre - formateurs du dispositif Tabane : Layla Mrhani, Masha Khaskelberg, Luc Snoeck ;
- Formation intitulée « accompagner des publics spécifiques et tenir compte des troubles identitaires » - 12/06 - Namur - formateurs : Oliviero Aseglio (Rainbow House) et Aurore Dufrasne (Genres Pluriels) ;
- Réunion avec Lise Billen (Fédération des CPAS) quant à la mise sur pied d'un nouveau projet de formation à destination des travailleurs sociaux (projet FAMI 43) et premier bilan du projet FAMI 31 - 23/07 - Namur ;
- Journée de clôture FAMI 31 intitulée « Penser l'exil pour panser l'être » - 10/12 - Namur - en présence notamment de Jean-Claude Métraux.

Evaluation

La principale difficulté rencontrée à travers ce projet a été le manque de participants. Plusieurs journées de formation ont ainsi dû être annulées, souvent quelques jours à peine avant leur tenue, et ce parce qu'un seuil minimum de participants - 5 personnes - n'était pas atteint. Les provinces du Hainaut, du Brabant-Wallon et du Luxembourg ont été les plus concernées par ce constat. Cela s'explique par les éléments suivants :

- Un trop grand nombre de formations : c'est notamment le cas pour le Hainaut, où chaque module se voyait proposer deux dates (ce qui donne un total de 16 journées de formations pour cette province, sans compter les 8 séances d'intervision initialement prévues mais annulées par après) ;
- Le manque de disponibilité des travailleurs sociaux des CPAS ;
- Le manque d'intérêt pour certaines thématiques, parfois jugées trop spécifiques ;
- Un problème de communication (la Fédération des CPAS s'occupant de cet aspect) et le manque de relais, au sein même des CPAS, de l'existence de ce parcours de formation.

Les interventions ont été particulièrement impactées par ce manque de participants : sur les sept groupes initialement prévus, seuls deux ont été conservés : celui de Namur et celui de Liège.

Cependant, face à ces constats, les formulaires d'évaluation qui ont été remplis par chaque participant à la fin des formations sont globalement positifs. Ainsi, à titre d'exemple, plus de 89 % des participants du module 1 estime la formation utile dans le cadre de leur contexte professionnel (63% sont d'accord avec cette affirmation, 26% le sont « assez bien » et seulement 11% « plus ou moins »), ce qui constitue sans nul doute une plus-value importante pour les usagers des CPAS.

Perspectives 2020

Le projet FAMI 31 ne continuera pas tel quel en 2020, mais aura une continuité à travers un nouveau projet FAMI : le projet FAMI 43. Il conviendra alors de faire particulièrement attention aux difficultés rencontrées durant FAMI 31 - et plus particulièrement à leurs causes.

Ce projet, qui se déroulera sur deux années et non plus une seule, comportera des modules davantage étalés dans le temps, et bénéficiera également du bouche-à-oreille du projet FAMI 31. De nouvelles actions viendront également s'y greffer, notamment la création d'une plateforme d'e-learning ainsi que d'un guide à destination des travailleurs sociaux de CPAS, concernant les ressources accessibles et destinées aux primo-arrivants.

L'objectif poursuivi par ce projet a été de former les travailleurs sociaux des CPAS wallons en charge des primo-arrivants afin qu'ils puissent garantir une assistance sociale globale auprès de ce public aux attentes et besoins spécifiques.

L'année 2020 verra la continuité de ce projet sous une nouvelle forme mais poursuivant toujours le même objectif final.

2.4.2.3. Projet Interreg AB Réfugiés Social

Coordination

Clément Valentin

Contexte

Les projets Interreg prennent place dans le cadre d'un programme de coopération entre les Hauts de France, la Wallonie et la Flandre. La stratégie de ce programme est basée sur la nouvelle stratégie Europe 2020 en faveur d'une croissance intelligente, durable et inclusive - cadre de référence des objectifs que l'Union européenne veut atteindre à l'horizon 2020. Pour cette période, la Commission européenne met l'accent sur cinq grandes priorités : l'emploi, la recherche et le développement, l'éducation, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la lutte contre le changement climatique et les énergies renouvelables.

Le projet Interreg auquel le CRéSaM participe, dénommé « AB Réfugiés- Social » prend place dans l'axe IV de ce programme, axe intitulé « Cohésion sociale, santé, formation et emploi ».

Il a ainsi été mis sur pied suite au lancement d'un des deux gros appels à projets en provenance du programme Interreg : un axe de base a alors été proposé ; le Secrétariat Général pour les Affaires

régionales (SGAR – Hauts de France) s'en est saisi et la Région wallonne a été invitée comme partenaire. Celle-ci a décidé de prendre contact avec le CRéSaM qui a ainsi rejoint le projet en réponse à la sollicitation de la Région wallonne.

Objectifs

L'objectif général du projet est de proposer une intégration réussie des migrants par le renforcement de l'accompagnement sanitaire et social, permettant : une augmentation qualitative des dispositifs existants, des accompagnements supplémentaires, de l'innovation et des expérimentations généralisables.

Le projet est subdivisé en cinq modules différents, qui constituent autant d'objectifs spécifiques :

- Module 1 (gestion de projet) : établir une coordination du contenu du projet ; coordonner le partenariat du projet ; effectuer la coordination administrative et financière du projet ;
- Module 2 (communication) : rendre visible les réalisations du projet, le programme INTERREG et les partenaires ;
- Module 3 (réseau(x) franco-belge(s) des acteurs de l'accompagnement) : augmentation qualitative des dispositifs existants répondant aux besoins des publics-cibles ; trois réseaux à mettre en place : un réseau des acteurs de l'accompagnement concernant les besoins d'interprétariat/traduction et un réseau d'acteurs de l'accompagnement en santé mentale ;
- Module 4 (dispositifs mobiles et transfrontaliers de l'accompagnement) : améliorer la prise en charge sanitaire et sociale des demandeurs d'asile et réfugiés (familles ou isolés) et des mineurs non accompagnés par l'intervention supplémentaire de professionnels formés et mobiles (traitement des souffrances post-traumatiques des migrants et conforter leur santé mentale + faciliter leur parcours d'insertion sociale et professionnelle) ;
- Module 5 (expérimentations transfrontalières) : élaboration et mise en œuvre d'une expérimentation dans chacun des trois versants (Hauts de France, Wallonie et Flandre occidentale) pour améliorer les services sanitaires et sociaux rendus aux demandeurs d'asile et réfugiés.

Le CRéSaM travaille :

- Dans le module 3, à travers la communication autour de la concertation « santé mentale et exil », à savoir présenter et faire connaître ce réseau qui a déjà fait ses preuves. Il travaille également à la rédaction d'une recherche autour des « réfugiés invisibles » et de leur recours aux dispositifs mis à leur disposition ;
- Dans le module 4, à travers la mise en place d'un dispositif mobile d'accompagnement psycho-social de personnes migrantes (dispositif dénommé Integrapsy) ;
- Dans le module 5, à travers la mise en place, par trois associations, d'activités collectives à destination de personnes migrantes (en demande d'asile ou sous statut).

Public cible

Le public-cible est celui des primo-arrivants dans une acceptation large, plus exactement : les réfugiés statutaires, les demandeurs d'asile selon certaines conditions, les mineurs isolés non accompagnés, les professionnels et bénévoles de l'accompagnement sanitaire et social.

Ressources

- Internes : Clément Valentin, Donovan Meunier et Claire Bivort (responsables de projets) et Christiane Bontemps (directrice) ;
- Externes (opérateurs du projet) : Préfecture de la région Hauts-de-France - Secrétariat Général pour les Affaires régionales (SGAR), Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), ARS (Agence Régionale de santé) Hauts-de-France, Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Somme, La Vie Active, SETIS Wallon, AViQ, Service public de Wallonie – Direction générale opérationnelle des Affaires intérieures et de l'Action sociale (SPW - DGO5), Province de Flandre Occidentale, Espace Sémaphore (relais du dispositif mobile).

Réalisations 2019

Réunions portant sur l'ensemble du projet, tous modules confondus :

- Comité d'accompagnement Interreg - 21/01 - Charleroi - avec l'ensemble des opérateurs du projet (ressources externes) ;
- Comité d'accompagnement Interreg et réunion autour du module 4 et de son avancement - 08/03 - Lille ;
- Réunion des chefs de modules Interreg (visant à assurer le suivi de chaque module) - 23/05 - Lille ;
- Atelier de coordination et comité d'accompagnement - 20/06 - Bruges ;
- Réunion des chefs de modules Interreg et comité stratégique Interreg - 26/09 - Namur ;
- Réunion des chefs de module Interreg et comité d'accompagnement - 19/12 - Arras ;
- Recrutement d'un responsable de projet en vue de remplacer Clément Valentin pour 2020 - 21/11 et 26/11 - Namur.

Module 3 : réseau(x) franco-belge(s) des acteurs de l'accompagnement :

- Formation du réseau médiateurs interculturels intitulée « Psychotraumatisme et Exil » 1^{ère} journée - 16/05 - Lille - formateur : Françoise Bitatsi Trachet (Migrants Santé) - 11 participants issus des structures suivantes : DRJSCS, Adoma Valenciennes, La Vie Active, SGAR, Hôpital psychiatrique 'Les marronniers', Accueil et promotion CAU (Centre d'Accueil d'Urgence) ;
- Formation du réseau médiateurs interculturels intitulée « Psychotraumatisme et Exil » 2^{ème} journée - 04/07 - Lille - formatrice : Françoise Bitatsi Trachet (Migrants Santé) - 9 participants en provenance des structures suivantes : ARS, La Vie Active, SGAR, Hôpital psychiatrique 'Les marronniers', Province de Flandre occidentale.

Module 4 : dispositifs mobiles et transfrontaliers de l'accompagnement :

- Prise de fonctions de Donovan Meunier (assistant social ; en charge du dispositif mobile) au CRéSaM - 03/01 - Namur et Accueil en Réunion d'équipe Exil - 08/01 ;
- Articulation avec Espace Sémaphore, l'Initiative Psychosociale de référence pour le dispositif Intégrapsy - Mons -23/01-17/05-03/09-07/12 ;
- Les professionnels et partenaires suivants ont été rencontrés durant les premiers mois de l'engagement de Donovan Meunier, dans le but de construire le dispositif mobile et de chercher des ressources disponibles :
 - › Rendez-vous au SÉTIS (Donovan Meunier et Clément Valentin) concernant la mise sur pied du dispositif mobile wallon - 22/01 - Namur ;
 - › En Province de Flandre Occidentale à travers la présentation du programme MindSpring, en vue de l'adapter à travers le dispositif mobile - 6/02 - Roeselare ;
 - › La maison thérapeutique 'L'île en soi' - 06/02 - Tournai ;
 - › Le club thérapeutique 'Le beau B'art' - 07/02 - Tournai ;
 - › La Vie Active lors d'une rencontre autour de l'avancement des dispositifs mobiles - 11/02 - Béthune ;
 - › Le service de santé mentale (SSM) de Tournai - 12/02 - Tournai ;
 - › L'initiative locale d'accueil (ILA) de Mouscron - 12/02 - Mouscron ;
 - › L'espace sémaphore (équipe de psychologues spécialisés dans l'accompagnement psycho-social de personnes migrantes) - 12/02 - Tournai ;
 - › L'association Tournai Refuge - 13/02 - Tournai ;
 - › Le centre CARDA de la Croix-Rouge (spécialisé dans l'accueil des demandeurs d'asile en souffrance mentale) - 14/02 - Bierset ;
 - › Le réseau 107 - 18/02 - Tournai ;
 - › Le club thérapeutique 'Bric à Brac' - 18/02 - Tournai ;
 - › Le groupe d'activité 'L'atelier' dépendant de la maison médicale Le Gué - 18/02 - Tournai
 - › L'ASBL Mouscron Terre d'Accueil - 20/02 - Mouscron ;
 - › L'équipe Filigranes, qui est un soutien apporté au RHESEAU (Réseau Hainuyer pour l'Epanouissement et la Santé mentale des Enfants, Adolescents et Usagers assimilés) - 28/02 - MONS ;
 - › Le centre d'accueil Croix-Rouge de Tournai - 06/03 - Tournai ;
 - › Une formation autour de Mindspring (présentation du dispositif) - 11/03 - Bruges ;
 - › L'Espace Sémaphore lors d'une réunion de mise en place du dispositif - 12/03 - Tournai ;
 - › Réunion commune avec le SÉTIS et La Vie Active autour des dispositifs mobiles (communication + opérationnalisation) - 18/03 - Mons ;
 - › Le SÉTIS lors d'une réunion visant à préciser la collaboration CRéSaM/SÉTIS - 25/03 - Namur ;

- La maison médicale 'Le Gué' - 27/03 - Tournai ;
- Le centre d'accueil Fedasil de Mouscron - 28/03 - Mouscron ;
- Le réseau 107 - 02/04 - Tournai ;
- Les CPAS de la région de Tournai pour une réunion inter-ILA - 18/06 - Tournai ;
- Une réunion interne au CRéSaM, autour du dispositif mobile, entre Christiane Bontemps, Donovan Meunier et Clément Valentin - Périodique : tous les mois - Namur ;
- Une permanence du dispositif mobile organisée chaque mardi, de 9h à 11h30 - Périodique : chaque semaine - Centre d'accueil de Mouscron ;
- Une permanence du dispositif mobile organisée chaque jeudi, de 9h à 12h00 - Périodique : chaque semaine - Centre d'accueil de Tournai ;
- Réunion avec le SÉTIS wallon autour de l'uniformisation des indicateurs du dispositif mobile - 05/11 - Namur.

Module 5 : expérimentations transfrontalières :

- Rédaction d'un marché public en vue de trouver 5 activités collectives à destination d'un public migrant - 01/06 – 15/06 ;
- Mise sur pied d'activités collectives à destination de migrants : rencontre avec le Centre d'Action Laïque - 10/09 - Libramont ;
- Mise sur pied d'activités collectives à destination de migrants : rencontre avec l'association TEP Afrique - 17/09 - Charleroi ;
- Mise sur pied d'activités collectives à destination de migrants : rencontre avec l'association Maison africaine - 19/09 - Fleurus.

Divers :

- Participation à l'après-midi de réflexion consacrée au lien entre soin et culture et à la création du spectacle « L'épopée des rêves contradictoires » organisée par La Fabrique de Théâtre - Frameries - 30/01.

Evaluation

Module 3 : réseau(x) franco-belge(s) des acteurs de l'accompagnement

Ce projet a peu avancé durant l'année 2019. En effet, nous nous sommes principalement attelés à travailler autour des modules 4 et 5, afin de ne pas mener l'ensemble des différents modules d'un même front. De plus, le partage de notre expérience autour de ce réseau nécessite d'être réalisé en collaboration avec les équipes de la Concertation Exil et Santé Mentale, déjà fort chargées durant l'année 2019.

En ce qui concerne la rédaction d'une recherche sur les 'réfugiés invisibles', nous avons collecté durant l'année de nombreuses ressources bibliographiques, dont certaines ont déjà pu être synthétisées et analysées. Celles-ci nous ont permis de délimiter davantage le sujet de la recherche, de pointer les difficultés qui risquent d'être rencontrées, de réfléchir à une méthodologie à adopter ainsi que de rédiger un premier plan.

Module 4 : dispositifs mobiles et transfrontaliers de l'accompagnement

Au total, entre avril et décembre 2019, ce sont 116 personnes qui ont été effectivement rencontrées à travers le dispositif mobile. A ce chiffre, doivent s'ajouter 29 personnes pour qui un rendez-vous avait bien été pris et confirmé, mais qui ne se sont pas présentées. Cela nous donne, au final, 145 personnes.

Le projet Interreg prévoit quant à lui des indicateurs à respecter par année, en l'occurrence 240 personnes à rencontrer. Nous n'avons pas atteint cet objectif pour l'année 2019 et ce pour plusieurs raisons : le projet n'a pu commencer qu'en avril, auparavant Donovan Meunier s'est consacré à prospecter et à construire le dispositif ; il a fallu du temps pour que le dispositif soit connu et que les demandes affluent ; durant certaines périodes, comme les mois de juillet et août, les centres d'accueil fonctionnent au ralenti et les bureaux médicaux des centres reçoivent moins de demandes.

En plus de ces indicateurs, nous avons également contacté les structures qui ont eu recours au dispositif mobile durant l'année 2019, afin d'obtenir une première évaluation de leur part. Le bilan est plutôt positif : sur 6 structures ayant répondu, l'une pointe un manque de disponibilités des interprètes quand les 5 autres mettent en avant la disponibilité et la rapidité d'intervention du dispositif.

Dernier constat : concernant les groupes à visée thérapeutique, qui ont été organisés durant les mois d'avril et de mai 2019, nous avons dû arrêter leur organisation face au manque de succès. Ainsi, au mois d'avril, deux séances d'art-thérapie avaient été organisés, ainsi que quatre séances de sophrologie, aussi bien en arabe qu'en français. Sur ces six séances, quatre ont dû être annulées au moment même vu l'absence de l'ensemble ou d'une majorité des personnes qui s'y étaient pourtant inscrites. Même scénario en mai 2019: deux groupes de sophrologie et deux groupes d'art thérapie avaient été planifiés, mais sur ces quatre séances, seule une a pu être maintenue (une séance de sophrologie). Pour cette raison, l'art-thérapeute qui avait accepté d'animer, bénévolement, ces groupes, s'est retiré du projet et nous avons alors dû mettre un terme à leur organisation.

Module 5 : expérimentations transfrontalières

Après un travail de prospection des activités et associations déjà existantes en Wallonie, nous avons publié un marché public au succès mitigé. Seules trois associations, pour un total de cinq projets, nous ont répondu. Cependant, les cinq projets en question répondaient à notre cahier des charges et ont donc tous pu être retenus, nous permettant d'assurer une bonne entame de ce module.

Perspectives 2020

Module 3 : réseau(x) franco-belge(s) des acteurs de l'accompagnement

- Il s'agira de transmettre aux partenaires du projet Interreg l'expérience acquise de longue date par l'ASBL dans le travail de concertation avec des services psycho-sociaux venant en aide aux personnes migrantes. Le travail se prépare avec Claire Bivort qui coordonne cette concertation au sein du CRéSaM pour être mis en œuvre dans le courant de l'année 2020, compte tenu des disponibilités des participants pressentis et des autres activités proposées aux partenaires dans le cadre du projet ABRS.

Cette action s'organisera de la façon suivante : il s'agira de proposer une journée d'information sur le réseau « Exil et Santé mentale » tel qu'il existe en Wallonie. Une première partie sera ainsi consacrée à la présentation stricto sensu de la Concertation avec son mode de fonctionnement, ses membres, les décisions qui sont prises en son sein, etc. Les membres de cette Concertation, à savoir les équipes travaillant en première ligne avec des personnes migrantes en souffrance psychique, seront au cœur de cette journée. Un espace leur sera ainsi réservé afin qu'elles puissent elles-mêmes expliquer l'intérêt qu'elles ont de travailler en réseau dans leur travail clinique quotidien ainsi que les avancées obtenues grâce à la concertation. Enfin, il leur sera possible d'évoquer leur travail clinique à proprement parler.

- En ce qui concerne la recherche, même si sa finalisation ne devrait avoir lieu qu'en 2021, l'année 2020 permettra d'entamer concrètement la rédaction. Des rencontres auront également lieu ; il est en effet nécessaire d'aller à la rencontre des acteurs de terrain, et ce qu'ils soient en Flandre, en France ou en Wallonie, afin de réaliser une recherche qui soit réellement transfrontalière.

Module 4 : dispositifs mobiles et transfrontaliers de l'accompagnement

Suite au départ de Donovan Meunier en décembre 2019, il sera crucial de trouver quelqu'un à même de pouvoir reprendre le dispositif mobile et continuer le travail d'accompagnement psycho-social. Il conviendra également de respecter les indicateurs – pour rappel 240 personnes à rencontrer sur l'année – et réfléchir à la pertinence et l'utilité d'étendre le dispositif mobile en d'autres lieux que Tournai et Mouscron.

Module 5 : expérimentations transfrontalières

L'année 2020 verra la poursuite des activités entamées depuis le mois de septembre 2019 par les trois associations qui en sont en charge (Centre d'action laïque Luxembourg, TEP Afrique et Maison africaine). Celles-ci se clôtureront en août 2020 et nous aurons alors l'occasion de travailler ensemble autour de la construction de boîtes-à-outils permettant de présenter les dites activités auprès des partenaires d'Interreg, et de leur permettre de les reproduire sur leur territoire (aussi bien en France, qu'en Flandre ou en Wallonie).

L'objectif général du projet est de proposer une intégration réussie des migrants par le renforcement de l'accompagnement sanitaire et social, permettant :

- une augmentation qualitative des dispositifs existants,
- des accompagnements supplémentaires,

- de l'innovation et des expérimentations généralisables.

Le CRéSaM est actif sur trois versants différents :

- le partage de l'expérience acquise à travers la Concertation wallonne Exil et Santé mentale ainsi qu'une recherche-action portant sur les réfugiés invisibles ;
- la mise sur pied d'un dispositif mobile d'accompagnement psycho-social des migrants ;
- le développement de dispositifs collectifs innovants à destination de jeunes migrants.

Mis à part le partage de l'expérience acquise durant la concertation, tous les autres projets ont débutés et se poursuivront en 2020.

Pour compléter

- Plaque commune dispositifs mobiles IntegraPsy :
<http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2020/02/Plaque-AB-Réfugiés-CommuneCrésam-LVA-Version3.pdf>
- Flyer IntegraPsy versant wallon :
<http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2020/02/Flyers-AB-Réfugiés-Wallonie-CRÉSAM-Version3-1.pdf>
- Marché public de services pour la mise sur pied d'activités collectives à destination d'un public migrant dans le cadre du projet Interreg AB Réfugiés-Social :
<http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2020/02/Cahiers-des-charges-marché-public-CRÉSAM-n°1-130619.pdf>

2.4.2.4. Accompagnement des enseignants en DASPA

Coordination

Claire Bivort

Contexte

Suite au projet réalisé dans le cadre d'un appel à projets pour l'accueil, lancé par Fedasil en 2017, visant à organiser des journées d'échanges et de formation « Mineurs en exil : souffrance et scolarité, quelques repères pour les enseignants » à destination des enseignants en DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo Arrivants), le CRéSaM a cherché à poursuivre le projet.

Objectif

Donner des outils aux enseignants en DASPA confrontés à des élèves primo-arrivants pouvant présenter des problèmes de santé mentale.

Public cible

Les enseignants en dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants du fondamental et du secondaire

Ressources

Un responsable de projet CRéSaM (dans le cadre de la concertation)

Les IS et IPS Exil pour les journées de formation/sensibilisation

Réalisations 2019

La réponse positive à la demande de subvention auprès de la Loterie Nationale (datée de fin 2018 mais arrivée au printemps 2019) a permis de ré envisager ce projet dont la mise en œuvre est programmée pour 2020 compte tenu de la charge de travail déjà programmée pour les équipes exil en 2019.

Evaluation

En attente de mise en œuvre du programme

Perspectives 2020

Organisation de 6 séances d'intervention à destination des enseignants en DASPA.

Les enseignants en DASPA ont besoin de soutien notamment dans l'accompagnement de leurs élèves souffrant de problèmes de santé mentale. L'accompagnement proposé par le CRéSaM répond à cette demande comme en témoigne l'évaluation réalisée lors de l'année expérimentale 2017.

2.5.3. Les Usages et usages Problématiques des Technologies de l'Information et de la Communication (UPTIC)

*Ce projet vient compléter et interagit avec les missions de base du Centre de référence qui l'alimentent et qu'il alimente.
Il fait l'objet d'un financement (Subventions facultatives Wallonie) et d'un rapport d'activités spécifiques.
Il est repris ici pour mémoire.*

Coordination

Pascal Minotte

Contexte

Ce projet s'inscrit dans la continuité du travail réalisé depuis 12 ans au sein de l'ASBL (le CRéSaM ayant pris le relais du travail mis en chantier par l'IWSM en 2008) en partenariat avec l'ASBL Nadja. Les demandes de formation et de sensibilisation continuent à arriver de façon régulière au CRéSaM et à Nadja et les modules et réponses apportées s'enrichissent régulièrement des nouvelles recherches et des partenariats établis par les responsables du projet ainsi que des contacts avec le public et des demandes qu'il formule.

Objectifs

- Informer et former sur les usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo ;
- Assurer une mission d'observatoire concernant les usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo ;
- Soutenir une dynamique de réseau entre professionnels intéressés par ces questions.

Public cible

Le public cible est principalement constitué des professionnels du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes. Pour plus de détails, voir rapport d'évaluation joint en annexe.

Ressources

Les ressources du projet se répartissent entre l'ASBL Nadja (¼ ETP) et le CRéSaM (½ ETP).

Réalisations 2019

Cycle de formations de base initié par le CRéSaM.

L'offre en formation a été légèrement réorganisée en 2019 (en journées thématiques) pour répondre aux attentes de plus en plus pointues du public cible.

- 20/02 : 1^{re} journée du cycle de formation : « Les écrans durant l'enfance ;
- 03/04 : 2^e journée du cycle de formation : « Les réseaux sociaux numériques, les usages adolescents et l'éducation aux médias » ;
- 07/06 : 3^e journée du cycle de formation : « Le cyberharcèlement » ;
- 20/09 : 4^e journée du cycle de formation : « Les jeux vidéo : usages et usages excessifs » ;
- 23/10 : 5^e journée du cycle de formation : « Les jeux vidéo : introduction aux usages des jeux vidéo dans un contexte professionnel (éducatif et pédagogique) » ;
- 04/12 : 6^e journée du cycle de formation : « L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle à l'ère du numérique » ;

Formations et accompagnements à la carte :

- 14/01 : Journée de formation UpTIC pour les membres de la cellule EVRAS de l'Institut Saint Joseph de Ciney ;
- 16/01 & 25/01 : Accompagnement du projet européen « Échanges intergénérationnels sur l'usage des écrans » pour aider les familles à parler des TIC et de leurs usages avec notamment le service breton Ar Roc'h, l'IMP Mes Petits... ;
- 29/01 : Formation des enseignants sur les usages excessifs des écrans pour la Cellule d'Aide aux Assuétudes en Milieu scolaire de Charleroi ;

- 06/02 & 13/02 : Journées de formation UpTIC organisées pour le personnel des équipes « SOS enfants » ;
- 28/02 : Accompagnement des enseignants et du PMS libre d'Etterbeek pour la mise en place d'un projet d'éducation à l'usage des réseaux sociaux numériques ;
- 15/04 : Sensibilisation sur le thème des usages excessifs de jeux vidéo à la maison médicale du Laveu à Liège ;
- 23/04 : Sensibilisation sur le thème du harcèlement en ligne à destination des bénévoles de Webetic organisée par la Ligue des Familles et Child Focus ;
- 24/04 : Intervention dans le cadre d'une intervision organisée par le SSM AIGS d'Herstal ;
- 25/04 : Accompagnement d'un projet de création de jeu vidéo éducatif ;
- 12/11 : Accompagnement pour la création d'une application jeu vidéo dans le cadre de la prévention de l'obésité à la Clinique du poids de la Fondation médicale Reine Élisabeth (CHU Brugman) ;

Conférences/Colloques :

- 05/02 : Conférence « L'usage abusif des écrans » pour Ener'J à l'Université de travail de Charleroi ;
- 19/02 : Conférence pour le Planning familial de Frameries intitulée « Sex & Net ; on est dans de beaux draps » ;
- 27/02 : Conférence « Être parent à l'heure des écrans » organisée par l'association de parents des élèves de l'école secondaire Saint-Barthélemy à Liège ;
- 11/03 : Rencontre préparatoire d'une conférence à l'Athénée Jean Absil par l'association de parents ;
- 20/03 : Colloque « Nos ados et les écrans » organisé par la MDA (Maison des Associations) de Seraing ;
- 25/04 : Intervention dans le cadre des conférences « SETT - School Education Transformation & Technology » à Namur Expo ;
- 30/04 : Intervention lors d'une formation organisée par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse à destination du Groupe Permanent de suivi de la Convention internationale des droits de l'enfant ;
- 16/05 : Colloque "L'usage de drogues en Wallonie et focus sur la Province de Liège" organisé par la PFPL, Eurotox, le Rassaef et le RéLiA ;
- 22/05 : Intervention UpTIC au centre scolaire Saint-Michel à destination des enseignants ;
- 27/05 : Conférence « « L'enfant et les écrans : Quels repères ? » pour la Coordination ATL (Accueil Temps Libre) de la Ville de Bruxelles au Centre Sportif et Culturel « Pôle Nord » ;
- 27/05 : Colloque "L'usage de drogues en Wallonie et focus sur la Province de Liège" organisé par la PFPL, Eurotox, le Rassaef et le RéLiA ;
- 21/10 : Intervention dans le cadre de la semaine numérique à Wavre organisée par le CLPS du Brabant wallon ;
- 22/10 : 11/03 : Rencontre préparatoire d'une conférence à l'Athénée Jean Absil ;
- 27/10 : Conférence « Être parent à l'heure des écrans » organisée par l'association de parents des élèves du collège Saint-Quirin à Huy ;
- 05/11 : Conférence pour l'ONE de la province du Luxembourg dans le cadre d'une journée d'étude sur les enfants et les écrans à l'Institut provincial de formation de Bastogne ;
- 06/11 : Conférence pour l'Association Parents du Collège Saint-Hadelin à Visé sur les usages excessifs des écrans ;
- 15/11 : Conférence pour l'Association Professionnelle des Médecins Scolaires concernant les usages excessifs des écrans ;
- 26/11 : Conférence pour la Coordination des Écoles De Devoirs du Hainaut (CEDDH) et FOR'J (Fédération de Maisons de Jeunes & Organisation de Jeunesse) sur les usages excessifs des écrans à la bibliothèque de Jemappes ;
- 27/11 : Conférence pour l'Athénée Royal Jean Absil à Bruxelles concernant les usages excessifs des écrans ;
- 29/11 : Conférence pour B-BICO - Belgian Better Internet consortium sur l'usage excessif des jeux vidéo à Odisee - Campus de Schaerbeek ;
- 10/12 : Intervention sur les usages excessifs des jeux vidéo lors du colloque « Couples, familles, institutions, société : Des lieux d'enfermement, des espaces de liberté » organisé par Parole d'enfants à Paris ;

Groupes de travail :

- 01/02 : Groupe de travail UpTIC ;
- 13/03 : Groupe de travail sur l'Éducation aux médias et les Jeux vidéo ;
- 29/04 : Groupe de travail sur l'Éducation aux médias et les Jeux vidéo, sous-groupe engagé dans l'écriture d'un ouvrage sur les jeux vidéo adressé au grand public ;
- 13/05 : Groupe de travail UpTIC ;
- 29/05 : Groupe de travail sur l'Éducation aux médias et les Jeux vidéo ;
- 11/09 : Groupe de travail UpTIC ;
- 16/09 : Groupe de travail sur l'Éducation aux médias et les Jeux vidéo, sous-groupe engagé dans l'écriture d'un ouvrage sur les jeux vidéo adressé au grand public ;
- 27/11 : Groupe de travail UpTIC ;
- 12/12 : Groupe de travail sur l'Éducation aux médias et les Jeux vidéo, sous-groupe engagé dans l'écriture d'un ouvrage sur les jeux vidéo adressé au grand public.

Comité d'Accompagnement :

- 27/03 : Comité d'accompagnement du projet UpTIC ;

Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias :

- 25/11 : Audition au Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias (CSEM) à la FWB concernant les usages excessifs des jeux vidéo ;

Interviews (médias, étudiants) :

- 07/02 ; 26/02 ; 06/03 ; 07/03 ; 14/05 ; 12/06 ; 30/10 ; 08/11 ;

Cours de psychosociologie des usagers et des pratiques médiatiques donné aux premiers Masters en éducation aux médias de l'IHECS (cours (sessions de 3 h) et examen) :

- 11/01 ; 05/09 ; 04/10 ; 11/10 ; 08/11 ; 22/11 ; 29/11 ; 13/11 ; 20/11.

Préparation d'un rapport de l'observatoire qui sera publié début 2020.

Réunions régulières de préparation des formations entre responsables de projets Nadja – CRÉSaM.

Évaluation

Voir évaluation détaillée dans le rapport d'évaluation joint en annexe.

Les demandes d'accompagnements et de formations concernant les usages et les usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo ne tarissent pas. Ce sont actuellement les questions en lien avec les effets des écrans sur les jeunes enfants, mais aussi les usages excessifs des jeux vidéo, qui sont au cœur des préoccupations des professionnels. Il est essentiel de pouvoir continuer à soutenir ceux-ci sur ces thématiques en constante évolution.

Perspectives 2020

L'action se poursuit dans la continuité conformément aux objectifs du projet.

Comme déjà identifié l'année passée, les demandes de formation et d'accompagnement d'équipes restent nombreuses et il n'est pas toujours facile de trouver du temps pour la mission d'observatoire. Un effort devra être fait dans le futur afin d'équilibrer le temps de travail en fonction des deux volets du projet.

Les demandes d'accompagnements et de formations concernant les usages et les usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo ne tarissent pas. Ce sont actuellement les questions en lien avec les effets des écrans sur les jeunes enfants, mais aussi les usages excessifs des jeux vidéo, qui sont au cœur des préoccupations des professionnels. Il est essentiel de pouvoir continuer à soutenir ceux-ci sur ces thématiques en constante évolution.

Pour compléter

- Rapport d'évaluation du module de formation UpTIC (2019)
<https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2022/04/Annexe-Rapport-devaluation-du-module-de-formation-UpTIC-2019.pdf>

2.5.4. Etude de l'offre de soins en santé mentale – KCE

Coordination

Renaud Laguesse avec l'aide de Marie Lambert

Contexte

Clôture de la recherche menée par le CRéSaM pour le KCE sur l'offre en santé mentale en Belgique.

Objectifs

- Définir ce qui s'inscrit dans l'offre de soins ;
- Décrire l'offre de soins de santé mentale en Belgique : type de services, description de leur action, compétences et financements, données chiffrées, données relatives aux patients suivis ;
- Mettre l'offre en lien avec les fonctions de la réforme 107 ;
- Porter un regard critique sur les chiffres relatifs aux différentes catégories.

Public cible

KCE, monde politique, secteur de la santé mentale après la publication

Ressources

Equipe du CRéSaM, fédérations de services, services, plates-formes de concertation régionales, réseaux adultes, autorités régionales et fédérales, KCE, rapports précédents du KCE

Partenariat VVGG

Financement KCE

Réalisations 2019

- Finalisation du rapport de la recherche (en anglais) ;
- Suivi des réunions organisées par le KCE pour l'approbation du rapport et l'accord de publication :
 - 15/03 : réunion de travail ;
 - 14/05 : réunion de validation ;
 - 12/08 : réunion de travail sur la synthèse.

Evaluation

Le CRéSaM a assuré le bon déroulement du projet jusqu'à sa publication en répondant aux sollicitations du KCE

Perspectives 2020

La quantité de données rassemblées et l'analyse qui a pu en être faite continueront à alimenter les projets futurs du CRéSaM (notamment : Santé mentale en Wallonie).

Ce travail ambitieux a permis au CRéSaM de porter un autre regard tant sur l'offre de soins dans le pays que sur les méthodologies de recherche. Il se doit d'être mis à jour régulièrement.

2.5.5. Santé mentale en Wallonie

Coordination

Renaud Laguesse

Contexte

Au vu de la position du CRÉSaM et des questions que peuvent poser tant les acteurs de la santé mentale que les journalistes sur l'organisation et l'offre de soins en santé mentale, il a été décidé de réaliser une infographie de l'offre de soins en santé mentale accompagnée des principaux chiffres disponibles sur les problématiques en Wallonie. Ce projet prendra place sur le site du CRÉSaM.

Objectifs

- Avoir une vue d'ensemble de la santé mentale en Wallonie ;
- Réaliser un outil présentant de manière structurée et compréhensible l'offre de soins en santé mentale en Wallonie, en établissant les liens entre les différentes structures et acteurs en lien avec les autorités compétentes sans oublier de situer la place du CRÉSaM. Cette présentation servira également ultérieurement à quantifier l'offre de soins dans les différents secteurs ;
- Réaliser un outil présentant des chiffres sur les grandes problématiques de santé mentale en Wallonie.

Public cible

- Les professionnels de la santé mentale ;
- Les médias ;
- Le tout public.

Ressources

- Les responsables de projets au sein du CRÉSaM ;
- Les sites des différentes autorités régionales et fédérales ;
- Les fédérations ;
- les rapports et publications AViQ et OWS ;
- Le travail du COSSMEA ;
- Le rapport de l'étude de l'offre de soins en santé mentale pour le KCE ;
- Les données disponibles au centre de documentation ;
- Projectize IT pour la conception de l'outil WEB.

Réalisations 2019

- Extraction des données du rapport sur la santé mentale en Belgique du KCE ;
- Ajout des données concernant les services enfants ;
- Création du template pour le site ;
- Développement de l'outil Web (toujours en cours fin 2019).

Evaluation

Le projet est en bonne voie, le texte est en attente du développement de l'outil WEB pour publication. Une évaluation de l'utilisation de l'outil et de sa clarté sera réalisée une fois celui-ci mis en ligne.

Perspectives 2020

Après publication en 2020, l'outil fera l'objet d'une évaluation quant à son adéquation et à son utilisation.

Prochainement sur le site : un outil indispensable pour s'y retrouver dans l'offre de soins en santé mentale en Wallonie, assorti de données sur la santé mentale et sur les soins dans la Région.

Objectif général 3:

Informer les services de santé mentale, les acteurs de santé mentale et le tout public sur la santé mentale, sur l'offre en santé mentale, sur l'évolution des connaissances relatives aux problématiques et aux pratiques en santé mentale ainsi que sur l'actualité dans le secteur

Introduction

Cadre et contexte général

L'information fait partie des missions de base du CRéSaM.

Objectif

Dans le cadre de ce 3^{ème} objectif général, le CRéSaM cherche d'une part, à récolter toute information pertinente sur la santé mentale, l'offre de soins, les problématiques, les préoccupations des acteurs et, d'autre part, à relayer ces informations dans le secteur. Il cherche également à toucher le tout public via des actions de sensibilisation à la santé mentale.

Ressources

Dans ses missions de base, le CRéSaM met à disposition un temps de travail correspondant à 1,4 ETP de responsable de projets (documentation et communication).

Cet axe de travail bénéficie en outre actuellement de 0,6 ETP supplémentaire.

Objectif opérationnel 3.1.

Récolter et diffuser l'information

3.1.1. Assurer un service d'appui documentaire et répondre aux demandes d'information

Coordination

Delphine Doucet

Objectif

Récolter, mettre à disposition et diffuser toute information ou documentation en santé mentale pertinente et utile et répondre aux demandes d'information et de documentation.

Public cible

SSM, Secteur santé mentale, Autorité régionale, partenaires, professionnels, membres/équipe CRéSaM

Ressources

- Internes : responsables de projets, secrétariat et soutien de la direction ;
- Externes : Internet, informations envoyées spontanément par le secteur, publications du secteur, études, ressources de l'équipe, etc.

Réalisations 2019

⇒ Demandes d'information :

Accueil et analyse des demandes, recherche et réponse ou orientation vers d'autres services. Les demandes sont prises en charge par les différents collègues : secrétariat, documentaliste, responsables de projets et direction ;

En 2019, 99 demandes ont été adressées au CRéSaM de diverses origines (pour les demandes spécifiques aux SSM, voir p. 21) : autorités publiques, partenaires, professionnels de la santé, médias, usagers, associations d'usagers, milieu scolaire, etc. ;

Elles portaient notamment sur :

- Information générale sur la santé mentale en Belgique : législation, chiffres, compétences politiques, prises en charge, réforme et nouvelle politique, etc. ;
 - Informations sur des thématiques spécifiques : dossier du patient, secret professionnel, addiction aux jeux, pair-aidance, radicalisme, droits des enfants, etc. ;
 - Informations sur les SSM : cadre légal, épidémiologie, fonction de liaison, exil, etc. ;
 - Demande de documentation ;
 - Demande de diffusion d'événements ;
 - Demandes d'informations sur des événements dans le secteur ;
 - Aides concrètes, appui : animation d'ateliers, formations, coordonnées de psys, demandes de diffusion d'informations, etc. ;
 - Demandes de stages.
- Documentation :
- Poursuite du travail habituel de recherche et diffusion documentaire : gestion des nouvelles acquisitions, recherche de nouvelles publications et diffusion de celles-ci à l'interne et à l'externe via le site, le Courrier du CRéSaM et la page Facebook ;
 - Appui documentaire : Le constat avait été fait en 2018 que les demandes extérieures diminuaient. D'autres centres de documentation ou bibliothèques mieux équipés existent en effet en Wallonie vers lesquels le CRéSaM oriente les demandes. Il devenait nécessaire de développer un travail d'appui documentaire permettant la capitalisation de références plus pointues utiles à l'équipe et pertinentes pour les professionnels de la santé mentale. Une nouvelle base de données a été développée via le logiciel Mendeley. Cette base de données centralisée, accessible à l'équipe, est alimentée par la responsable de projets en charge de la documentation. Elle est chargée de repérer les publications portant sur les chiffres et les pratiques en santé mentale en Belgique. La base de données permet l'accès aux documents en format PDF ou en ligne, et l'insertion de leur référence uniformisées suivant les règles APA, dans les rapports de recherche.

- Actualité :
 - Recherche active et collecte d'informations provenant de l'actualité du secteur via les sources citées plus haut ;
 - Diffusion de l'actualité récoltée via le site, le Courrier du CRÉSaM et la page Facebook du CRÉSaM ;
 - Traitement des demandes d'information internes et externes : analyse, recherche et réponse/orientation.
- Soutien aux activités de Psymages ASBL :

En relais de la Ligue wallonne pour la santé mentale puis de l'Institut wallon pour la santé mentale, le CRÉSaM est membre fondateur de l'ASBL Psymages (fondée en 1998) qui réunit des acteurs du monde de la santé mentale et de l'audiovisuel de Wallonie et de Bruxelles.

Il participe à la vie de l'ASBL et y apporte sa contribution de la façon suivante :

 - Alimentation régulière de la base de données en ligne ;
 - Participation aux CA et AG : 18/03 (CA), 20/05 (CA+AG), 21/10 (CA) ;
 - Participation aux 11èmes Rencontres « Images Mentales » (RIM) organisées par l'ASBL à Bruxelles, du 20 au 23/02. L'objectif des RIM est d'ouvrir largement le débat sur les questions de santé mentale à tout public (Monsieur et Madame tout le monde, usagers, proches, professionnels) autour de productions d'usagers, de documentaires qui font référence en santé mentale ou de films tout public qui parlent de santé mentale. Elles contribuent ainsi à la déstigmatisation de la santé mentale. Plus de 250 personnes/jour ont participé aux RIM ;
 - Préparation et suivi du dossier de demande de subvention facultative wallonne pour la collection « Mémoires de psys » et les « Rencontres Images Mentales ».
- Participation en tant que membre à Santé mentale Europe (SME-MHE) : diffusion de l'actualité de SME au secteur wallon via le site et le Courrier du CRÉSaM et vice versa.

Evaluation

- Toutes les demandes d'information et de documentation ont reçu une réponse (réponse directe ou orientation vers d'autres services) ;
- Soutien aux autres missions du CRÉSaM et appui aux responsables de projets dans leur travail : alimentation des recherches, groupes de travail, colloques, etc. ;
- Le fonds documentaire (achats de livres, documentation envoyée spontanément par les institutions du secteur) continue de s'accroître, en lien avec les thèmes travaillés au CRÉSaM ;
- La base de données Mendeley est régulièrement alimentée et consultée ;
- La base de données audiovisuelles de Psymages est régulièrement alimentée ;
- Les informations et la documentation récoltées sont valorisées et diffusées via les outils de communication du CRÉSaM : site, courriers électroniques et base de données documentaire en ligne sur le site, page Facebook ;
- Participation aux rendez-vous de l'ASBL Psymages ;
- Accroissement du nombre de visiteurs du site et du nombre d'abonnés au Courrier du CRÉSaM ;
- Retours positifs du public sur les informations communiquées via les différents supports.

Perspectives 2020

Le travail se poursuivra dans la continuité pour le traitement des demandes extérieures, de la documentation, de l'actualité et des activités de l'ASBL Psymages.

Le CRÉSaM demeure un lieu de référence pour les questions de santé mentale. Le nombre de demandes qui lui sont adressées directement reste important malgré le développement de ses outils de communication.

3.1.2. Mettre à jour le site CRéSaM et le nouveau site de la Semaine de la santé mentale

Coordination

Delphine Doucet

Contexte

Le CRéSaM a reçu, entre autres missions, celle de « Collecte et mise à disposition d'Informations utiles aux différents acteurs de la santé mentale ».

Objectif

Informier le public du CRéSaM sur les actualités de l'ASBL, de ses membres, de ses partenaires et de l'ensemble du secteur

Public cible

Secteur de la santé mentale, Autorité régionale, partenaires, professionnels, membres et équipe du CRéSaM, voire tout public

Ressources

- Internes : responsable de projets documentation et direction, avec la contribution d'un secrétaire pour la tenue à jour de l'agenda du site ;
- Externes : appui technique du Web Master (Kiff and Co - Namur), Internet et le secteur (sources d'information).

Réalisations 2019

Alimentation du site en ligne :

- Collecte des informations sur l'actualité en santé mentale via les sources citées ci-dessus ;
- Gestion des demandes de diffusion d'informations provenant du secteur ;
- Traitement de l'information, rédaction des textes et recherche des liens pertinents ;
- Mise en page des textes via le logiciel de gestion du site ;
- Intégration d'illustrations ;
- Mise à jour régulière des informations (avec l'aide des responsables de projets) sur les projets du CRéSaM.

Parallèlement à la gestion du site CRéSaM, un site spécifique consacré à la Semaine de la santé mentale www.semaine-sante-mentale.be a été construit avec l'aide de la société « Organize IT » (voir aussi SSAM p. 72). A partir de juin 2019, le travail d'alimentation de ce nouveau site a été réalisé en collaboration avec la responsable de projets de la Semaine de la santé mentale (constructions des rubriques, traitement des documents et des illustrations). La tenue à jour du site s'organise sur base des informations données par la RP. Ce site reste en lien avec le site du CRéSaM, également mis à jour sur ce projet comme sur l'ensemble des activités de l'ASBL.

Dans le courant de l'année 2019, une nouvelle rubrique spécifique a été construite sur le site www.cresam.be pour le projet « Santé mentale et médias » destinée aux journalistes, dans le cadre du projet soutenu par la Fondation Roi Baudouin (voir aussi « Santé mentale & Médias » p. 79).

Evaluation

Le site www.cresam.be

- Mise à jour et alimentation régulière : toute nouvelle information/actualité a été mise en ligne le jour même ou dans les plus brefs délais (en moyenne : une nouvelle information tous les jours dans les actualités de la page d'accueil et/ou l'agenda) et les autres rubriques ont été mises à jours au rythme des activités du CRéSaM ;
- On compte 22977 visiteurs pour l'année 2019. Mais ce nombre ne peut être comparé à celui de l'année 2018. En effet, le site a été mis en ligne en avril 2018, les chiffres ne couvraient donc pas une année complète. La fréquentation sur une année est très variable d'un mois à l'autre. On note toujours un pic de fréquentation autour du mois d'octobre, expliqué par la Semaine de la santé mentale.

Au top des pages les plus fréquentées, on trouve celle du Reintegration Award (7438 vues), de l'agenda (5168), SSM/liste (3318) et celle des projets (3300).

On peut compter aussi des visiteurs étrangers, notamment français (6487), anglais (181) ou encore américains (3686) ;

- Retours positifs du public qui visite le site.

Le site www.semaine-sante-mentale.be

- Le site a été réalisé ;
- Il a été régulièrement alimenté ;
- Les retours sont positifs.

La rubrique « Médias et santé mentale »

- La rubrique a été créée et alimentée.

Perspectives 2020

- Poursuite du travail de récolte de l'actualité du CRéSaM et du secteur, de gestion des demandes de diffusion et de diffusion via le site www.cresam.be ;
- Mise à jour régulière des textes de ce site ;
- Préparation et alimentation du site de la Semaine de la Santé Mentale pour la nouvelle édition ;
- Amélioration de la lisibilité des rubriques et développement d'éventuels nouveaux espaces sur ces deux sites.

**En 2019, développement du site du CRéSaM et création du site de la Semaine de la Santé Mentale.
Deux sites pour une plus large vitrine des activités du CRéSaM.**

Pour compléter

- Statistiques de fréquentation du site
<http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2020/02/statistiques-site.pdf>

3.1.3. Réaliser et diffuser le Courrier du CRéSaM

Coordination

Delphine Doucet

Contexte

Le CRéSaM a reçu, entre autres missions, celle de « Collecte et mise à disposition d'Informations utiles aux différents acteurs de la santé mentale ».

Objectif

Informers le public du CRéSaM sur les actualités du CRéSaM et celles de l'ensemble du secteur.

Public cible

Services de santé mentale, secteur de la santé mentale, Autorité régionale, partenaires, professionnels, membres et équipe du CRéSaM

Ressources

- Internes : responsable de projets et direction du CRéSaM ;
- Externes : aide technique de Kiff and Co – Namur, Internet, informations envoyées spontanément par le secteur, publications du secteur, études et ressources de l'équipe, etc.

Réalisations 2019

- Fin 2018, il a été décidé d'abandonner le Courrier de la doc. L'objectif était de mettre l'accent sur une documentation plus scientifique récoltée et encodée dans le logiciel Mendeley. L'annonce de parutions de type grand public étant plutôt réservée à la page Facebook du CRéSaM (voir documentation, p. 62) ;
- Préparation et diffusion du courrier du CRéSaM :
 - Récolte de l'actualité en santé mentale via les sources citées ci-dessus ;
 - Gestion des demandes de diffusion provenant du secteur ;
 - Traitement de l'information, rédaction des textes et recherche de liens pertinents, mise en page des textes via le logiciel de gestion ;
 - Envoi du courrier le 3ème mardi du mois ;
 - Tenue à jour de la liste des abonnés.

Evaluation

- Les 12 courriers du CRéSaM ont été produits et diffusés aux dates prévues ;
- Le nombre d'abonnés a augmenté : 665 en décembre 2018 contre 954 en décembre 2019 ;
- Les professionnels du secteur font régulièrement appel au CRéSaM pour diffuser leurs actualités via les courriers ;
- Retours positifs réguliers des abonnés.

Perspectives 2020

La réalisation et la diffusion du Courrier du CRéSaM se poursuivra dans la continuité.

Le Courrier du CRéSaM, une lecture mensuelle incontournable pour se tenir au courant des projets du CRéSaM et de l'actualité dans le secteur.

Objectif opérationnel 3.2.

Travailler sur la stratégie et les outils de communication

3.2.1. Diffuser les productions internes et soutenir l'information, la sensibilisation en santé mentale

Coordination

Audrey Crucifix

Objectif

Donner une bonne visibilité aux travaux et productions de l'ASBL. Veiller, à partir des travaux réalisés et des informations collectées, à en communiquer les acquis aux professionnels de la santé mentale, aux services de santé mentale en particulier, aux intervenants de 1^{ère} ligne, aux usagers et proches. Cette communication poursuit des objectifs d'information mais aussi de sensibilisation et rejoint ainsi la mission d'appui du CRéSaM.

Public cible

Acteurs de santé mentale et partenaires, usagers et proches selon les thématiques

Ressources

- Un temps de RP en lien avec les RP concernés par la thématique à diffuser ;
- Logiciel en ligne pour la réalisation graphique.

Réalisations 2019

Mises en page :

- Pour la Semaine de la santé mentale :
 - 02/2019 : mise en page de l'appel à participation ;
 - 03/07 : mise en page du programme du colloque ;
 - 09/2019 : réalisation du communiqué de presse ;
 - 09/2019 : mise en page du dossier de presse ;
 - 03/2019 : mise en page du powerpoint du colloque ;
 - 10/2019 : travail graphique sur les remerciements ;
 - 10/12/19 : mise en page de l'intervention de Jean Van Hemelrijck ;
 - 24/09/19 : mise en page des actes du colloque de 2018 ;
- Pour le Reintegration Award :
 - 24/09 : mise en page des documents pour les fardes ;
 - 04/09 : mise en page de l'invitation ;
 - 08 et 09/2019 : mise en page du programme de la journée ;
 - 10/09 : mise en page de la synthèse des projets ;
 - Réalisation et mise en page du powerpoint de la cérémonie.
- Pour le projet « Santé mentale & Médias » :
 - 11/2019 : réalisation et mise en page de l'affiche « La santé mentale sans tabous » ;
 - 10/2019 : réalisation et mise en page du powerpoint diffusé lors des rencontres avec les journalistes.
- Pour Faire Lien & Prendre Soins (FLEPS) :
 - 29/04 : mise en page de l'invitation générale ;
 - 05-11/2019 : mises en page des 5 invitations spécifiques ;
 - 13/06 : mise en page du Cahier de Recettes dans le cadre de l'atelier de transmission du 14 juin 2019.
- Autres :
 - 10/04 : mise en page de l'enquête sur la crise ;
 - 20/06/19 : mise en page du Mémoire CRéSaM.

Capsules vidéo :

- 02-09/2019 : réalisation et montage d'une capsule vidéo pour le colloque « Ce trouble qui me trouble » avec interviews et prises de vue ;

- 23/10 : montage d'une capsule vidéo pour l'anniversaire de la LUSS.

Evaluation

Retours en interne et externe positifs sur la réalisation graphique des documents

Perspectives 2020

Continuer à diffuser certaines informations via la communication audiovisuelle

Accent mis en 2019 sur la communication des productions CRéSaM avec utilisation progressive de capsules vidéo comme outil de communication

3.2.2. Assurer une présence sur les réseaux sociaux

Coordination

Audrey Crucifix

Objectif

Améliorer la visibilité de l'ASBL, de ses actions de sensibilisation et des résultats de ses travaux et recherches

Public cible

Secteur santé mentale et partenaires : usagers, proches et professionnels ;
Tout public.

Ressources

Responsables de projet, Internet, informations envoyées spontanément par le secteur, publications du secteur, études et événements réalisés par l'équipe, etc.

Réalisations 2019

- Diffusion régulière d'informations sur Facebook (la périodicité dépend de l'actualité et des événements, etc.). Tous les jeudis, l'information porte sur « le Rendez-vous littéraire » afin de mettre en avant une publication en lien avec la santé mentale ;
- Diffusion des études, rapports, événements du CRéSaM sur LinkedIn.

Evaluation

Le nombre de fans qui aiment notre page Facebook s'élève à 650 personnes en décembre 2019 (450 en décembre 2018). L'objectif fixé en début d'année (atteindre 550 abonnés) a donc été atteint.

Perspectives 2020

- Atteindre 750 abonnés sur Facebook en décembre 2020 ;
- Réalisation de courts-métrage qui alimenteront la page Facebook du CRéSaM.

Le CRéSaM est présent sur les réseaux sociaux : 650 abonnés FB en 2019

3.2.3. Assurer les contacts avec les médias

Coordination

Audrey Crucifix

Objectif

Donner une belle visibilité à l'ASBL et par là à la santé mentale envers le grand public.

Public cible

Presse écrite et presse audiovisuelle afin de toucher le grand public

Ressources

Responsables de projets et direction

Réalisations 2019

- Réalisation d'un « espace presse » sur le site www.semaine-sante-mentale.be ;
- Travail et contacts multiples avec les médias à travers un projet soutenu par la Fondation Roi Baudouin (cfr. « Santé mentale & Médias ») – notamment réalisation d'une rubrique spéciale sur notre site www.cresam.be destinée aux journalistes ;
- Réalisation d'un « espace presse » sur le site www.semaine-sante-mentale.be ;
- Actualisation régulière de la liste presse ;
- Réalisation de divers communiqués de presse :
 - 13/06 : « Transmettre l'art du lien et du prendre soin : une expérience à vivre à travers 5 ateliers » ;
 - 17/06 : « FLEPS : publications – bilan et Ateliers de transmission » ;
 - 19/08 : « Mémoire CRÉSAM » ;
 - 25/09 : « Semaine de la santé mentale en Wallonie » ;
 - 02/10 : Rappel du communiqué de presse de la Semaine de la santé mentale ;
 - 11/10 : « La santé mentale aussi a ses Awards – Reintegration Award 2019 ».
- Réponses aux demandes des médias, notamment :
 - Demandes de données chiffrées – Manuella Hollanders/L'écho - C. Bontemps – 18/02

Evaluation

Retombées presse (identifiées) de la Semaine de la santé mentale - 8 retombées presse identifiées :

- SudPresse (04/10) ;
- Rtbf.be (07/10) ;
- La Nouvelle Gazette (07/10) ;
- SudRadio (07/10) - 3 interviews ;
- TéléSambre (07/10) ;
- Matélé (10/10).

Retombées presse (identifiées) du Reintegration Award - 3 retombées presse identifiées :

- Reportage pour la page Facebook de Matélé (10/10) ;
- Article paru sur le site de TéléSambre (11/10) ;
- Article paru dans le Guide social (14/10).

Perspectives 2020

Développer un projet « lexique » pour les journalistes qui sera disponible dans la rubrique « Santé mentale & Médias » sur notre site www.cresam.be

Objectif opérationnel 3.3.

Réaliser des actions de sensibilisation à la santé mentale

3.3.1. Mémorandum CRéSaM

Coordination

Alexis Vanderlinden

Contexte

La préparation d'un Mémorandum CRéSaM s'inscrit dans la perspective des élections de mai 2019. Elle fait suite à la réalisation du plaidoyer pour la santé mentale réalisé avec la LBFSM, SteunpuntGG, Similes et Psytoyens (voir p. 32) et vise à proposer aux acteurs politiques des recommandations plus centrées sur la Wallonie en s'appuyant sur l'expertise développée par le CRéSaM. Ce travail fait également suite à la publication par le CRéSaM d'un rapport « Repères pour une politique wallonne de santé mentale » (2018) réalisé à l'invitation du Cabinet du Ministre wallon de la Santé afin de travailler sur une vision politique à long terme en santé mentale en Wallonie.

Objectifs

- Objectif général : réaliser un mémorandum centré sur les enjeux en Wallonie en s'appuyant sur les projets du CRéSaM, à l'attention des acteurs politiques ;
- Objectifs opérationnels :
 - Identifier les recommandations principales pour chaque projet, avec l'équipe et le CA ;
 - Elaborer un mémorandum et le soumettre au secteur et aux acteurs politiques.

Public cible

Acteurs politiques

Ressources

Responsable de projet CRéSaM (1/4 ETP), équipe et direction CRéSaM, CA CRéSaM

Réalisations 2019

- Réalisation du document « mémorandum CRéSaM » ;
- Rédaction des courriers pour la diffusion ;
- Diffusion (papiers et/ou mail) aux membres, à l'AViQ, au Cabinet de la Ministre wallonne de la Santé, au secteur, aux médias, aux partis politiques, aux Députés wallons, aux Ministres wallons et fédéraux, etc. ;
- Présentation du mémorandum (2 rencontres) :
 - Mathilde Vandorpe et Alda Gréoli (Députées wallonnes - cdH) : 25/11 ;
 - Caroline Taquin (Députée à la chambre des représentants - MR) : 21/11 ;Une présentation aux Députés wallons du PS est prévue en janvier 2020 ;
- Participation au colloque de la LBFSM « Gouverner le soin - soigner à contrecourant. De la contradiction à la réalisation » : 09/12 (Bruxelles).

Evaluation

Le travail s'est terminé dans les délais en vue d'être transmis aux acteurs politiques, juste après les élections 2019, avec l'ambition de sensibiliser les acteurs politiques à la santé mentale et de les inviter à prendre des engagements dans ce sens.

Le Mémorandum a été diffusé au secteur, aux médias et aux acteurs politiques quelques semaines après les élections.

Le guide social a relayé l'information, 12 réactions ont été reçues en provenance des acteurs politiques, 2 acteurs politiques ont été rencontrés pour aborder le plaidoyer (et une rencontre est encore prévue en janvier 2020).

Ce travail de communication s'intègre aussi dans les missions d'appui au secteur, d'observatoire et de concertation du CRéSaM. Il constitue une plus-value pour les usagers et les associations d'usagers, les proches et leurs associations ainsi que pour les professionnels car il met en évidence les recommandations

émanant des projets du CRéSaM et inspirées des enjeux amenés par ces différents acteurs en Wallonie. Il donne ainsi une voix à de nombreux usagers, proches d'usagers et professionnels engagés dans l'amélioration de la santé mentale en Wallonie.

Perspectives 2020

Le projet est terminé.

Néanmoins le CRéSaM :

- reste à la disposition des acteurs politiques pour aborder ces leviers et ces thématiques ;
- s'appuiera sur les éléments du mémorandum pour élaborer ses priorités et ses stratégies futures ;
- interpellera dorénavant les acteurs politiques (rencontrés dans le cadre du mémorandum) au sujet d'enjeux importants concernant la Santé Mentale et des recommandations émanant des projets.

Le Mémorandum CRéSaM, qui propose 5 priorités et 12 axes à soutenir, a été préparé par le CRéSaM en s'appuyant sur l'expertise développée par l'ASBL et sur les recommandations émanant des projets menés.

Le CRéSaM appelle le gouvernement régional et ses partenaires aux niveaux européen, fédéral et communautaire à poser des choix politiques destinés à améliorer les réponses apportées à la population en matière de santé mentale.

Le mémorandum a été diffusé à l'ensemble des acteurs politique en Wallonie et a été présenté à plusieurs parlementaires et ministres.

Pour compléter

- Mémorandum CRéSaM

<http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/06/Mémorandum-19-juin.pdf>

3.3.2. Mettre en œuvre et coordonner une Semaine de la santé mentale en Wallonie

Coordination

Julie Delbascourt

Contexte

La SSAM (initialement appelée « Semaine Antistress ») a été initiée en 2011 par la Ministre wallonne de la Santé pour porter un éclairage sur la santé mentale, ceux qui en souffrent et ceux qui y travaillent, et attirer l'attention sur la nécessité de prendre soin de sa santé mentale. La Semaine de la santé mentale en Wallonie s'organise chaque année autour de la Journée mondiale de la santé mentale le 10 octobre.

Objectifs

- Favoriser la bonne santé mentale de la population ;
- Faire connaître les dispositifs d'aide et de soins mis en place en Wallonie (notamment les SSM) pour faire face aux problèmes de santé mentale ;
- Contribuer au développement de soins moins stigmatisant.

Public cible

- Les professionnels et intervenants : issus du secteur de la santé mentale, leurs partenaires, les usagers des services d'aide et de soins et leurs proches ;
- Les médias : presse écrite et audiovisuelle ;
- Le « tout public ».

Ressources

- 0,5 ETP Responsable de projets pour la coordination ;
- RP « Communication » et Direction CRÉSAM ;
- Toute l'équipe du CRÉSAM lors de la semaine et de façon ponctuelle dans la préparation de l'événement ;
- Atelier d'infographie Article 23 ASBL ;
- Subvention facultative de la Wallonie.

Réalisations 2019

- Suivi SSAM 2018 :
 - 23/09 : diffusion des actes du colloque du 8 octobre 2018 à Namur, aux participants et plus largement via la newsletter du CRÉSAM ;
- Finalisation de l'argumentaire 2019 sur le thème « Ce trouble qui me trouble » ;
- Communication :
 - Lancement de l'appel à participation au secteur :
 - 26/02 : lancement de l'appel à participation via la newsletter CRÉSAM + cibles spécifiques ;
 - 4/03 : envoi d'un rappel de l'appel à participation 2019 ;
 - Réalisation des supports de communication autour de la semaine en partenariat avec Article23 ASBL (Annick Dederichs - infographe) : RDV le 29/01 (1^{er} contact), RDV le 26/04 et échanges durant la semaine du 29/04 (sur une 1^{ère} ébauche), contact le 05/06 (communication des informations pour la mise en page de la brochure), RDV le 17/06 (« feedback ») + Allers-retours pour les dernières mises en page de la brochure papier 2019 (ajustements, actualisation des données transmises par les organisateurs de rencontres locales, etc.), 18/07 : envoi du « bon-à-tirer » de la brochure à l'imprimerie Doneux ;
 - Réalisation d'un site web spécial www.semaine-sante-mentale.be
 - 26/06 : livraison du site par Organize IT ;
 - 05/07 : réunion avec Organize IT pour la « prise en main » du site web de la SSAM par le CRÉSAM (Delphine Doucet) ;
 - Juillet : mise en ligne de l'agenda des rencontres locales sur le site, encodage des informations sur la carte interactive, mise en page des fiches individuelles pour chaque activité, création et alimentation de l'« espace organisateurs » pour les rencontres

- locales (outils promotionnels et organisationnels à leur disposition) et ajustements techniques en collaboration avec Organize IT ;
- › Réalisation d'un dossier thématique pour la presse ;
 - › Promotion de la semaine :
 - Large diffusion via le site et le courrier du CRéSaM ;
 - Contacts avec l'IFC (Institut de Formation en cours de Carrière) en vue d'intégrer le colloque dans le programme de formations continuées des enseignants du niveau secondaire ;
 - 01/07 : réunion au Centre Local de Promotion de la Santé (CLPS) de Namur, en vue de la réalisation d'un numéro spécial « santé mentale » en septembre-octobre (revue du CLPS) ;
 - 25/09 : réalisation et envoi du communiqué de presse (A. Crucifix) ;
 - 02/10 : rappel communiqué de presse (A. Crucifix) ;
 - Réalisation de capsules vidéo sur le thème 2019 pour diffusion lors du colloque :
 - 20/02 et 28/02 : interview de Charline Feraille, pair-aidante au Centre de Réadaptation Fonctionnelle « La Charnière » (Namur) ;
 - 12/03 : interview de Patricia Fontaine de Ghelin, représentante des proches (Similes ASBL) ;
 - 3/06 : Interview de Matthieu Marion, assistant social au Service de Santé Mentale « Entre Mots » à Ottignies ;
 - Septembre : Finalisation de la capsule-vidéo (montage et mixage son) (A. Crucifix) ;
 - Recherche de partenariats pour la programmation 2019 :
 - › 5/03 : rencontre avec Caroll Blairon (Similes ASBL) en vue d'intégrer les associations de proches ;
 - › 7/03 : rencontre avec Gaëlle Peters (Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté) en vue d'intégrer les associations de personnes vivant dans la pauvreté ;
 - Activités locales :
 - › Gestion des appels téléphoniques et contacts mails relatifs aux intentions de participation ;
 - › 26/04 : clôture de l'appel à participation et sélection finale des contributions aux rencontres locales ;
 - › du 26/04 au 13/05 : contacts avec les services/associations retenus pour les rencontres locales pour finalisation de l'activité et présentation pour la brochure ;
 - › Suivi régulier de la préparation avec les organisateurs ;
 - Programmation du colloque :
 - › 25/03 : rencontre avec Martin Delrée (SPF Santé Publique - Trajet de Soins Internés, Cour d'appel de Liège) et Hélène Cuvelier (SPF Justice – Trajet de Soins Externe pour Internés) en vue d'intégrer les questions relatives au public « internés » dans la programmation ;
 - › 26/04 : Examen des propositions reçues via l'appel à participation ;
 - › 26/04 : rencontre avec Christian Legrève et Olivier Croufer, responsables de projets au Centre Franco Basaglia (Liège) ;
 - › 07/06 : rencontre préparatoire à Bruxelles avec le PhD Walter Hesbeen ;
 - › 13/06 : contact téléphonique avec le Dr Frédérique Van Leuven ;
 - › 27/06 : rencontre préparatoire avec Jean Van Hemelrijck ;
 - › 02/07 : rendez-vous téléphonique avec Aude CARIA ;
 - › 08/07 : rendez-vous préparatoire avec Martin Desselles – Unamur ;
 - › Organisation des rencontres préparatoires au colloque réunissant les intervenants ;
 - › 03/09 : réunion préparatoire avec les personnes-ressources de la table-ronde « émotions » (colloque du 7/10) + 13/09 : rendez-vous avec B.Wolff, pédopsychiatre au Réseau Santé Kirikou ;
 - › 10/09 : réunion préparatoire avec les personnes-ressources de la table-ronde « représentations » (colloque du 7/10) ;
 - › Contacts réguliers avec les intervenants (conférences et ateliers) ;
 - Organisation du colloque :
 - › Réservation du Charleroi Espace Meeting Européen (CEME) à Charleroi ;
 - › Recherche et réservation d'un traiteur (> choix sur « Le plaisir de Recevoir ») ;

- 22/07 : réunion préparatoire en interne avec le secrétariat (M. Sprumont et S. Dupont) en vue de préparer le colloque du 7/10 à Charleroi ;
- Gestion des inscriptions au colloque du 7/10 par le secrétariat (M. Sprumont) ;
- 12/09 : dernière visite de la salle de conférence et des salles au Charleroi Espace Meeting Européen (CEME) ;
- 30/09 - 04/10 : préparation du contenu des fardes des participants au colloque (liste des inscrits, programme de la journée, ressources bibliographiques et numériques, formulaire d'appréciation, etc.) par le secrétariat (M. Sprumont et S. Dupont) ;
- 31/07 : rendez-vous au MassPost de Belgrade (Namur) pour effectuer l'envoi de la brochure ;
- Suivi permanent des questions du public ;
- Organisation de la cérémonie des Réintégration Award 2019 intégrée cette année dans la SSAM : voir p.77 ;
- SSAM 2019
 - 07/10 : ouverture officielle de la SSAM par le colloque « Ce trouble qui me trouble » au Charleroi Espace Meeting Européen (CEME) ;
 - Participation des membres de l'équipe aux diverses rencontres locales du 8 au 14/10 à travers les 5 provinces wallonnes, ainsi qu'au Réintégration Award le 10/10 à Namur (CNP Saint-Martin, Dave). Cette année, vu le nombre croissant de rencontres locales (28 en 2018 > 46 en 2019), l'équipe a pu couvrir de visu 25 rencontres locales. Un important travail de communication sur les réseaux sociaux a été réalisé par A. Crucifix (Responsable communication) afin de rendre visible l'ensemble des événements de la SSAM pour les médias et le tout public ;
- Suivi de la SSAM 2019 :
 - 09/10 : envoi « on line » du formulaire d'évaluation aux participants du colloque ;
 - 15/10 : envoi des remerciements aux organisateurs de rencontres locales et orateurs du colloque et envoi d'un formulaire d'évaluation spécifique dédié aux participants des rencontres locales ;
 - 16/10 : renvoi des formulaires spécifiques d'évaluation des participants « IFC » (Institut de Formation en cours de Carrière) à l'IFC ;
 - Récolte et analyse des formulaires d'évaluation « papier » et « on line » concernant l'évaluation des participants au colloque du 7/10 et aux rencontres locales ;
 - Débriefing individualisé par téléphone ou email (au choix) avec chacun des organisateurs de rencontres locales ;
 - Préparation des actes du colloque et mise en ligne des ressources numériques (vidéo) et interventions des orateurs sur le site web de la SSAM ;
- Préparation de la SSAM 2020 :
 - Réflexion sur le choix de la thématique à mettre à l'honneur pour l'édition 2020 - Allers-retours avec le C.A du CRéSaM et soumission d'une proposition de thème au Cabinet de la Santé (rencontre C. Bontemps/François Leclercq le 16/12) ;
 - Pré-réservation de salles (options) pour les événements de la SSAM 2020.

Evaluation

Si le nombre de participants au colloque et aux rencontres locales constitue un indicateur permettant de mesurer, d'une certaine façon, le succès de la SSAM en Wallonie, nous nous devons de joindre à ces chiffres les retours qualitatifs réalisés par les participants, car participer ne suffit pas en soi, encore faut-il que cette participation ait du sens pour ceux qui en font l'expérience ! Ces retours ont été obtenus grâce aux questions ouvertes situées dans les formulaires d'appréciation complétés par les participants au colloque du 7/10, ainsi que le débriefing effectué avec chacun des organisateurs de rencontres locales. Quelques chiffres :

- Colloque du 7/10 à Charleroi : 272 participants ;
- Rencontres locales du 8 au 14/10 : 46 organisateurs de rencontres locales ;
- Réintégration Award le 10/10 à Namur : 114 participants ;
- 8 retombées PRESSE identifiées :
 - SudPresse (04/10) ;
 - Rtbf.be (07/10) ;
 - La Nouvelle Gazette (07/10) ;

- SudRadio - 3 interviews (07/10) ;
- TéléSambre (07/10) ;
- Matélé (10/10).

Retours qualitatifs :

- Le colloque du 7/10 : orateurs de qualité ; propos accessibles au public dans l'ensemble ; tables-rondes appréciées pour le partage du vécu et des ressentis des personnes-ressources issues du terrain mais trop peu de mise en débat des divergences de point de vue entre celles-ci ; accueil, logistique et timing jugés « impeccables » ;
- Les rencontres locales du 8 au 14/10 : belle diversité dans le type d'événements organisés (portes-ouvertes, conférence, information, théâtre, cinéma, exposition, balade contée, etc) ; de nouveaux acteurs tels que les centres culturels, les Hautes-Écoles et la Ville ; les 5 provinces wallonnes ont été assez bien couvertes en nombre d'événements ; le nombre de participants aux rencontres locales est par contre difficilement mesurable mais les organisateurs ont souligné une assez bonne participation dans l'ensemble ; les retours des organisateurs de rencontres locales sont dans l'ensemble très positifs. La collaboration entre l'équipe du CRÉSAM et les organisateurs a été jugée par ceux-ci constructive et utile, notamment l'espace privé dédié aux « organisateurs » sur le site web de la SSAM, comportant différents outils promotionnels et organisationnels conçus par A. Crucifix (Responsable communication) ;
- De manière générale, la communication sur la SSAM a pris un coup de neuf avec : une nouvelle brochure papier jugée plus lisible par les participants ainsi qu'un tout nouveau site web consacré spécialement à la SSAM (www.semaine-sante-mentale.be). Toutefois, les statistiques du site web du CRÉSAM > Page consacrée au projet SSAM <http://www.cresam.be/projets/semaine-de-sante-mentale/>, indiquent une fréquentation des utilisateurs plus élevée que celle révélée par les statistiques du site spécial www.semaine-sante-mentale.be. Cette analyse, effectuée en aval de l'édition 2019, nous invite donc pour la prochaine édition à renforcer de façon accrue la communication qui sera effectuée sur le nouveau site web créé en 2019, afin qu'il devienne incontournable pour les personnes intéressées à participer à la SSAM.

Perspectives 2020

- Continuer à diversifier les portes d'entrée pour sensibiliser tous les acteurs aux questions de santé mentale (professionnels et tout public). L'outil culturel (théâtre, cinéma, conte) semble rencontrer un beau succès auprès des participants et pourrait permettre une ouverture de la SSAM à d'autres publics que les professionnels. Les Hautes-Écoles et Universités, ainsi que les Mutualités, nous semblent à ce titre être des organisateurs potentiels à intégrer dans la SSAM ;
- Améliorer encore la visibilité de la SSAM dans les médias, notamment les grands médias nationaux (Le Soir, La Libre, La Première,...) via une communication renforcée : en ce sens, le projet « Médias » coordonné par A. Crucifix (Responsable communication) devrait contribuer à atteindre cet objectif ;
- Renforcer la visibilité du nouveau site web www.semaine-sante-mentale.be auprès de tous les publics-cibles de la SSAM ;
- La constitution d'un groupe consultatif au service du projet, réunissant des acteurs ayant participé aux précédentes éditions de la SSAM (professionnels, usagers et proches), nous semble être un bel outil pour continuer à faire vivre le projet avec créativité en collant encore mieux aux réalités et attentes du secteur, en les associant aux prémices de la préparation de l'édition 2020.

À pointer :

- **La participation d'un public « mixte », tant concernant les participants aux rencontres locales et au colloque, que les personnes-ressources du colloque (7/10) : professionnels, usagers et proches du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes ; chacun apportant à l'autre son éclairage et son expertise sur la thématique retenue ;**
- **Un nombre croissant d'organisateur de rencontres locales - de 28 en 2018 à 46 en 2019 - dont : une nouvelle « porte d'entrée » par la culture pour aborder les questions de santé mentale avec le tout public (Centres Culturels) et de nouveaux types d'organisateur de rencontres locales tels que les Hautes-Ecoles sociales et la Ville a permis de sensibiliser de nouveaux publics ;**
- **L'intégration de la cérémonie des « Reintegration Awards » au sein de la SSAM, le 10 octobre aura permis de renforcer la visibilité de la SSAM auprès des médias et du secteur ;**

- Une belle visibilité de la SSAM dans les médias locaux et auprès du secteur, grâce à une communication renforcée - nouvelle brochure, nouveau site web, réalisation d'un dossier thématique et forte présence sur les réseaux sociaux - et une communication proactive.

Pour compléter

- Site web consacré à la SSAM :
www.semaine-sante-mentale.cresam.be
- Actes du colloque du 8 octobre 2018 :
www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/09/Actes-2018-SSAM.pdf
- Appel à participation 2019 :
www.semaine-sante-mentale.cresam.be/wp-content/uploads/2020/01/appel-à-participation-Semaine-de-la-santé-mentale-2019-13.01.pdf
- Brochure 2019 :
www.semaine-sante-mentale.cresam.be/wp-content/uploads/2019/09/Affiche-programme-COMPLET-2019.pdf
- Communiqué de presse 2019 :
www.semaine-sante-mentale.cresam.be/wp-content/uploads/2019/09/Communiqué-de-presse-Semaine-de-la-santé-mentale-en-Wallonie.pdf
- Interventions des orateurs et supports (PPTs/vidéos) utilisés lors du colloque du 07/10/2019 à Charleroi :
www.semaine-sante-mentale.cresam.be/les-ppts-et-vidéos/
- Retombées Presse :
www.semaine-sante-mentale.be/que-dit-la-presse/

3.3.3. Organiser les « Reintegration Awards »

Coordination

Audrey Crucifix

Contexte

Le Reintegration Award soutient depuis 2000 des projets qui permettent aux patients psychiatriques de vivre leur vie dans la communauté et d'y trouver leur place comme tout le monde. Les Awards sont organisés par le CRéSaM depuis 2008 et ce, en Wallonie et dans la partie francophone de Bruxelles. Ils bénéficient du soutien financier d'Eli Lilly, SA.

Objectif

Encourager et valoriser les initiatives qui participent à la déstigmatisation de la maladie mentale et à la réhabilitation des personnes souffrant d'un trouble psychique.

Public cible

Professionnels, usagers, proches, tout public

Ressources

- Ressources internes au CRéSaM : temps de RP CRéSaM pour la coordination, avec l'aide de la direction et du secrétariat pour l'organisation de l'événement ;
- Sponsoring d'Eli Lilly pour les frais spécifiques d'organisation de la cérémonie et les prix ;
- Aide du secrétariat de Lilly pour les dossiers pour le jury et la synthèse des projets ;
- Mise à disposition des locaux par le Centre Neuro Psychiatrique Saint-Martin ;
- Aide de l'équipe du CNP Saint-Martin pour l'organisation de l'événement (coordinateur, techniciens, responsable catering, chargé de communication...) ;
- Prêt de panneaux par la Province de Namur pour la bourse d'échanges ;
- Ressources techniques et logistiques diverses : Article 23 pour la confection de l'appel à projets, logiciel en ligne, Piktochart pour la création des invitations, L'arbre aux mille saveurs (traiteur) ;
- L'Atelier M[art]ionnette de l'ASBL La Source à Bouillon pour la confection des cadres à l'attention de chaque projet participant ainsi que les lauréats 2018 (Papy Boom et Le livre en tissu) pour la confection des prix à l'attention des lauréats 2019 ;
- Aide de trois bénévoles pour le montage et le démontage des panneaux ;
- Venue de Jean-Claude Métraux comme conférencier ;
- L'Atelier Music Play pour l'intermède musical.

Réalisations 2019

Organisation :

- Accueil de la cérémonie :
 - 13/02 - 28/02 : visites des locaux du CNP Saint-Martin ;
 - 14/03 : visite du Hall des Sports au CNP Saint-Martin ;
 - 27/06 – 10/09 – 25/09 : Réunions de préparation au CNP Saint-Martin pour faire le point sur les aspects techniques. 9 participants (CNP et CRéSaM) ;
 - 09/10 : réalisation et envoi du powerpoint de cérémonie aux techniciens du CNP Saint-Martin ;
- Programme et conférence :
 - Janvier : deux prises de contact téléphonique avec Jean-Claude Métraux ;
 - Août et septembre : réalisation du programme et actualisation ;
 - 11/09 : envoi d'un mail avec les informations pratiques aux projets participants ;
 - 24/09 : mise en page des documents pour les fardes des participants ;
 - 08/10 : rencontre préparatoire à la conférence : J-C Métraux, C. Bontemps et J. Delbascourt ;
- Coordination interne du travail :
 - 19/07 : réunion interne entre le secrétariat, la direction et responsable de projet ;
 - 17/10 : réunion de feedback du RA en interne ;
- Sponsoring :
 - 22/08 : rencontre dans les locaux de Lilly S.A. avec Frédéric Clais (Country Manager Belgium) et Anne Lievens (Sales & Marketing Assistant) ;

- 10/09 : mise en page et envoi de la synthèse des projets à Lilly S.A. ;
- Jury de sélection du lauréat « Prix du Jury » :
 - 02/07 : constitution du jury et invitation à la délibération ;
 - Délibération du jury : 01/10 ;
- Organisation du prix du public :
 - Du 10/09 au 08/10 : Vote en ligne pour le Prix du Public ;

Promotion :

- 18/06 : envoi de l'appel à projets ;
- 04/09 : mise en page de l'invitation ;
- 10/09 : envoi de l'invitation et du programme au secteur ;
- 12/09 : mail d'invitation aux hautes écoles du secteur santé – psychologie – santé mentale... ;
- 25/09 : envoi du communiqué de presse ;
- 02/10 : envoi du rappel du communiqué de presse ;

Cérémonie des Awards 2019 :

Le 10 octobre : bourse d'échanges, conférence et cérémonie ;

Suivi :

- 16/10 : envoi des remerciements aux différents partenaires.

Evaluation

- 16 projets reçus / 15 projets retenus ;
- 114 participants à la cérémonie ;
- Présence de Matélé – interview avec M. Folens (Directeur du CNP St Martin à Dave) ;
- L'évaluation des participants est positive. Les participants apprécient plus particulièrement les échanges avec les usagers et les professionnels. Ils trouvent une grande satisfaction à faire connaître leur propre projet au sein du réseau santé mentale. L'accueil du CRéSaM est également souligné comme étant convivial et chaleureux. Cette année, les participants apprécient plus particulièrement le changement de lieu. Ils le trouvent idéal car lumineux, spacieux et convivial.

Voici quelques exemples de retours reçus par rapport au lieu :

"Très bon endroit, très accueillant, symbolique, très bel endroit, lumineux, suffisamment d'espace, aéré, belle vue, découverte pour certains, apport de la culture dans un lieu de soin, excellent moyen de déstigmatiser l'hôpital et de l'ouvrir au monde ! A refaire. Cela permet de donner une place aux usagers de SM. C'est en plus un endroit dans lequel circulent de bonnes énergies. Parfait, très adapté, lieux complets avec des salles adaptées selon le type d'animations prévues, idéal, bien, très agréable, particulièrement adéquat, superbe lieu pour les stands..." ;

- Retombées presse diverses. Articles parus dans le Guide social le 14/10, reportage pour la page Facebook de Matélé le 10/10, article paru sur le site de Télésambre le 11/10.

Perspectives 2020

- Organiser l'édition 2020 au sein d'une autre institution ;
- Poursuivre et appuyer les collaborations avec les écoles spécialisées en santé mentale en les invitant à participer à l'événement.

A pointer :

Changement du lieu de l'événement - un nouveau souffle pour le Reintegration Award !

L'organisation de l'événement au sein du CNP Saint-Martin a permis de consolider les liens entre le CRéSaM et l'équipe du Centre Neuro Psychiatrique, ce qui favorise la mise en réseau de différents acteurs. En outre, ce changement de lieu a été très largement apprécié par les participants.

Pour compléter

- Appel à projets : www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/06/Reintegration-award-appel-2019.pdf
- Invitation et programme du Reintegration Award : www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/09/Invitation-au-Reintegration-Award.pdf
- Synthèse des projets : www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/09/Livret-RA-20192.pdf

3.3.4. Projet « Santé mentale & Médias »

Coordination

Audrey Crucifix

Contexte

L'étude « (Se) représenter autrement les personnes avec des troubles psychiques. Analyser – nuancer – déstigmatiser » réalisée à la demande de la Fondation Roi Baudouin par l'Institut voor Mediastudies de la KULeuven a mis en évidence des « frames » et « counterframes » qui correspondent aux représentations de la santé et de la maladie mentale et à la façon dont on peut les faire évoluer dans notre société. Elle a également montré comment ces représentations participent à la persistance de la stigmatisation des personnes qui souffrent de troubles psychiques. Cette étude a fait l'objet d'un rapport et d'une publication « Tous fous ?! Parler autrement de santé mentale ». Sur cette base, la Fondation Roi Baudouin mène une campagne de sensibilisation auprès de différents acteurs. Elle a fait appel au CRéSaM pour sensibiliser les rédactions des médias francophones.

Objectifs

L'objectif général du projet est de soutenir le développement d'une communication nuancée et non stigmatisante autour des troubles psychiques. Un changement des mentalités à l'égard des personnes en souffrance mentale permettront à davantage de personnes d'oser demander de l'aide.

Les objectifs opérationnels sont multiples. Le projet consiste à rencontrer des journalistes au sein de leur rédaction avec des usagers, des proches et des professionnels. Le but est d'attirer leur attention sur l'impact que peuvent avoir les mots et les images sur les représentations de la maladie mentale et sur les personnes qui en souffrent. Il s'agit aussi de connaître l'intérêt des médias et leurs contraintes dans le traitement de ces questions, d'investiguer leurs éventuelles attentes vis-à-vis du monde de la santé mentale.

Public cible

Les journalistes, groupes de presse, fédérations, etc.

L'objectif est de rencontrer tout type de journaliste, pas uniquement les journalistes spécialisés en santé qui, eux, sont souvent déjà sensibilisés. Il est également question de sensibiliser les rédacteurs en chef de façon à faire percoler l'information au sein des rédactions.

Ressources

- Internes : 0,15 ETP responsable de projet avec l'aide de la direction et de responsables de projets ;
- Externes :
 - La FRB et le travail réalisé dans le cadre de l'action « Tous fous », notamment la brochure « Tous Fous ?! Parler autrement de la santé mentale » ;
 - D'autres brochures existantes comme la brochure « Santé mentale et médias » réalisée par le Centre Franco Basaglia et par d'autres associations actives dans le domaine de la santé mentale ;
 - L'Association des Journalistes Professionnels (AJP) ;
 - Un groupe de travail réunissant usagers (Psytoyens), familles et proches (Similes) et professionnels de la santé mentale ;
 - Les initiatives déjà prises dans le domaine (Flandre, France à travers le Psycom).

Réalisations 2019

- Participation à un événement extérieur :
 - 21/02 : participation à la journée d'étude « Communiquer autrement à propos des troubles psychiques dans un contexte de soins » organisée par le Fonds Julie Renson, le Fonds Reine Fabiola et la Fondation Roi Baudouin.
- Réunions préparatoires organisées par le CRéSaM et autres prises de contact :
 - 01/2019 : contact téléphonique avec Jan Van Speybroeck, VVGG pour avoir un retour de l'expérience menée en Flandre ;

- ▶ 11/02 : prise de contact par mail avec Estelle Saget, chargée de mission au Psycom (France) pour échanger sur la manière dont l'agence française communique envers les journalistes ;
- ▶ 25/02 : rencontre avec Delphine Gheysen, chargée de communication au Centre de prévention du Suicide. Ce centre prévoit de faire le même travail auprès des journalistes mais à propos du suicide. L'idée était donc de mettre les ressources en commun ;
- ▶ 28/02 : première réunion du groupe de travail – 16 participants dont usagers, proches et professionnels – pour échanger sur le message à communiquer aux journalistes ;
- ▶ 03/2019 : contacts par mail et par téléphone avec divers journalistes pour avoir leur point de vue sur la méthodologie et sur le projet. Un contact a également été élaboré avec l'Association des Journalistes Professionnels (AJP) pour qu'ils communiquent sur le projet et pour avoir des conseils sur la manière d'aborder les journalistes ;
- ▶ 28/03 : deuxième réunion de préparation du groupe de travail ;
- ▶ 05/06 : rencontre avec Morgane Devos, psychologue et Isabelle Pruvot, chargée de communication au CRP Les Marronniers pour préparer une vidéo sur les représentations que le grand public peut avoir à propos des personnes en souffrance psychique ;
- ▶ 17/06 : rencontre avec Olivier Croufer et Julien Vanderhaeghen, membre du Centre Franco Basaglia pour discuter de leur brochure « Santé mentale et médias », et pour un retour d'expérience par rapport aux contacts qu'ils ont eus avec les journalistes lors de la réalisation de la brochure ;
- ▶ 28/11 : contact téléphonique avec l'AJP pour des conseils afin d'entrer en communication avec la RTBF et RTL. Il est également question de rédiger un article dans leur revue à propos du projet.
- Productions :
 - ▶ 07-08-09/10 : réalisation de la rubrique « Santé mentale & Médias » sur le site www.cresam.be disponible à l'adresse : www.cresam.be/projets/medias-et-sante-mentale-2/ ;
 - ▶ 10/2019 : réalisation d'un powerpoint qui sera diffusé lors des rencontres avec les journalistes ;
 - ▶ 11/2019 : création et impression d'une affiche « La santé mentale sans tabous ».
- Rencontres avec les journalistes :
 - ▶ 21/11 : rencontre avec Elodie Weymeels, journaliste à la DH/La Libre en présence de Christiane Bontemps et Audrey Crucifix (CRéSaM), Sarah Crew (Similes), Laetitia Cunin (Psytoyens) ;
 - ▶ 21/11 : rencontre avec la rédaction de BX1. 9 journalistes présents dont le rédacteur en chef Jean-Jacques Deleeuw, en présence de Christiane Bontemps, Audrey Crucifix, Sarah Crew et Laetitia Cunin ;
 - ▶ 26/11 : rencontre avec Christelle Gilquin, journaliste spécialisée « psychologie » et Anne Delfandre, journaliste « santé » chez Femmes d'Aujourd'hui en présence de Christiane Bontemps, Audrey Crucifix, Frédéric Tornabene (Psytoyens) et Sarah Crew ;
 - ▶ 27/11 : rencontre avec Bruno Malter, le rédacteur en chef de l'Avenir, édition locale Namur & Philippeville et Samuel Sinte, journaliste à l'Avenir en présence d'Audrey Crucifix et Sarah Crew ;
 - ▶ 05/12 : Rencontre Télésambre : Martial Dumont, rédacteur en chef et l'équipe des journalistes (Audrey Crucifix et Christiane Bontemps) ;
 - ▶ 11/12 : Rencontre avec Camille Goret, journaliste à la rédaction Metro à Bruxelles en présence d'Audrey Crucifix ;
 - ▶ 19/12 : Rencontre avec la rédaction de Matélé et plus précisément avec Céline Sérusiaux – rédactrice en chef, Morgane Halloy - rédactrice en chef adjointe, Antoine Peret - journaliste et une rhétoricienne en observation, en présence d'Audrey Crucifix et de Sarah Crew.

Evaluation

- Ce projet a mobilisé de nombreux acteurs du champ de la santé mentale : professionnels, proches et usagers, tous enthousiastes à l'idée de collaborer pour ce projet. Les deux réunions organisées au sein du CRéSaM avec ces différents partenaires ont donné lieu à des échanges harmonieux et constructifs ;
- L'objectif en termes du nombre de rencontres a été atteint. Il était prévu de rencontrer entre 5 à 7 rédactions sur l'année 2019. 6 rencontres ont eu lieu et d'autres rencontres sont programmées pour 2020 ;

- Les journalistes accueillent favorablement la demande et organisent leurs agendas au mieux pour nous rencontrer. Sur place, les journalistes se montrent très attentifs et intéressés par les échanges (cfr ci-dessous). En plus de répondre à l'objectif premier du projet qui est d'amener les journalistes à adopter une communication la plus nuancée possible lorsqu'ils traitent de sujets santé mentale, ces rencontres permettent également aux journalistes de parler davantage de santé mentale dans leurs articles/reportages, et de connaître les différents acteurs impliqués dans le secteur. D'autre part, ces rencontres permettent au CRéSaM et à d'autres acteurs de mieux connaître les enjeux du métier de journaliste et donc à mieux répondre à leurs sollicitations à l'avenir ;
Exemple de retour reçu par mail :
*Bonjour,
Non, tout était parfait. Je regrette juste de ne pas avoir travaillé avec vous avant ! J'ai mis au moins trois sujets dans ma liste de propositions à soumettre à notre rédactrice en chef.
A bientôt, donc !*
- L'évaluation sur l'impact que ces rencontres ont sur la manière dont les journalistes traitent les sujets de santé mentale ne pourra se faire que sur le long terme. Nous espérons qu'à travers le bouche à oreille et les différents outils proposés (site, affiche, etc.), le message sera transmis à d'autres collègues et aux futures générations de journalistes.

Perspectives 2020

Il était prévu que le projet prenne fin en décembre 2019. Vu le succès que rencontre ce projet, la Fondation Roi Baudouin poursuit ce projet en 2020. En effet, d'autres rencontres sont prévues :

- 22/01 : Rencontre avec la rédaction du journal « En Marche » des Mutualités Chrétiennes ;
- 23/01 : Rencontre avec la rédaction de Vivacité, RTBF ;
- 30/01 : Rencontre avec RTL ;
- D'autres rencontres avec des télévisions locales (RTC, Antenne Centre...) sont également à programmer ;
- ...

Ce projet engendre énormément d'enthousiasme de la part du CRéSaM mais également des autres acteurs de la santé mentale (Similes et Psytoyens notamment), convaincus de l'utilité de la démarche pour faire évoluer les mentalités à l'égard de la santé mentale. Ce projet rencontre également un franc succès auprès des journalistes qui libèrent un peu de leur temps pour recevoir avec beaucoup d'intérêt les différents messages.

Pour compléter

- Retour des rencontres avec les journalistes :
<http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2020/02/Annexes-Projet-Santé-mentale-Médias-Retour-Rencontres-avec-les-rédactions.pdf>
- Plus d'infos sur le projet : www.cresam.be/le-projet/
- Plus d'infos pour les médias : www.cresam.be/projets/medias-et-sante-mentale2/